Paris Le quartier des Olympiades va se refaire une beauté → P. VI et VII

XIe La justice ordonne la suspension du chantier des ramblas → P. II

Paris • Mercredi 29 mai 2024 • N° 24807 • 2 €

Le Parisien



Euro 2024
Comment les Bleus vont se préparer

→ Sports • P. 18

LP/ARNAUD JOURNOIS

Avion
Faut-il avoir peur des turbulences ?



Les trous d'air pourraient s'amplifier à cause du dérèglement climatique. Après deux accidents récents, dont un mortel, l'inquiétude monte chez les passagers.

→ Fait du jour • P. 2 et 3

ISTOCK



LP/BENJAMIN DERVEAUX

Permis de conduire
Une appli pour garder ses points

→ Économie • P. 10



CINÉ NOMINÉ/M6 FILMS

Artus 5 millions de spectateurs en vue

→ Culture & Loisirs • P. 28

Le Parisien
R 20174 - 529 - 2,00 €

L'édito
Frédéric Michel
Rédacteur en chef

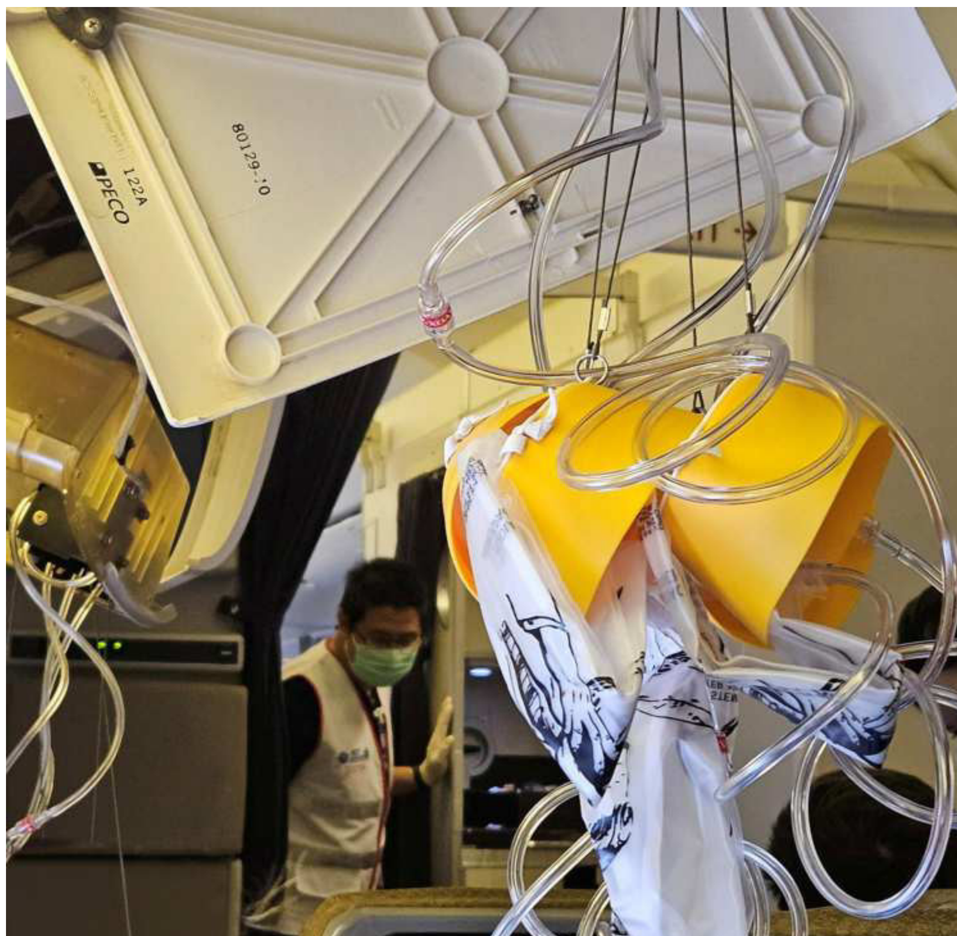


Le grand paradoxe

Première secousse : vos mains sont moites, votre rythme cardiaque s'accélère. Deuxième secousse : votre respiration se fait courte, accompagnée d'une bouffée d'angoisse. À la troisième, vous écrasez les accoudoirs, cherchez à croiser le regard réconfortant d'une hôtesse ou d'un steward. Pas de doute, vous faites partie de la grande famille des aérodromophobes. Cette peur déraisonnable de voyager en avion touche plus de 20 % de la population. Bien plus que toutes les autres phobies.

On pourrait donc vous proposer un stage « prêt à décoller », avec mise en situation dans un simulateur de vol pour démystifier trous d'air et turbulences. On pourrait aussi vous proposer la méthode de respiration abdominale, paume de la main sur le nombril, yeux fermés… On pourrait surtout vous proposer quelques données essentielles : l'année 2023 a été la plus sûre jamais enregistrée dans le transport aérien. Le risque d'accident mortel est tombé à 0,03 pour un million de vols, contre une moyenne de 0,11 sur cinq ans. Avec un tel niveau de sécurité, une personne devrait prendre l'avion chaque jour pendant 103 239 années pour être victime d'un accident mortel, souligne l'Association internationale de l'aviation civile dans son rapport annuel.

Mais c'est ainsi : pour notre cerveau, l'avion est un lieu dangereux. Comment accepter ce qu'on ne peut contrôler ? Toutes les statistiques rassurantes n'y changeront rien. Paradoxalement, les compagnies n'ont aucune raison de s'inquiéter, elles qui s'attendent à transporter cette année 4,7 milliards de passagers dans le monde. Un record historique. On n'a pas fini de se faire peur.





Alerte aux turbulences

Un passager d'un vol de la Singapore Airlines est mort et des dizaines d'autres ont été blessés après que leur avion a été violemment secoué. Ce type d'incident rare pourrait être limité si la ceinture était systématiquement bouclée.

Nicolas Berrod

« LES TROIS PRINCIPALES peurs, ce sont les turbulences, un orage et une panne moteur. » Encadrant au Centre de traitement de la peur de l'avion, Xavier Tytelman a l'habitude de voir défiler des passagers inquiets. Mais « quand une phobie est installée, on ne la soigne pas facilement à coups de chiffres et de rationnel », reconnaît-il. Surtout quand l'actualité nourrit ces angoisses, comme ces derniers jours.

Dimanche dernier, douze passagers d'un vol Dublin-Doha ont été légèrement blessés. Cinq jours plus tôt, un autre Boeing reliant Londres à Singapour a dû atterrir en urgence à Bangkok. Un passager est mort, des dizaines d'autres ont été blessés et vingt ont été pris en charge en soins intensifs. Lésions au crâne, à la colonne vertébrale… Un événement aux conséquences dramatiques, qui interroge au moment où le trafic aérien mondial a quasiment retrouvé son niveau d'avant le Covid-19.

Comment les turbulences se produisent-elles ?

Elles sont liées à des mouvements de l'atmosphère, aux multiples origines : un orage, l'approche d'un massif qui « bloque » les courants, de l'air chaud qui remonte du sol, etc. Un avion qui survole une surface d'une température très élevée après avoir navigué au-dessus de l'océan peut, par exemple, être secoué. Les turbulences les plus menaçantes sont celles dites « en air clair », c'est-à-dire en l'absence de nuages, provoqués par un cisaillement du vent. Elles se produisent notamment dans les « jet-streams », de rapides courants en altitude présents au-dessus de l'Atlantique.

On parle parfois de « trou d'air », mais « cette expression n'a aucun sens, il n'y a pas de trou dans l'air », souligne l'ex-commandant de bord d'Air France François Desenfants.

Y en a-t-il de plus en plus ?

Difficile de répondre précisément, mais certaines études suggèrent que le changement climatique rend les turbulences plus fréquentes. Les témoignages du personnel de bord, eux, divergent. Ce qui est sûr, c'est qu'elles existent… depuis que des avions volent !

En 2008, le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) rapportait 48 vols ayant connu des incidents liés à des turbulences atmosphériques entre 1995 et 2007, soit quatre par an en moyenne, en France ou à l'étranger sur « des avions exploités, immatriculés ou construits en France » (dont les Airbus). Potentiellement, cet organisme officiel peut avoir à enquêter sur environ la moitié de la flotte mondiale. « Ces phénomènes occasionnent régulièrement des blessures graves parmi le personnel de cabine et les passagers, ainsi que des dommages à la structure de l'avion », lisait-on déjà. Le BEA nous fait savoir aujourd'hui qu'il « n'ouvre pas plus d'enquêtes que d'habitude » à ce sujet.

Est-ce dangereux ?

Non, dans l'immense majorité des cas ! Si les vibrations sont très puissantes, le plus grand risque est de « sauter » depuis son siège, voire de se cogner au plafond. Pour limiter les risques, il suffirait de rester attaché, ce qui n'est pas obligatoire. Actuellement, quelques minutes après le décollage, le voyant au plafond s'éteint et les passagers sont autorisés à déclipser leur ceinture. « On préconise toujours de la garder attachée en permanence, les gens devraient être conscients des risques en avion. C'est comme en voiture : ce n'est pas parce qu'on est arrêté à un feu rouge qu'on enlève sa ceinture ! » plaide Cédric Bruaux, membre du bureau exécutif du Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC).

Le personnel est davantage exposé en cas de turbulences car il circule dans les couloirs pour s'assurer, justement, que tout le monde suit les consignes. « Cela fait partie des risques du métier », pointe le navigant. « On essaie de se tenir aux sièges, mais un jour ma tête a tapé dans un coffre à bagages et je suis tombé sur des passagers », raconte Maxime Vinet, steward depuis cinq ans chez Volotea. Si le pilote


REUTERS/STRINGER/FILE PHOTO

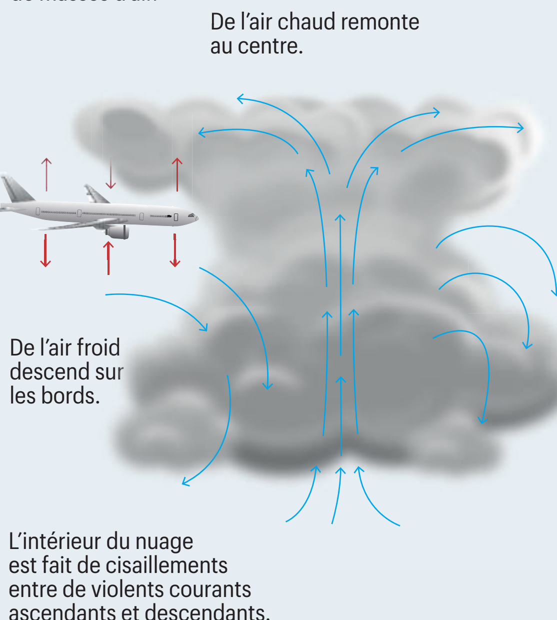
La cabine sens dessus dessous de l'avion de la Singapore Airlines, à son atterrissage en urgence à Bangkok, le 21 mai.

Les principales causes de turbulence de l'air

● Mouvements de l'air

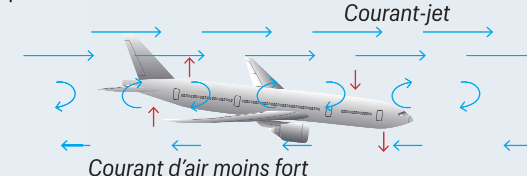
Turbulences d'orage

Un nuage d'orage entraîne de puissants mouvements de masses d'air.



Turbulences en « air clair »

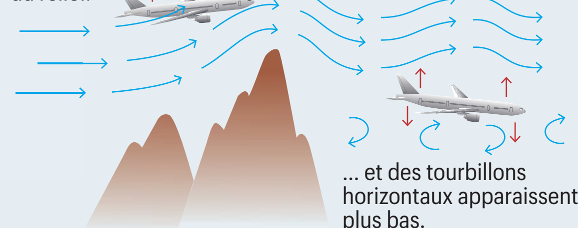
Le courant-jet (ou jet-stream) est un vent rapide qui souffle en haute altitude.



La différence de vitesse du vent sur les bords du courant-jet entraîne de fortes turbulences.

Turbulences de relief

Lorsque les courants d'air rencontrent une chaîne de montagnes, ils épousent la forme du relief.



Le Parisien-Infographie.

Le rôle du changement climatique

Si les accidents spectaculaires restent très rares, le phénomène des turbulences, lui, semble s'amplifier ces dernières années. Une évolution probablement liée au dérèglement climatique. Une étude de chercheurs britanniques parue en juin 2023 dans la revue « Geophysical Research Letters » relève que, en quatre décennies, la durée des fortes turbulences de type turbulence en « air clair » a bondi de 55 % au-dessus de l'Atlantique Nord. Il faut s'attendre à « un doublement, voire un triplement des turbulences graves dans les jet-streams dans les décennies à venir, si le climat continue à se réchauffer comme attendu », assure l'enquête. De manière globale, « l'augmentation de la température moyenne de la Terre favorise l'apparition de conditions plus venteuses, plus chaudes, plus mouillées, qui sont généralement des champs de turbulences. Mais ces tendances demandent à être confirmées », appuie Bérengère Dubrulle, directrice de recherche au CNRS. En revanche, le lien entre le dérèglement du climat est « évident » avec un autre type de turbulences, celles créées par les orages. « Les océans montent en température, ce qui entraîne des courants de vent ascendants et donc des orages plus forts et des turbulences plus intenses », pointe la chercheuse. Elle craint de voir les compagnies allonger le trajet « pour contourner les zones de perturbation » et donc dépenser plus de carburant... alors même que le secteur participe déjà à la crise climatique, en étant responsable de 2,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Maëlane Loaëc

leur en donne l'instruction, les membres d'équipage doivent s'asseoir à leur tour à la première place disponible. « On a l'ordre de se protéger pour être en capacité de porter assistance aux passagers quand les turbulences seront passées », indique Cédric Bruaux.

Un point peut rassurer les phobiques : l'avion ne risque pas grand-chose. Il est secoué, certaines parties peuvent s'abîmer, mais c'est sans conséquence sur le vol, et l'appareil ne risque pas de se crasher. « Un avion moderne est conçu pour résister à l'équivalent d'une fois et demie la pire turbulence possible », souligne Xavier Tytelman.

■ Pourrait-on mieux les éviter ?

Les radars sont de plus en plus performants pour repérer les zones de turbulences, que les pilotes évitent, mais certaines d'entre elles (notamment celles dites « en air clair ») restent imprévisibles. « On n'a aucun moyen de les détecter », selon François Desenfants. Les appareils, avec leurs ailerons flexibles qui jouent un rôle d'amortisseur et un pilotage automatique de plus en plus réactif, parviennent à mieux limiter les effets atmosphériques dans la cabine. À défaut d'être toujours évitables, les turbulences entraînant des blessés restent très rares par rapport aux 30 millions de vols par an dans le monde.

PEUR DE L'AVION | Derrière l'angoisse, le besoin de contrôle

Mathilde Durand et Juliette Baltzer

« ON N'A PAS ÉTÉ conçus pour voler. » D'aussi loin qu'elle se souvienne, Astrid, 22 ans, a peur de l'avion. « Je n'aime pas l'idée d'être loin du sol. Déjà qu'il y a des accidents sur la terre ferme, alors être dans un appareil en l'air… »

Elle n'est pas la seule. « On estime que 25 % des passagers d'un avion ont peur, pose Nicolas Coccolo, ancien pilote militaire, formateur et responsable de Fofly, qui propose des stages pour vaincre cette phobie. Cela peut aller de la petite angoisse au moment du décollage à la crise de panique. » Depuis treize ans, il a suivi près de 1 200 stagiaires et constate que cette « aviophobie » touche tous les âges et toutes les catégories sociales.

« J'ai senti que quelque chose se brisait en moi »

C'est le cas de Lucille, 31 ans, à la suite d'un incident de vol en 2018. Alors qu'elle se rend en vacances à Séville (Espagne), la tempête Fabien frappe le sud de la France. L'avion est violemment secoué. « J'ai été surprise, il n'y avait pas eu de signal pour attacher sa ceinture avant. Le steward a chuté devant moi, les valises sont tombées des coffres et j'ai senti que quelque chose se brisait en moi », témoigne la professeure des écoles.

« L'origine de cette peur, c'est le besoin de contrôle », décrypte la docteure en psychologie cognitive Christelle Quénard, qui anime des stages avec le Centre de traitement de la peur de l'avion. « Quand on a des phobies, on essaye de mettre en place des stratégies de contrôle. Or, être dans un avion est représentatif d'une situation qu'on ne peut pas contrôler », explique-t-elle. « Dans une voiture, un train ou un bateau, les passagers ont l'impression de pouvoir trouver une issue en cas de problème », ajoute Nicolas Coccolo.

« Je n'ai pas eu peur de mourir, mais de ne pas avoir le contrôle, confirme Lucille. Je ne peux pas aller parler au pilote, je suis à la merci de tout ce qui arrive. » Trois ans plus tard, elle retente l'expérience, pétrifiée, dans un vol pour les îles Canaries. « Le vol s'est bien passé, mais j'ai été incapable de dormir, de sortir un livre ou de m'adosser au fauteuil de peur de sentir les vibrations. »

Si Lucille a pu reprendre l'avion, cette phobie entraîne souvent des stratégies d'évitement, poussant à privilégier d'autres moyens de transport. « Comme on ne s'expose pas à notre peur, on n'a aucun argument concret à lui opposer et elle se renforce », souligne Christelle Quénard. « Cette phobie est survenue le jour où j'ai pris l'avion sans dormir, évoque de son côté Karen, 51 ans. Je ne me mets jamais à côté de ma famille, sinon je pars en crise d'hystérie, confie-t-elle, gênée. Je les agrippe jusqu'à leur faire mal. Lorsque je vois les hôtesses s'asseoir, je me mets à pleurer et je mets ma tête entre mes genoux. »

« Tout le monde peut guérir »

« La peur apparaît la plupart du temps progressivement, explique Christelle Quénard. Certains n'ont même jamais pris l'avion, mais il y a tout un scénario catastrophe qui se met en route et des pensées automatiques qui se déclenchent. On imagine la turbulence, le crash. »

L'appréhension de Karen est aggravée par la claustrophobie, la crainte d'être enfermée, et l'acrophobie, celle d'être en hauteur. « Plusieurs peurs se résument dans celle de l'avion », confirme Nicolas Coccolo. Notamment celle de la mort, pour 75 % des stagiaires qu'il a accueillis.

« J'ai l'impression que les turbulences sont corrélées au crash », décrit César, 20 ans, étudiant à Vichy, qui a pris conscience de son effroi lors d'un vol pour Rome l'été dernier. « Quand je commence à sentir des tremblements, je me prépare à voir les masques tomber et tout valser dans la minute. » Des pensées intrusives qui peuvent se domestiquer. « Tout le monde peut guérir », assure Nicolas Coccolo.



Cacophonie en macronie

EUROPÉENNES | La tête de liste de la majorité, Valérie Hayer, doit composer avec des prises de position très différentes des siennes dans son propre camp. De quoi lui compliquer la tâche à l'approche du scrutin.

Valérie Hacot
et Pauline Théveniaud

VALÉRIE HAYER n'avait vraiment pas besoin de cela. À la peine dans les sondages, la tête de liste de la majorité aux européennes a dû ces derniers jours composer avec les prises de position très personnelles de certains de ses alliés. Ainsi, lundi 27 mai, la porte-parole des députés Renaissance, Maud Bregeon, a fait entendre sa propre petite musique au micro d'Europe 1.

« Il y a aujourd'hui en France, parfois, pas tout le temps, un lien entre insécurité et immigration », a-t-elle lâché. Des propos aux antipodes de ceux de sa candidate qui, sur la même antenne, déclarait le 12 mai : « Je n'essentialise pas les gens. Je ne fais pas le lien, comme le fait le Rassemblement national, entre l'immigration et la délinquance. »

Quelques heures plus tard, nouveau couac. Cette fois-ci, c'est Bernard Guetta, numéro deux sur la liste aux européennes, qui se prononce, lundi matin, sur Sud Radio pour la reconnaissance immédiate d'un État palestinien par la France. Une approche que ne partage ni le Quai d'Orsay ni… Valérie Hayer.



Valérie Hayer *(ici, le 29 avril)* a été contrainte de prendre ses distances avec le numéro deux de sa liste, Bernard Guetta, qui s'est prononcé pour la reconnaissance immédiate d'un État palestinien par la France.

LP/OLIVIER CORSAN

Résultat, cette dernière a été contrainte de prendre ses distances avec son colistier le soir même lors d'un débat sur BFMTV, expliquant que « les conditions n'étaient pas réunies » pour une telle reconnaissance. Et que dire de la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet qui, au même moment sur RTL, envisageait déjà l'après-9 juin avec défaitisme : « Il faudra entendre ce que nous disent les Français et en tirer des leçons. »

« Un faux débat, monté en épingle »

De quoi sérieusement brouiller le message de la candidate, même si ses lieutenants jurent (sans rire) que non. « Bernard Guetta redit ce qu'a dit Valérie Hayer en développant, en faisant un édito. Mais si, demain, il y a une résolution au Parlement européen, ils diront la même chose », minore Loïc Signor, le porte-parole de Renaissance. Avant de certifier que « sur le fond, Valérie Hayer et Maud Bregeon disent la même chose » : « Ne tombons pas dans le piège de Jordan Bardella qui veut nous faire croire le contraire », insiste-t-il. Sur la même ligne, un proche d'Emmanuel Macron, estime qu'il s'agit d'un « faux débat, monté en épingle ». Circulez ? Pas si vite…

Ces déclarations sont loin d'être passées inaperçues en interne. Lundi, la phrase de Maud Bregeon a fait chauffer la boucle Telegram des députés Renaissance. Certains, comme Charles Rodwell ou Robin Reda, la soutenant. D'autres clamant leur dépit : « Je suis très mal à l'aise avec ça… À quinze jours des européennes… On n'avait pas besoin de ça. Sauf à se dire qu'on veut encore faire monter Bardella, car on préférera toujours l'original à la copie », s'est émue la députée de la Sarthe Julie Delpech. « Il vaut mieux aller sur le terrain que s'épancher dans les boucles », recadre à distance un proche du président.



On n'avait pas besoin de ça. Sauf à se dire qu'on veut encore faire monter Bardella.

Julie Delpech, députée Renaissance de la Sarthe

La question s'est aussi invitée, lundi soir, au comité de campagne qui réunit les membres du gouvernement et les huiles du parti. « On n'est pas obligés de donner son avis sur la géopolitique », a taclé Gérald Darmanin à l'adresse de Bernard Guetta. Le ministre de l'Intérieur n'a pas non plus épargné Pascal Canfin, numéro quatre sur la liste, qui avait récemment expliqué qu'il n'aurait pas voté la loi Immigration : « Il n'est pas obligé de le rappeler. » Le grief n'est pas neuf. « On ne peut plus avoir des expressions individuelles chaque jour », avait déploré (pour le même motif) la ministre Aurore Bergé, la semaine précédente.

« Arrêter de parler à tout-va »

Le Premier ministre, Gabriel Attal, comme le directeur de campagne, Pieyre-Alexandre Anglade, ont eux rappelé qu'il fallait « arrêter de parler à tout-va », selon plusieurs participants. Un message adressé à ceux qui, à l'image de Yaël Braun-Pivet, évoquent les conséquences du scrutin. Le message, résume l'un des présents : « Ça suffit les commentaires sur l'après-9 juin », « il faut être unis, se serrer les coudes, plutôt que penser à l'après ». Le signe, à tout le moins, qu'une certaine fébrilité gagne les rangs.

Stéphane Séjourné, le patron du parti, a d'ailleurs répliqué à ceux qui se plaignent d'un manque d'organisation dans cette campagne : « Vous attendez tout du parti. Eh bien non, il faut que chacun prenne des initiatives et se bouge ! » Le message suffira-t-il à doper le moral des troupes ? Pas si sûr. « La tête de liste ne voit jamais ses colistiers. Personne ne donne de consigne, il ne faut alors pas s'étonner, s'agace un candidat sur la liste. C'est à Valérie *(Hayer)* de faire le boulot ! » Il lui reste douze petits jours pour tenter de redresser la barre.

Autrefois convoités, les cabinets ministériels ne font plus rêver

L'instabilité politique dissuade les candidats de travailler comme conseiller.

Marcelo Wesfreid
avec Olivier Beaumont

CE MILITANT macroniste de la première heure a reçu depuis janvier pas moins de « 12 propositions » pour intégrer un cabinet ministériel. « À des postes où je n'aurais jamais été jugé compétent il y a encore quatre ans », s'étonne-t-il. À chaque fois, le trentenaire a décliné. Cette vie dans l'ombre d'un ministre, à griffonner des notes jour et nuit et à avaler les dossiers, il a déjà donné, ces dernières années. Il ne veut pas replonger.

Naguère convoité, considéré comme un tremplin professionnel, le job de conseiller ministériel a perdu de sa superbe. « Cela n'attire plus. J'ai essayé de recruter pas mal de gens du privé, qui auraient pu être intéressés et soutenaient Macron, mais cela a capoté », raconte un ex-directeur de cabinet. Conséquence visible : l'âge moyen en cabinet a chuté. « Il reste trois ans aux manettes dont deux utiles, cela rend plus difficile d'enrôler des profils expérimentés. »

On est loin de l'enthousiasme des débuts

L'instabilité politique (menace d'une motion de censure ou risque de remaniement), la majorité relative, l'absence de grands textes au Parlement et l'usure du pouvoir y sont pour beaucoup. Fonctions les plus difficiles à pourvoir : chef de cabinet (gestion des déplacements et des équipes), communicant, conseiller politique ou parlementaire. Matignon a mis plusieurs semaines avant d'enrôler son chef de pôle parlementaire (l'ex-députée Laurianne Rossi).

À cela s'ajoute un climat parfois tendu. On est loin de l'enthousiasme des débuts. Les ministres sont sous pression. Plusieurs articles de presse récents ont relaté des départs fracassants dans certains cabinets, comme celui de la porte-parole du gouvernement, Prisca Thevenot (six départs), ou de la secrétaire d'État Sarah El Haïry, sur fond d'accusations de « management toxique » ou de « harcèlement ». Des griefs récusés par les intéressées. « Avant, les ministres exfiltraient discrètement leurs collaborateurs en cas de problème. Ils les nommaient dans l'administration. Les ministres d'aujourd'hui ont moins de bouteille », pointe un conseiller.

Mais le principal frein porte un nom en cinq lettres : la HATVP, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique. Créée sous François Hollande, cette instance indépendante est censée éviter les conflits d'intérêts en contrôlant le parcours des conseillers après leur sortie de ministère. Des secteurs d'activité peuvent leur être interdits, au regard de leurs responsabilités passées. « On a créé un monstre, dit un ancien chef de cabinet. Un petit c… dans un bureau a tout pouvoir sur nous. »

« On est toujours dans une lessiveuse »

« Ceux qui ont une expertise ne veulent pas subir une traversée du désert de trois ans à leur départ de cabinet, en étant interdits partout, grince le député Renaissance Marc Ferracci, dans le média en ligne Contexte. Maintenant les gens le savent, ce qui n'était pas forcément le cas avant. »

En dépit de ces contraintes, certains passionnés s'accrochent. Dopés à l'adrénaline du pouvoir. « On est toujours dans une lessiveuse, raconte un collaborateur chevronné. Le samedi ou le dimanche, il n'est pas concevable de faire une randonnée sans prendre l'ordinateur. Mes copains hallucinent. » Une vie à cent à l'heure qui n'empêche pas l'introspection. Et les doutes. « Je m'interroge tous les matins quand je me lève. Je me demande toujours si je dois continuer. »

Le conflit israélo-palestinien électrise l'Assemblée

Le député LFI Sébastien Delogu a brandi un drapeau palestinien en séance. Un geste qui intervient alors que Macron s'est dit prêt à une « reconnaissance » de la Palestine mais à un « moment utile ».

Louis Valleau

DES CAMPUS jusqu'à l'hémicycle de l'Assemblée nationale, Gaza électrise les esprits. La séance de questions au gouvernement de ce mardi restera dans les annales. En cause, le drapeau palestinien brandi – ce qui est interdit – par un député Insoumis, Sébastien Delogu, alors que le ministre Franck Riester répondait à une question de sa collègue LFI Alma Dufour sur la situation à Rafah.

« C'est inadmissible », a tout de suite réagi la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, dans une colère noire. Elle a suspendu immédiatement la séance de questions au gouvernement pour convoquer un bureau de l'Assemblée nationale. La sanction est tombée une heure après l'incident : suspension de quinze jours du Palais-Bourbon et retrait de la moitié de ses indemnités de député pendant deux mois. C'est la plus lourde sanction existante dans l'arsenal. Le règlement de l'Assemblée nationale permet de sévir contre tout député « qui se livre à des manifestations troublant l'ordre ou qui provoque une scène tumultueuse ».

« Tu es un porc, tu es dans la boue du génocide »

Entre-temps, la tension a atteint son paroxysme dans les couloirs de l'Assemblée. Alors que les députés LFI David Guiraud et Alma Dufour justifiaient ce happening devant la presse, Meyer Habib – député LR des Français de l'étranger dont la circonscription comprend Israël – a coupé Guiraud d'un ton véhément. « Comment vous leur donnez la parole ? » a-t-il asséné aux journalistes. Réponse immédiate de David Guiraud : « Barre-toi. » L'échange s'est envenimé. « On n'a pas élevé les cochons ensemble », a lancé le premier. « T'es un porc, lui a répondu le second. T'es dans la boue du génocide. » Une réponse jugée antisémite par Meyer Habib (« porc, c'est la plus vieille insulte antisémite »). Dans la soirée, sur BFM, il annonçait vouloir porter plainte contre l'Insoumis, décrit comme une « crapule ».


AFP/MIGUEL MEDINA

Assemblée nationale, ce mardi. Le député LFI a écopé d'une suspension de quinze jours et du retrait de la moitié de ses indemnités pendant deux mois, la plus lourde sanction possible.

Une chose est sûre : Sébastien Delogu – un très proche de Jean-Luc Mélenchon – s'attendait à provoquer une vive réaction de l'Assemblée. « Je me fous complètement de la sanction du bureau de l'Assemblée nationale. Je serais honoré d'en avoir une », disait-il, après l'incident. « Sébastien a fait le choix d'être du bon côté de l'histoire et du mauvais côté du règlement. Il pourra se regarder dans la glace dans dix ans », insiste l'entourage du député.

Comme le veut la règle, la sanction a été approuvée par l'Assemblée par la procédure du vote « assis levé ». Au cours de celui-ci, les députés du centre, de la droite et de l'extrême droite se sont prononcés pour, ceux de gauche largement contre. « Ce qui m'importe, c'est ce qu'il se passe à Rafah. Un drapeau ne mérite pas la sanction maximale », a jugé, agacé, le patron des députés PS, Olivier Faure.

Le président des Républicains, Éric Ciotti, a, lui, dénoncé une « une provocation permanente des Insoumis ». « La manière dont LFI agit démontre leur antisémitisme », a taclé le député RN Laurent Jacobelli. Le tout, à la veille de la diffusion à l'Assemblée du film du député LFI Aymeric Caron sur les conséquences de la riposte israélienne à Gaza. Une polémique qui intervient alors qu'Emmanuel Macron, depuis l'Allemagne, s'est dit favorable à la « reconnaissance » de la Palestine, mais à un moment « utile », pas sous le coup de « l'émotion ».



Ce qui m'importe, c'est ce qu'il se passe à Rafah. Un drapeau ne mérite pas la sanction maximale

Olivier Faure,
patron des députés PS

À Nouméa, après les violences, la tentation du départ

NOUVELLE-CALÉDONIE | Le choc et l'insécurité poussent certains habitants à quitter leur archipel. Pour le moment, ils sont tous bloqués : l'aéroport n'est supposé rouvrir que dimanche prochain.

Pierre Maurer
Envoyé spécial à Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

DEPUIS LA VAGUE de violences qui a enflammé le nord de Nouméa le 13 mai, dans la capitale calédonienne, tout le monde connaît quelqu'un qui réfléchit sérieusement à quitter l'archipel. Les infos pullulent sur les réseaux. Autrefois promesse d'eldorado, le Caillou s'est transformé en terre de traumatismes et d'insécurité.

Comme pour Marc, médecin spécialiste officiant dans les hôpitaux de l'île, venu s'installer il y a vingt ans avec sa compagne et son fils de 1 an et demi. Depuis, trois autres enfants sont nés en Nouvelle-Calédonie. Mais la coupe est pleine pour le père de famille aux valises sous les yeux, qui soigne, bien sûr, toutes les ethnies sans distinction.

« On ne maîtrise plus rien »

Le mardi 13 mai, il dit avoir assisté à une explosion du « racisme anti-Blancs » et a lâché son travail pour monter un barrage avec ses voisins. Son domicile s'est transformé en refuge. « Chez moi, j'héberge depuis quinze jours deux couples qui ont peur de vivre chez eux », raconte-t-il, incrédule. « Autour de moi, il y a plein de gens qui veulent partir. Rien qu'à l'hôpital, il y a déjà eu 35 démissions, confie-t-il. Il y a aussi beaucoup de gens qui pensent que l'économie va repartir, mais on ne maîtrise plus rien. On est dépendants de l'État. » Tous se sont sentis « complètement abandonnés » quand les violences ont débuté.

Partir ? Il se pose la question tous les jours. Mais ses investissements à Nouméa le bloquent. « Je suis médecin donc financièrement je gagne tranquillement ma vie, je pourrais travailler n'importe où. Mais ma femme a acheté son cabinet, on a une maison. Comment on fait ? Nos biens ne valent plus rien. On est condamnés pour l'instant à rester ici », se désole la blouse blanche. Le 15 mai, juste après l'insurrection, Marc et sa famille devaient bien s'en aller loin de la terre rouge. En vacances, en Grèce : 4 600 € sont partis en fumée.

Johan et Jeanne, visages défaits, font face aux mêmes tourments. Arrivés de la métropole il y a dix ans, le couple a bien du mal à trouver des perspectives économiques favorables à Nouméa. « On est dans l'incertitude complète. Jeanne travaille dans une structure qui dépend des subventions de l'État, et je ne suis pas sûr qu'elles ne tombent pas à l'eau avec tout ce qu'il se passe, explique Johan. Il va falloir qu'ils reprennent, mais elle ne sait pas si elle pourra travailler. Quant à moi, en tant qu'indépendant, il faut que je diversifie mes sources de revenus si je veux survivre. Or, à cause des émeutes, mes contrats sont raccourcis. »

Sortir de cette « prison dorée »

Résultat, le couple ne sait plus quoi faire, alors que Johan venait tout juste d'acheter un nouveau caisson de plongée pour explorer les fonds marins qu'il aime tant. « C'est la brume totale pour l'avenir. À un moment donné, tu as beau avoir choisi de venir, être tombé amoureux du territoire, tu as besoin d'argent pour vivre. » Une de leurs amies, directrice d'un supermarché, a déjà plié bagage en France, dans le Sud-Ouest. Le couple est tenté de l'imiter, pour sortir de cette « prison dorée ». « J'ai besoin d'être dans un endroit avec un climat serein, se justifie Jeanne. Là, je sais que dans ma boîte, quand je vais y retourner, on va tous se regarder bizarrement avec les collègues kanaks. »

Éric, lui, est définitif. Ce Caldoche (Calédonien d'origine européenne) quitte sa terre natale. Cadre dans l'industrie du nickel, son poste est gravement menacé. « Mon départ, c'est un projet qui s'est enclenché il y a six mois, mais les événements derniers, ça a été un déclencheur », acte celui qui a connu les événements de 1984-1988. « J'adore mon pays, mais si on n'a plus de travail, on est obligés de se réorienter. » Pour l'heure, Éric ne souhaite pas faire le voyage en France, qui a trop manqué d'« anticipation ». Et de pointer la faute « des responsables politiques de tous bords ». Dans les prochains mois, il devrait mettre les voiles vers l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Avant de participer à une réunion de voisins vigilants, il espère déjà revenir un jour. « C'est un coût inestimable de partir quand on est né ici. »



ABACA/CHABAUD GILL

Sans certitude sur la sécurité de l'archipel — ici un barrage à Nouméa, lundi — certains résidents projettent de tout quitter pour rejoindre la métropole ou encore l'Australie.

COMMERÇANTS | « Tout est parti en fumée »

Patrick, patron d'une entreprise de distribution de vêtements à Nouméa.

IL N'EST MÊME PAS nécessaire de lui poser la question. À peine se présente-t-on face à ce chef d'entreprise que sa détresse se déverse, dans un flot ininterrompu. Patrick a tout perdu. À la tête d'une entreprise de distribution de vêtements à Nouméa, le sexagénaire, reclus dans un quartier sécurisé, calcule ses pertes à coups de milliards et de millions. « Je suis à un demi-milliard de francs calédoniens de pertes. En euros, ça fait 4 millions, 15 emplois détruits, et une perte de chiffre d'affaires de 2,5 millions par an », plante-t-il, désemparé.

Car la vie était douce jusqu'à l'explosion de violences et les pillages qui se sont déroulés durant plusieurs jours à Nouméa. « J'avais des docks et des locaux qui abritent la marchandise, un magasin, tout est parti en fumée, explique-t-il. Ils ont pillé le premier jour, et le lendemain ils ont tout brûlé. » Branché sur de la vidéosurveillance à distance, Patrick a bien tenté d'appeler la police. Le numéro était saturé. « C'était open bar. »

300 entreprises détruites

Désormais, Patrick et sa famille attendent, impuissants, alors que la vie commence tout doucement à reprendre son cours dans la capitale calédonienne. Lors de sa visite, jeudi dernier, Emmanuel Macron a annoncé plusieurs mesures de soutien. L'État déploiera notamment un dispositif visant à soulager la trésorerie et à aider au paiement des salaires et des coûts fixes des entreprises touchées. Ce mardi, peu de commerces épargnés lèvent toutefois le rideau. La zone commerciale de Ducos (au nord de Nouméa) est un champ de ruines. « On ne sait même pas comment les assurances vont réagir. On espère qu'il y aura un carnet de chèques généreux pour nous dédommager », lance Patrick, qui plaide pour « que l'État fasse un plan Marshall de reconstruction ». Lui ne veut plus mettre au pot pour son île.

Selon les premières estimations, le coût des dommages pourrait s'élever à plus d'un milliard d'euros. « Aujourd'hui, on estime que 300 entreprises ont été détruites et que 3 000 emplois sont concernés », précise Ronan Daly, le président du Syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie. La filière du nickel, l'un des poumons économiques de la région, est particulièrement touchée. « La réaction première, c'est : comment reconstruire ? Ce serait une erreur de quitter l'île sans analyser vraiment la situation », plaide-t-il, alors que l'un de ses magasins de parfumerie a flambé. Et d'assurer : « Après chaque guerre, il y a la reconstruction. » **P.M.**



ABACA/CHABAUD GILL

Zone commerciale de Ducos,à Nouméa, le 23 mai. Face aux destructions, les commerçants comptent sur l'État et les assureurs.

Zelensky en tournée pour réarmer l'Ukraine

Le président ukrainien poursuit inlassablement son objectif : obtenir davantage de soutien de ses alliés européens et internationaux, tant sur le plan matériel qu'économique.

Camille Bluteau

MADRID, BRUXELLES, Lisbonne… Le président ukrainien Volodymyr Zelensky est de nouveau en tournée en Europe. En Espagne, lundi, il a appelé l'Occident à « user de tous les moyens » pour contraindre la Russie à la paix. Il faut « faire pression non seulement sur la Russie, mais aussi sur nos partenaires pour qu'ils nous donnent la possibilité de nous défendre », a-t-il déclaré, exigeant de nouveau des systèmes de défense antiaérienne.

En difficulté sur les fronts est et nord-est, l'Ukraine réclame depuis des mois de pouvoir frapper les positions et les bases arrière russes avec des armements occidentaux, une idée jusqu'ici rejetée par ses alliés par peur d'une escalade. Mais au-delà des armes, Kiev a également besoin de plus de moyens humains. Emmanuel Macron a déjà évoqué à plusieurs reprises la possibilité de dépêcher des troupes occidentales pour aider Kiev.



Base aérienne de Melsbroek (Belgique), ce mardi. Bruxelles vient de s'engager auprès du président ukrainien *(2e à g.)* à livrer 30 avions de combat.

AFP/SIMON WOHLFAHRT

« C'est gagnant pour tout le monde »

Le commandant en chef de l'armée ukrainienne a affirmé lundi que Paris allait envoyer « prochainement » ses premiers instructeurs militaires en Ukraine pour former les troupes de ce pays. « Il s'agit de former du personnel sur les équipements français qui vont être envoyés en Ukraine », précise le général Dominique Trinquand. « Probablement sur du matériel français et certainement sur de la maintenance », ajoute Xavier Tytelman, ancien aviateur.

La formation sur le sol ukrainien fait partie des chantiers discutés depuis la conférence sur le soutien à l'Ukraine en février. De futurs pilotes ukrainiens d'avions de chasse F-16 sont formés sur une base aérienne du sud-est de la France ainsi qu'en Pologne. La France ne possédant pas ce modèle d'avion, c'est sur des Alpha Jet que les Ukrainiens sont formés. « Il est possible que des pilotes de ligne de la compagnie nationale soient formés pour devenir pilotes de chasse, ils se rendront ensuite dans un autre pays pour se perfectionner sur des F-16 », explique Xavier Tytelman.

Quelque 200 militaires français, dont 120 formateurs, sont déployés depuis février 2023 en Pologne. En quelques mois, la France y a formé plus de 1 600 soldats ukrainiens, dans le cadre de la mission d'assistance militaire à l'Ukraine de l'Union européenne (EUMAM), qui s'ajoutent aux 3 600 formés sur son propre territoire depuis 2022.



L'Ukraine a besoin de monter en masse pour suivre la cadence russe et éventuellement préparer une contre-offensive en 2025

Xavier Tytelman, ancien aviateur

Des F-16 attendus depuis longtemps

Kiev réclame également depuis de longs mois des avions occidentaux pour combattre les forces de Moscou. La Belgique s'est engagée ce mardi à livrer 30 avions de combat F-16 à l'Ukraine d'ici à 2028. Le premier « arrivera déjà cette année », a affirmé Volodymyr Zelensky. Le gouvernement belge a indiqué de son côté espérer une première livraison à Kiev « si possible avant la fin de l'année ».

Pour Xavier Tytelman, « le seul pays qui a les moyens, ce sont les États-Unis ». En plus des 3 000 chars en réserve, ils auraient « des centaines de F-16 » mais « n'en donnent pas et regardent les Européens tenter d'atteindre 50 avions », affirme-t-il.

En août dernier, les Pays-Bas et le Danemark promettaient déjà l'envoi de F-16 une fois les pilotes formés. Quelques jours avant cette annonce, c'étaient les États-Unis qui donnaient leur feu vert. Au total, l'Ukraine n'a qu'un quart des systèmes de défense antiaérienne dont elle a besoin et a besoin au total de 120 à 130 avions de combat F-16, avait déclaré le chef de l'État dans une prise de parole mi-mai. Les conditions de transfert comprennent notamment la formation des pilotes ukrainiens sur ces appareils. La formation effectuée par une coalition de 11 pays a débuté en août 2023.

Si l'Ukraine a déjà reçu de l'aide matérielle de ses alliés européens, « il faudrait renouveler les équipements car il y a une attrition normale due aux pertes et à l'usure », précise Xavier Tytelman. L'Ukraine a « besoin de monter en masse pour suivre la cadence russe et éventuellement préparer une contre-offensive en 2025 ».

De nouvelles aides de plusieurs milliards d'euros

En Espagne, le Premier ministre, Pedro Sanchez, a annoncé « un engagement d'aide militaire pour 2024 de 1 milliard d'euros » de la part de Madrid, qui avait apporté jusqu'ici un soutien limité à Kiev.

Au Portugal, où Volodymyr Zelensky s'est rendu ce mardi, il doit rencontrer le Premier ministre, Luis Montenegro, et le président, Marcelo Rebelo de Sousa, pour un « renforcement de la coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense avec les autorités portugaises ». La Belgique a également promis un plan de 977 millions d'euros d'aide militaire.

Le Parisien
Mercredi 29 mai 2024 • N° 24807

La Gironde teste la Sécurité sociale de l'alimentation

Moyennant une cotisation, 400 personnes profitent pendant un an d'un dispositif qui permet d'accéder à des produits sains et locaux. Une expérimentation qui séduit.

Klervi Le Cozic
Correspondante
à Bordeaux (Gironde)



LP/KLERVI LE COZIC

Les produits concernés, comme ici à la Coopé de Langon (Gironde), doivent être, entre autres, locaux, peu ou pas transformés, issus de pratiques agricoles durables et garantir une juste rémunération à l'agriculteur.

« J'ACHETAIS DÉJÀ de la viande quatre ou cinq fois par mois, mais pas de la même qualité », raconte Paul*, 62 ans. Pour cet habitant de Préchac, petite commune du sud de la Gironde, la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), dont il bénéficie depuis un mois et demi, « a soulagé un poste de dépense important ». Il est l'un des 400 participants, répartis dans 193 foyers du département, situés en ville ou à la campagne, à participer à ce test grandeur nature le temps d'une année. En échange d'une cotisation mensuelle, établie en fonction des revenus de chacun, la SSA accorde chaque mois des MonA, le nom de la monnaie alimentaire, sachant que 1 MonA égale 1 €. Soit 75 € par foyer et 75 € de plus par personne du foyer.

Tout bénéfice pour l'économie locale

Ce qui fait 150 € pour Paul, au RSA. « Je ne suis même pas parvenu à tout dépenser le premier mois ! », sourit le bénéficiaire, qui a cotisé à hauteur de 10 € en avril et envisage de donner plus les mois prochains. Comme Lucie*, 33 ans. Après « quelques mois difficiles », elle augmentera progressivement sa cotisation mensuelle, commencée à 30 €. « Je me sens plus sereine pour choisir des produits bios », ajoute la jeune femme, qui apprécie de participer au choix méticuleux des producteurs conventionnés.

Car pour pouvoir être achetés via le dispositif, les produits proposés dans les points de vente ou par les producteurs doivent être « locaux, peu ou pas transformés, bons pour la santé, issus de pratiques agricoles durables, garantir un bien-être au travail, et une juste rémunération de l'agriculteur », énumère Clara Mercier, coprésidente de la Coopé, un supermarché collaboratif situé à Langon, qui figure parmi les 11 points de vente auxquels ont accès les 100 participants installés dans le sud de la Gironde.

« Plus de 50 producteurs locaux y vendent leurs produits, résume Pascal Lejeune, le cofondateur. Avec la SSA, les producteurs ont vu leurs commandes augmenter de 20 %. » Pour lui, la démarche « soutient l'économie locale, le lien social et l'accès au bien manger pour tous ».

« C'est comme si une nouvelle branche de la Sécu s'ouvrait pour permettre à tous d'accéder à des bons produits, sourcés et choisis démocratiquement », renchérit Jean-Luc Gleyze, le président (PS) du département, qui a mis 325 000 € d'argent public, en plus des 214 000 € provenant des cotisations, pour boucler le budget estimé à 539 000 €. Locomotive du projet « imaginé par des citoyens et producteurs durant plus d'un an », l'élu espère, à son issue, en tirer – avec les autres expériences menées à Montpellier (Hérault) ou à Saint-Étienne (Loire) – un plaidoyer.

« Bien manger devrait être un droit pour tous »

« Il faut imaginer une solution nationale pour que chacun puisse accéder à une alimentation issue d'une agriculture saine et durable », martèle-t-il, alors que la promesse d'un chèque alimentaire pour permettre aux foyers modestes d'acheter des produits frais et locaux a fait long feu.

À la Ferme Laporte, à Labescau, la SSA a d'abord fait peur. « On craignait de devoir baisser nos prix mais on ne peut pas se permettre de brader nos légumes alors qu'on gagne si peu », décrit Émeline Bentz, maraîchère bio. Avec l'initiative girondine, telle qu'elle a été conçue, elle peut « fournir des produits de qualité à des gens qui ont peu de moyens. Ils vont oser venir vers nous et se rendre compte que ce n'est pas forcément plus cher qu'au supermarché. »

À Bazas, Myriam Carraz, éleveuse et bouchère, a rencontré de nouveaux clients, via la SSA. « Certains étaient impatients que ça commence, cela faisait longtemps qu'ils n'étaient pas entrés dans une boucherie », sourit-elle, ravie que son élevage, en plein air, bio, ait été conventionné. « Bien manger devrait être un droit pour tous, car on fait aussi des économies sur la santé », remarque Cécile, « chanceuse d'avoir été tirée au sort ». Avec 200 € de plus par mois pour se nourrir, durant un an, elle sait déjà que « ce sera dur de revenir en arrière. Peut-être que l'on partira moins en vacances pour maintenir ce pouvoir d'achat... »

* Les prénoms ont été changés.

En bref

JUSTICE
Caddie placé en redressement
Le célèbre fabricant de chariots, repris en 2022 par le groupe Cochez, a été placé ce mardi en redressement judiciaire — la quatrième fois depuis 2012 — par le tribunal judiciaire de Saverne (Bas-Rhin). L'entreprise a désormais un mois pour trouver un moyen de continuer son activité. Le groupe, qui emploie 110 salariés, avait été placé en observation en juillet.

ATOS
L'État va prendre le contrôle des activités nucléaires du groupe
Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé ce mardi son intention de placer sous le contrôle de l'État les activités de contrôle-commande des centrales nucléaires françaises. Jugées « stratégiques », elles sont détenues par Atos, le groupe informatique actuellement en difficulté.

ÉOLIEN
Le parc de Saint-Brieuc en service
Les 62 éoliennes installées à 16 km de la ville des Côtes-d'Armor ont commencé ce mardi à délivrer leurs premiers électrons. La production annuelle du site a de quoi alimenter plus de 800 000 habitants en électricité. Il s'agit des éoliennes les plus puissantes installées à ce jour en mer en France.

Bourse Séance du mardi 28 mai 2024

Conseils et cotations en direct sur le site investir

CAC 40 ↓ -0,92% 8 057,80 points



Changes	dern.€	préc.€
États-Unis USD	0,9201	0,9217

Pétrole	dern. $	% var
Baril de brent (159L)	83,69	+0,78

Or	Lingot 1kg	Once	Napoléon
	69 020,00 €	2 349,82 $	408,20 €

Valeur du Moment	dern. €	% var.	% an
Lhyfe S.A	4,14	-1,08	-17,86

Dans le monde

Francfort DAX 18 677,87 points	↓	-0,52%
New-York Dow Jones 38 911,87 points	↓	-0,40%
Londres Footsie 8 254,18 points	↓	-0,76%
Tokyo NIKKEI 38 855,37 points	↓	-0,11%

Valeurs à suivre

Aramis Group (+9,77 % à 4,55 €)
L'action a bondi après la publication des résultats du leader national de la vente en ligne de voitures d'occasion aux particuliers. Au titre du 1er semestre de l'exercice 2023-24, clos le 31 mars, Aramis Group a enregistré un EBITDA ajusté de 16,20 millions d'euros, contre 1 million d'euros un an auparavant. Le chiffre d'affaires a progressé de 16,70 % en rythme annuel, à 1 098,30 millions d'euros. Les investisseurs saluent le relèvement des objectifs annuels.

Quadient (+5,91 % à 20,80 €)
Quadient annonce un chiffre d'affaires du 1er trimestre 2024, clos fin avril, de 261 millions d'euros, en croissance conforme à ses attentes de 3,2 %, incluant la contribution des dernières acquisitions et en croissance organique de 1 %.

Libéllé	dern.	% Var.	% an
Accor	40,64	-0,49	+17,46
ADP	125,60	-0,95	+7,17
Airbus Group	158,46	-0,63	+14,07
Air France - KLM	10,61	+2,07	-21,98
Air Liquide	181,54	-1,17	+3,08
ALD	7,26	-3,07	+12,65
Alstom	18,77	+0,83	+54,11
Alten	124,80	-0,72	-7,22
Amundi	71,70	+0,07	+16,40
Aperam	26,60	+0,45	-19,10
Arcelor Mittal SA	23,94	-0,17	-6,76
Argan	78,10	+0,64	-8,33
Arkema	94,10	-0,32	-8,64
Atos	1,98	-0,55	-71,91
Axa	33,37	-0,95	+13,16
Beneteau	13,84	+1,02	+10,90
Bic	67,30	-1,75	+7,08
bioMerieux	94,15	-1,00	-6,41
BNP Paribas	67,79	+1,09	+8,31
Bollore	6,17	-1,52	+9,11
Bouygues	35,97	-0,47	+5,42
Bureau Veritas	27,98	0,00	+22,34
Cap Gemini	210,10	-1,78	+11,31
Carmila	17,06	-0,47	+9,50

Libéllé	dern.	% Var.	% an
Carrefour	15,19	-1,75	-8,33
Coface	14,07	+0,79	+18,83
Covivio	49,12	-0,61	+0,90
Credit Agricole	15,92	+0,41	+23,87
Danone	58,78	-0,84	+0,17
Dassault Aviation	198,30	-2,03	+10,66
Dassault Systemes	38,32	-1,39	-13,37
Derichebourg	4,89	+1,92	-3,82
Edenred	45,20	-0,86	-16,51
Eiffage	101,85	+0,20	+4,98
Elior Group	3,56	-2,89	+21,56
Elis	22,86	+0,70	+21,23
Engie	15,48	-0,06	-2,78
Eramet	102,20	+1,19	+42,94
EssilorLuxottica	206,60	-1,62	+13,77
Eurazeo	78,90	+0,19	+9,81
Euroapi	3,60	+1,24	-37,10
Eurofins Scientif.	56,18	-1,78	-4,75
Euronext	87,95	-1,62	+11,82
Eutelsat Comm.	4,47	+1,54	+5,22
FDJ	33,32	-1,88	+1,46
Forvia	15,07	+1,17	-26,20
Gecina	98,80	+0,10	-10,26
Getlink	16,24	-0,64	-1,99

Libéllé	dern.	% Var.	% an
GTT	134,10	-1,54	+11,84
Hermes Intern.	2 180,00	-0,91	+13,61
Icade	27,96	+0,29	-21,33
ID Logistics Group	394,50	-1,13	+28,92
Imerys	35,08	+0,52	+23,17
Inter Parfums	49,15	-1,11	-2,48
Ipsen	119,40	-1,57	+10,66
Ipsos	66,45	-2,28	+17,09
JC Decaux SA	20,96	0,00	+12,50
Kering	331,15	-0,62	-17,00
Klepierre	25,82	+0,39	+4,62
L'Oreal	445,65	-0,82	-1,11
Lectra	32,55	-0,91	+4,16
Legrand	103,20	-0,63	+9,67
LVMH	745,40	-1,43	+1,61
M6-Metropole TV	13,42	-1,03	+3,71
Maurel Et Prom	6,65	-2,13	+9,20
Mercialys	11,39	-0,09	+14,53
Mersen	38,50	-1,28	+9,37
Michelin	36,72	+1,35	+13,12
Neoen	32,74	+0,18	+8,12
Nexans	111,60	-1,67	+40,82
Nexity	12,29	+3,19	-27,06
OPMobility	10,93	+0,09	-8,83

Libéllé	dern.	% Var.	% an
Orange	10,62	-0,79	+3,02
Orpea	12,49	-3,18	-25,57
Pernod Ricard	139,30	-1,42	-12,80
Pluxee	29,85	-1,16	+14,79
Publicis Groupe SA	106,75	-0,14	+27,08
Remy Cointreau	87,20	-1,75	-24,17
Renault	51,70	+2,62	+40,09
Rexel	28,34	-0,60	+14,41
Rubis	32,54	-1,21	+44,62
Safran	214,80	-0,79	+34,70
Saint Gobain	81,66	-0,34	+22,50
Sanofi	88,58	-1,42	-1,31
Sartorius Sted Bio	186,50	-0,61	-22,13
Schneider Electric	232,70	-0,62	+28,01
Scor SE	26,82	-1,69	+1,36
Seb	113,60	+0,26	+0,53
SES	5,22	-0,67	-12,42
Societe Generale	27,25	+0,94	+13,42
Sodexo	85,55	-0,58	+14,28
Soitec	112,60	+1,53	-30,41
Solutions 30 SE	2,09	-0,95	-21,68
Solvay	34,40	-0,29	+24,05
Sopra Steria Group	219,40	-0,18	+10,92
SPIE	37,42	+0,54	+32,23

Libéllé	dern.	% Var.	% an
Stellantis NV	20,71	-0,70	-2,06
Stmicroelectronics	38,53	+0,36	-14,84
Technip Energies	22,26	-1,24	+5,20
Teleperformance	104,30	-0,52	-21,01
TF1	8,87	-0,34	+24,25
Thales	164,00	-1,80	+22,43
TotalEnergies	66,14	-0,39	+7,37
Trigano	140,40	-1,54	-5,33
Ubisoft Entert	21,79	-1,00	-5,71
Unibail-Rodamco Westfield	79,22	+0,03	+18,38
Valeo	11,64	+1,66	-16,39
Vallourec	17,02	-0,03	+21,32
Valneva	3,97	+0,97	-15,97
Veolia Environ.	31,02	-0,80	+8,61
Verallia	37,92	-1,66	+8,78
Vicat	36,50	-0,14	+11,11
Vinci	114,50	-0,82	+0,70
Virbac	352,00	-2,22	-2,09
Viridien (ex-CGG)	0,62	+5,21	+3,24
Vivendi	10,10	-0,44	+4,38
VusionGroup	146,00	-1,88	+7,51
Wendel	91,35	-0,65	+13,27
Worldline	12,19	+0,21	-22,21
X-Fab	6,78	-1,38	-33,45

Cet avocat a créé une appli pour sauver les points de votre permis

Spécialiste de la défense des automobilistes, Me Éric de Caumont lance Flash Radar. Un service qui permet un accompagnement juridique à peu de frais pour préserver son permis de conduire.

Maxime Gayraud

QUELQUE 16,5 MILLIONS de contraventions ont été envoyées en 2022 après un contrôle automatisé, selon l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (Antai). Au grand dam des automobilistes pris la main dans le flash. Pourtant, les infractions routières relevées sans interception du véhicule, autrement dit grâce aux 4 500 radars disséminés au bord des routes, sont dans l'immense majorité susceptibles de faire l'objet d'un recours gagnant. Histoire d'éviter la perte de points sur le permis de conduire.

En effet, à la réception du PV, rien n'oblige le titulaire de la carte grise, s'il était au volant, à reconnaître sa faute, ce qu'il fait en payant la contravention. Et si vous choisissez de ne pas le faire, c'est au ministère public de prouver que vous étiez au volant grâce à la photo prise par le radar.

« Si la voiture est à votre nom, que vous êtes au volant, que la photo est de bonne qualité et que vous êtes reconnaissable, on peut vous identifier. Mais ça, ça ne représente que 1 % des cas », plaide Me de Caumont, spécialisé dans la défense des automobilistes depuis quarante ans. Toutefois, dans la grande majorité des cas, les clichés sont pris par l'arrière, et lorsqu'ils le sont par l'avant, l'objectif se concentre sur la plaque d'immatriculation. Tant et si bien que le conducteur n'est souvent pas reconnaissable.



M. Darmanin a supprimé la perte des points jusqu'à 4 km/h, nous nous en occupons à partir de 5 km/h

Me de Caumont, spécialisé dans la défense des automobilistes

Il s'occupe de tout pour 57 €

Malgré tout, seulement 2 % de ces contraventions feraient l'objet d'un recours. « Il y a trois écueils qui dissuadent les automobilistes, pointe l'avocat, bien connu des auditeurs de RTL et des téléspectateurs de M 6 puisqu'il intervient régulièrement dans l'émission *Ça peut vous arriver*, de Julien Courbet. D'abord, ils ne connaissent pas leurs droits, explique-t-il. Ensuite, s'ils les connaissent, la procédure est un parcours du combattant qui se termine souvent par un échec s'ils le font seul, et enfin, donner 500 € à 600 € à un avocat pour sauver quelques points, ce n'est pas rationnel, à part si ce sont les derniers ! »



« Il n'y a plus de sélection par l'argent, le droit est à portée de tout le monde », se satisfait Me de Caumont, spécialisé dans la défense des automobilistes depuis quarante ans. LP/YOHAN BONNET

C'est pour toutes ces raisons que Me de Caumont vient de lancer Flash Radar, une application pour épauler les contrevenants dans la contestation de leur amende. Un accompagnement juridique déjà mis en œuvre par EasyRad, précurseur en la matière, qui facture ses services 51 €. Mais l'application Flash Radar, dopée à l'intelligence artificielle (IA), permet par une simple photo de la contravention de savoir si un recours est possible. Si c'est le cas, les avocats et juristes du cabinet de Caumont se chargent d'effectuer les démarches pour vous contre 57 € (application gratuite au téléchargement). « Il n'y a plus de sélection par l'argent, le droit est à portée de tout le monde, se satisfait ce vieux routier de la défense des automobilistes. On sauve des points du permis de conduire qui est, pour beaucoup, un permis de travail. »

Lancée le 23 mai, l'application Flash Radar, qui permettait de traiter trois infractions routières relevées par les radars automatiques (excès de vitesse, franchissement d'un feu rouge et non-respect des distances de sécurité), s'est même élargie depuis ce mardi à tous les PV entraînant des pertes de points et dressés sans interception du véhicule, à la volée par les forces de l'ordre ou par vidéoverbalisation, comme le défaut de port de la ceinture, le téléphone au volant…

« Je suis certain d'être critiqué »

Mais si la contestation est légale, l'exploitation de cette « faille » juridique est-elle pour autant morale ? L'avocat craint-il d'être accusé de pousser à l'excès de vitesse ? « Je suis certain d'être critiqué », avance Me de Caumont, qui explique ne faire que démocratiser la contestation de ces infractions. « L'argent ne doit pas être un critère pour renoncer à faire valoir ses droits », argue-t-il. Avant d'ajouter : « M. Darmanin a supprimé en janvier la perte des points jusqu'à 4 km/h, nous nous en occupons à partir de 5 km/h. »

Mais attention, si la contestation de la contravention peut, avec ou sans l'aide d'un avocat ou d'une telle application, vous permettre d'éviter de perdre des points sur le permis de conduire, le titulaire de la carte grise n'échappera pas au paiement d'une amende qui s'élèvera en moyenne à 200 €. Bien plus que le montant de l'amende forfaitaire dont l'automobiliste s'acquitte lorsqu'il reconnaît sa faute.

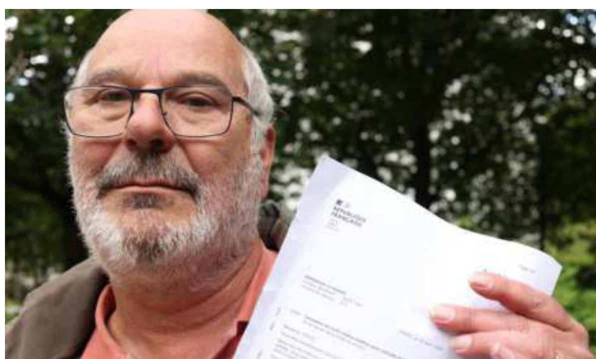
À 64 ans, il a vu son allocation de chômage annulée par erreur

Selon France Travail, Éric Taver avait atteint l'âge de la retraite à taux plein, ce qui n'était pas le cas…

Catherine Gasté

C'EST UNE HISTOIRE abracadabrantesque. Un casse-tête administratif à tiroirs qui a empoisonné la vie de ce chômeur de 64 ans. « Le ciel me tombait sur la tête, un énorme coup de stress ! » glisse Éric Taver qui, du jour au lendemain, a failli se retrouver sans un centime pour vivre à la suite d'une erreur de France Travail.

« Je ne comprenais pas du tout de quoi il s'agissait en découvrant fin avril le courrier de l'opérateur sur mon espace personnel m'indiquant la fin de mon indemnisation », raconte ce technicien au chômage qui, depuis deux ans (février 2022), bénéficie d'un prolongement de son allocation de chômage. Appelé « maintien de droits », ce dispositif est accordé sous conditions par l'Unédic (caisse d'assurance chômage) aux seniors dès 62 ans (âge repoussé à 64 ans avec la nouvelle réforme) jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de leur retraite à taux plein (avec tous les trimestres requis).



C'est par un courrier adressé le 30 avril qu'Éric Taver avait appris la fin de son indemnisation. LP/OLIVIER LEJEUNE

Daté du 30 avril, ce mail de France Travail est catégorique : « Selon les informations que vous nous avez transmises ou qui nous ont été transmises par votre caisse d'assurance vieillesse vous avez le nombre de trimestres requis (167) pour bénéficier d'une retraite à taux plein à compter du 1er mai 2024, par conséquent votre indemnisation cesse à cette date. »

« Cauchemar kafkaïen »

« Mon sang n'a fait qu'un tour, tous les documents de l'assurance retraite disaient que j'aurais mes 167 trimestres en 2027 et pas en 2024 ! Au 1er janvier 2024, j'en avais 148 selon mon relevé de carrière de la caisse de retraite ! D'ailleurs, lorsque j'ai fait ma demande de maintien de droits à France Travail, dans mon dossier il était bien indiqué que ça irait jusqu'à mes 67 ans, sur la base de mes relevés de carrière officiels. »

Les jours qui ont suivi, il a envoyé réclamation sur réclamation pour s'entendre dire plusieurs fois que son dossier était clos. « Le premier truc qu'on se dit ? C'est un cauchemar administratif kafkaïen. Je me disais que je serais obligé d'aller voir mon banquier pour expliquer ma situation et espérer qu'il me prête de l'argent ! Je n'avais pas demandé la liquidation de ma retraite, j'avais le temps, trois ans pour le faire, sans parler des délais qu'il faut à la caisse de retraite pour liquider un dossier. J'ai contesté, envoyé mes documents, tenté de prouver ma bonne foi, écrit à la Cnav *(Caisse nationale d'assurance vieillesse)* pour obtenir une attestation officielle, la preuve incontestable de ce que j'avançais… »

Au bout de trois semaines, Éric Taver a finalement reçu une notification de France Travail datée du 21 mai lui indiquant que, après avoir « étudié » son dossier, on lui donnait raison… Et qu'il continuerait de percevoir ses allocations jusqu'à ses 67 ans. Contactée par nos soins, la direction générale de France Travail reconnaît « une erreur, que nous déplorons bien évidemment ». Et de préciser : « Jusqu'à présent, on se basait sur les relevés de carrière, mais afin d'éviter les situations de trop-perçus pointées dans le dernier rapport du médiateur de France Travail, l'attestation de régularisation de carrière sera désormais indispensable pour pouvoir bénéficier d'un maintien des droits », annonce la direction.

FUMER TUE, RESPIRER AUSSI.

PRÈS DE 40 000 FRANÇAIS DÉCÈDENT CHAQUE ANNÉE À CAUSE DE LA POLLUTION DE L'AIR.*

ÉLECTIONS 2025

AGISSEZ À NOS CÔTÉS AVEC DES ACTIONS LOCALES POUR CONTRIBUER À NOTRE STRATÉGIE CLIMAT, DEVENEZ ÉLUS.



Harmonie mutuelle

GROUPE VYV

AVANÇONS *collectif*





Rendez-vous sur jagiscollectif.harmonie-mutuelle.fr/elu

* Les particules fines sont responsables de près de 40 000 décès par an en France (parmi les personnes de plus de 30 ans). Source : Santé publique France, 2021. Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet – 75015 Paris. Crédit photo : Felipe Barbosa – BABEL

Le Parisien
Mercredi 29 mai 2024 • N° 24807

Le mystère des clusters de cancers pédiatriques

Vingt regroupements ont été recensés en une vingtaine d'années sans que Santé publique France établisse de facteur d'explication commun. De quoi susciter l'incompréhension de certaines familles.

Nicolas Berrod



AFP/ALEXANDRE KHUDOTEPLY

En France métropolitaine, 1 800 enfants de moins de 15 ans sont atteints d'un cancer chaque année en moyenne, selon les chiffres du Registre national des cancers de l'enfant. *(Illustration)*

TOUT REND CE SUJET éminemment sensible. L'âge très jeune des victimes, des enfants et des adolescents. La gravité du mal qui les touche, le cancer. Et donc, la profonde détresse de leurs parents. « Il y a une épidémie de cancers pédiatriques qui n'est pas considérée comme une urgence de santé publique ! », tonne Jean-François Corty, vice-président de Médecins du Monde et coauteur du documentaire « Contrepoisons ». Ce sujet des « clusters de cancers pédiatriques » a été remis dans l'actualité mi-mai par Marie Toussaint, candidate écologiste aux européennes, qui a dénoncé sur France 5 un « empoisonnement massif ». Des propos imprudents, voire infondés, ont répliqué plusieurs médecins. Mais qu'en est-il vraiment ?

En France métropolitaine, 1 800 enfants de moins de 15 ans sont diagnostiqués atteints d'un cancer chaque année en moyenne, d'après le Registre national des cancers de l'enfant (RNCE). « L'âge médian est de 6 ans, et ce nombre est globalement stable », indique Jacqueline Clavel, coresponsable du RNCE. Les cancers les plus fréquents sont les leucémies et les tumeurs du système nerveux central.

Santé publique France a été saisie à 20 reprises « pour suspicion de cluster de cancers pédiatriques entre 2002 et 2024 », indique Laëtitia Huiart, directrice scientifique de l'agence. Une telle « suspicion » est définie par « un regroupement de cas dans un espace-temps particulier, sans forcément de cause commune ». Dans un premier temps, il faut « vérifier le signalement » : est-ce que ce sont vraiment toujours des cancers, et est-ce que ce nombre de cas est « nettement » plus élevé qu'attendu dans cet espace-temps donné ?... Si c'est le cas, comme en Loire-Atlantique, une enquête épidémiologique — régie par un guide méthodologique — est lancée. « On regarde s'il y a d'éventuels facteurs de risques localement : présence de friches industrielles, radioactivité plus importante, etc. », détaille Jacqueline Clavel. Si des éléments d'exposition communs sont identifiés, que ce soit pour les femmes enceintes ou pour les enfants, une enquête par questionnaire et des prélèvements spécifiques peuvent être réalisés.

L'hypothèse des pollutions environnementales

Reste que, à chaque fois, rien de spécial n'a été identifié à ce jour. « Dans toutes les investigations menées jusqu'à présent, nous n'avons pas mis en évidence de facteur avéré d'exposition commun aux cas », pointe Franck Golliot, membre de la direction des régions de Santé publique France. Autour de Sainte-Pazanne (Loire-Atlantique), « l'étude épidémiologique n'a pas mis en évidence de cause commune pouvant expliquer ce regroupement de cancers pédiatriques » en 2020, indique l'agence. L'investigation a été close dans la foulée, après la détection de 19 enfants et adolescents malades en six ans (25 selon le collectif local Stop aux cancers de nos enfants).

Affaire conclue ? Pas du tout, de l'avis de certaines familles. « La méthodologie est problématique, ils n'ont pas trouvé car ils n'ont pas cherché », réplique Marie Thibaud. La maman du jeune Alban, garçon ayant souffert d'une leucémie à Sainte-Pazanne, désormais rétabli, a créé en 2019 le groupe Stop aux cancers de nos enfants. « 90 à 95 % des cancers pédiatriques sont liés à l'exposome *(l'ensemble des facteurs environnementaux)*. Or l'enquête épidémiologique a montré qu'il n'y avait rien de particulier du côté de l'alcool, du tabac ou de l'alimentation », poursuit-elle, s'appuyant sur un article de l'Institut national du cancer selon lequel « le rôle de facteurs génétiques est faible *(environ 5 % des cas)* ».

Pour cette maman, le coupable est donc forcément à trouver dans les « pollutions environnementales » : utilisation de produits phytosanitaires, ondes électromagnétiques, etc. Dans l'Eure, où entre 11 et 17 enfants ont été touchés, des tests capillaires effectués en mars 2021 sur leurs cheveux avaient permis d'identifier des terres rares et du plomb. De là à en faire les coupables tout désignés ? Un pas que les scientifiques ne font pas.



La méthodologie est problématique, ils n'ont pas trouvé car ils n'ont pas cherché

Marie Thibaud, fondatrice du collectif Stop aux cancers de nos enfants

Reste que l'Agence sanitaire reconnaît elle-même ne pouvoir trouver que ce qu'elle cherche. « On investigue les facteurs connus comme étant en lien avec le cancer, même si on va parfois au-delà. Mais on ne peut pas garantir qu'un éventuel facteur environnemental, non connu comme facteur de risque de cancer à ce stade, n'ait pas été exploré, car le nombre de substances existantes dans l'environnement est extrêmement élevé », avance Laëtitia Huiart. Un éventuel « effet cocktail » entre plusieurs éléments est par ailleurs aussi possible, mais difficile à établir.

Un simple « hasard » ?

Au final, ces clusters pourraient-ils s'expliquer simplement par du « hasard » ? « C'est le plus probable, surtout s'agissant des plus gros d'entre eux », répond Jacqueline Clavel. « C'est une hypothèse, mais qui n'a jamais été vérifiée, donc qui n'est pas davantage valable qu'une autre », rétorque Marie Thibaut, qui a initié en 2023 la création de l'Institut citoyen de recherche et de prévention en santé environnementale. La maman d'Alban se défend d'attiser des peurs infondées. « Les oncologues ne connaissent rien en toxicologie, leur job est de soigner les enfants et ils ne connaissent rien aux causes environnementales », tonne-t-elle.

Mais, pour la directrice scientifique de Santé publique France, les attentes des familles avec les enquêtes sanitaires sont peut-être « disproportionnées ». « L'investigation d'une suspicion de cluster est vécue comme un événement très important qui va répondre à leurs questions fondamentales, mais on sait qu'elle ne le pourra pas », développe-t-elle. L'hypothèse du hasard « est inaudible pour la population inquiète », abonde Jacqueline Clavel, pour qui on est « obsédé à l'idée de trouver quelque chose ».

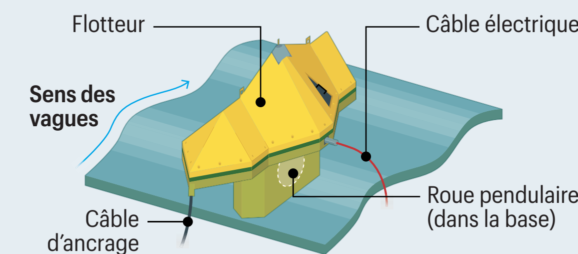
Reste un point sur lequel tout le monde s'accorde : la nécessité d'approfondir les recherches sur les cancers chez l'enfant. Et Laëtitia Huiart de conclure : « Il faut rester humble, car on ne connaît pas tout sur ce sujet. »

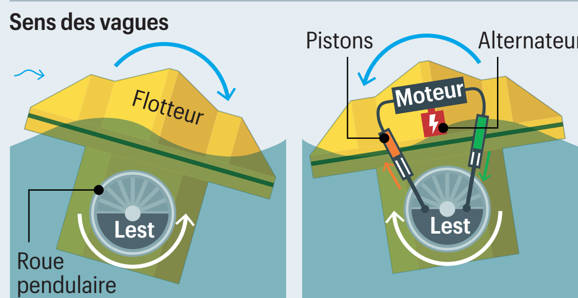
Et si on utilisait l'énergie des vagues ?

Bien moins connue que l'éolien ou le solaire, mais toute aussi verte et renouvelable, la production d'électricité grâce à la puissance de la houle marine se révèle de plus en plus prometteuse.

Trois systèmes utilisant la force houlomotrice

La colonne à oscillation verticale

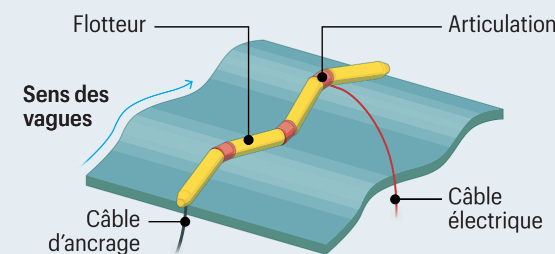


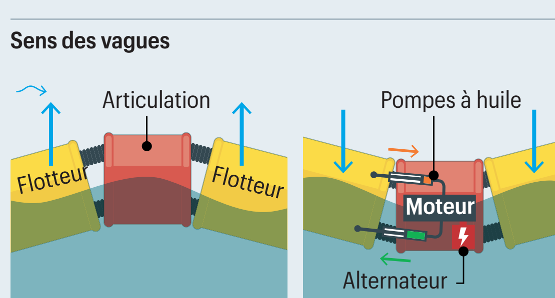


Le flotteur suit le mouvement des vagues. **La roue,** elle, reste à l'horizontale et fait balancier.

La rotation active **les pistons** et **le moteur** produit de la force mécanique, convertie en électricité par **l'alternateur.**

La chaîne flottante articulée

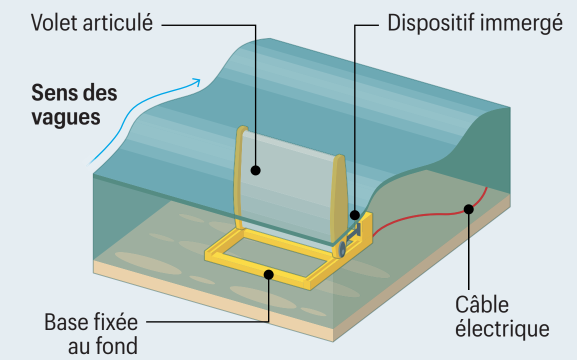


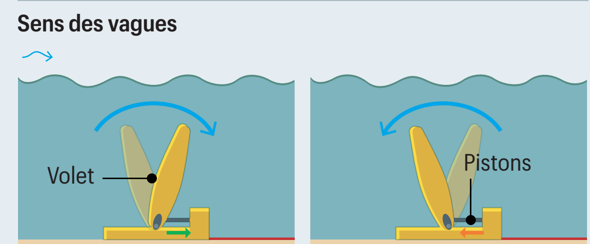


Les oscillations des **flotteurs** créent des tensions au niveau des **articulations.**

Un système de **vérins** active un **moteur hydraulique** et un alternateur qui produit de l'énergie.

La paroi oscillante immergée





Le mouvement des vagues fait osciller **le volet** dans les deux sens.

Un système de pistons entraîne un **générateur.**

Sources : Connaissance des énergies, la Maison de l'énergie. • Le Parisien-Infographie.

Aymeric Renou

L'INCESSANT FLUX et reflux de la houle comme source d'énergie. L'idée n'a rien de neuf puisque les premiers brevets visant à tirer profit du mouvement des vagues remontent à la fin du XVIIIe siècle. Un peu plus de deux siècles plus tard, sous le coup de l'urgence climatique, qui impose de trouver des alternatives aux hydrocarbures, il semble que ces technologies puissent, enfin, trouver un modèle à la fois techniquement fiable et commercialement rentable.

Produire de l'électricité à partir de la houle n'était pourtant pas gagné. « Il y a eu, depuis trente ans, d'innombrables projets, mais beaucoup ont échoué à cause d'une trop faible résistance aux tempêtes et d'une usure trop rapide des matériaux employés et très sollicités par les mouvements incessants de la houle », explique Marc Le Boulluec, ingénieur au laboratoire Comportement des structures en mer du centre de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) de Brest. Autant d'obstacles que la bouée géante de l'entreprise suédoise CorPower Ocean a réussi à franchir.

Baptisé C4, l'imposant engin flottant, qui mesure près de 20 m de hauteur et 9 m de diamètre à sa base, vient d'être testé avec succès dans sa version commercialisable, pendant trois mois au large des côtes portugaises. Il a pu résister aux tempêtes successives, avec des vagues de 18 m, mais aussi produire de l'électricité dans des conditions de mer calme.

Les projets côtiers plus difficiles à faire accepter

En effet, la technologie utilisée dans les entrailles de ce flotteur permet de doubler, dans un mouvement vertical, l'amplitude des mouvements des vagues grâce à un système d'énergie cinétique inventé par l'entreprise et permettant, selon cette dernière, d'augmenter de 300 % le rendement de sa bouée par rapport à celles déjà imaginées par le passé. Les tests en mer ont permis de valider ce principe dit « de colonne à oscillation verticale » et sa capacité à fournir l'équivalent des besoins annuels de 200 à 300 foyers en électricité.

De son côté, l'Ifremer teste, depuis octobre 2023 au large de la rade de Brest, à Sainte-Anne du Portzic (Finistère), un système de production similaire, incarné par un drôle de cylindre jaune de 3,50 m de long arrimé au fond marin par deux ancres. Le principe est quasiment le même, avec cette fois-ci un flux d'air généré à l'intérieur du caisson faisant tourner une turbine qui produit de l'électricité. Encore à l'état de prototype, ce cylindre a déjà réussi à ne pas souffrir des assauts de la tempête Ciaran, qui a sévi fin octobre 2023 avec des vents à plus de 150 km/h et des vagues de 3 m dans la rade. Dans sa version définitive, quatre fois plus imposante, il pourrait produire autant d'électricité qu'une éolienne, à condition d'être associé dans une chaîne de dix appareils au total.

L'institut maritime mise également sur le projet Dikwe, une digue de protection côtière qu'il est possible d'installer à l'entrée d'un port ou dans le prolongement d'une digue déjà existante. Un prototype construit à l'échelle 1/4 a été testé tout au long de l'année 2022, lui aussi sur le site de l'Ifremer au large de Brest. « C'est ce qu'on appelle une *digue énergisée*, dont le volet oscillant, partiellement immergé et installé comme une porte dont les gonds seraient horizontaux, bouge sous l'effet de la houle », détaille Marc Le Boulluec.

« Commercialement parlant, les projets côtiers de ce type ont l'avantage d'être moins difficiles à construire que ceux installés au large, notamment pour les liaisons par câbles et leur connexion à un réseau électrique, poursuit l'expert. Ils doivent par contre être acceptés localement… » Le projet Dikwe s'est en effet déjà heurté à ce handicap et a dû renoncer, principalement face à l'opposition de la population locale, à son test grandeur nature qu'il prévoyait dans la baie d'Audierne.

Des technologies diverses

Des flotteurs reliés les uns aux autres, dont les mouvements verticaux sont transformés en courant, jusqu'à la conception d'une sorte d'aile de requin oscillante fixée à l'arrière de la coque d'un navire, les idées fusent pour capturer l'énergie houlomotrice, alors même que les éoliennes en mer sont décriées pour leur manque d'esthétisme et une emprise trop importante sur le domaine maritime.

Cette énergie pourrait, selon les calculs du Conseil mondial de l'énergie, répondre à près de 10 % de la demande annuelle mondiale d'électricité si les sites les plus propices à la houle étaient tous exploités à travers la planète.


IFREMER

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer mise sur le projet Dikwe, une digue qu'on peut placer à l'entrée d'un port.



Il y a eu d'innombrables projets, mais beaucoup ont échoué à cause d'une trop faible résistance aux tempêtes

Marc Le Boulluec, ingénieur de l'Ifremer

Elle avait laissé ses enfants seuls « pour boire un verre chez une amie »

Cette mère de quatre bambins âgés de 2 à 6 ans sera jugée en octobre, tout comme son compagnon. Les petits, découverts dans des conditions déplorables, vont être confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Marie Blanchardon
Correspondante à Reims (Marne)

C'EST dans un appartement quasi vide et très sale que les pompiers ont découvert quatre enfants en bas âge, dimanche dernier, dans le quartier Wilson, à Reims (Marne), prévenus par une amie de la locataire de ce logement de l'allée Beethoven. Leur mère avait laissé ses enfants, âgés de 2 à 6 ans, livrés à eux-mêmes pendant près de cinq heures « pour aller boire un verre chez une amie » a-t-elle expliqué à la justice.

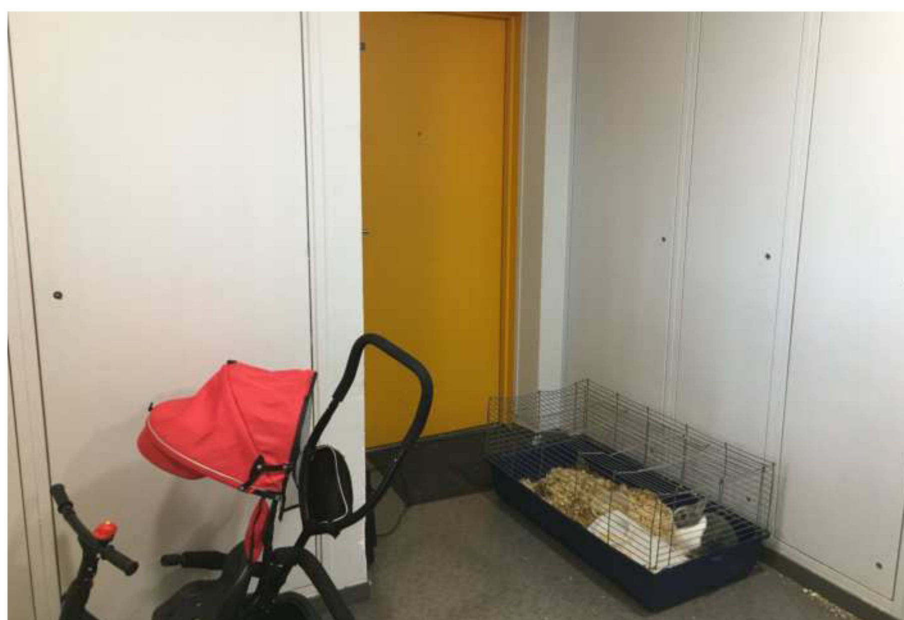
Cela faisait cinq semaines que cette famille venait d'emménager dans cette résidence sociale récente. Au 4e étage, devant la porte jaune de leur appartement, trône encore un tricycle premier âge. Et la cage du lapin gris des enfants a été installée temporairement à l'extérieur, devant le paillasson. Les résidents peuvent ainsi nourrir l'animal sur le palier en l'absence de la famille.

Choqués et encore sous le coup de l'émotion, les habitants préfèrent ne pas s'épancher sur la situation. Aucun d'entre eux n'imaginait ce qui se passait derrière la porte 41. Une voisine reconnaît qu'elle disait « bonjour » de temps en temps à la mère, âgée d'une trentaine d'années. « Mais pas plus, ils venaient d'emménager, je ne parle pas très bien français. J'ai juste entendu la police dimanche soir. »

Au milieu des excréments

Au rez-de-chaussée, sur la porte principale du bloc d'immeuble il y a encore les stigmates du passage des secours. Deux lattes de la porte en bois ont été arrachées, en urgence, par les pompiers et les policiers pour secourir les mineurs. Sur place, ils ont découvert des couches sales qui jonchaient le sol et des culottes remplies d'excréments. Deux bambins étaient quasiment dénudés et présentaient des traces d'excréments sur le corps.

Le frigo était vide et une odeur de brûlé émanait de la pièce principale. « Ils avaient allumé une plaque chauffante pour essayer de se faire à manger. Mais, en apparence, ils n'étaient pas dénutris et ne présentaient pas de trace de coups », a précisé le procureur de la République, François Schneider, ce mardi, lors de sa conférence de presse.



LP/MARIE BLANCHARDON

Reims (Marne), ce mardi. Sur le palier, le lapin de la famille, installé là temporairement pour que les résidents puissent le nourrir pendant leur absence.

Les quatre enfants et leur maman vivaient vraisemblablement dans des conditions précaires. Certains résidents ont confié avoir remarqué que la mère de famille utilisait une prise de courant cachée derrière une trappe au niveau des parties communes.

Les enfants ont été conduits à l'hôpital de Reims, dès dimanche soir, pour évaluer leur état de santé. Une ITT d'un mois leur a été délivrée essentiellement pour des problèmes d'ordre psychologique. Ce mardi, ils ont été confiés à l'Aide sociale à l'enfance, en attendant d'être placés dans une famille d'accueil.

Son conjoint remis en détention

Selon la mère, un ami devait garder ses enfants pendant son absence, mais ce dernier « s'est défaussé de cette responsabilité ». « Comme madame *(la mère)* tardait à rentrer, il a ensuite demandé à sa sœur d'appeler les pompiers pour qu'ils interviennent », a précisé le procureur de la République.

Absente au moment de l'intervention, elle est revenue en fin de journée dans son appartement avant d'être interpellée avec son compagnon sans reconnaître les faits. « L'appartement était propre et rangé avant mon départ », a-t-elle précisé aux policiers. La trentenaire a été placée en garde à vue jusqu'à ce mardi pour soustraction à ses obligations légales vis-à-vis de ses enfants.

Quant à son compagnon, qui n'est pas le père des enfants, il était sous contrôle judiciaire pour des violences intrafamiliales et à l'encontre des enfants. L'homme de 32 ans a également été placé en garde à vue, pour « violation de son contrôle judiciaire et rébellion ». Ce mardi, il a été remis en détention et sera transféré à Soissons (Aisne). La maman devra répondre de ses actes le 22 octobre devant le tribunal correctionnel de Reims. Elle encourt jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

Un vase Ming récupéré grâce à une fausse rançon

Un mois après le vol retentissant en Belgique, quatre hommes qui tentaient de rendre au musée, en échange de plusieurs millions d'euros, la pièce qu'ils avaient dérobée, ont été piégés et interpellés.

Jérémie Pham-Lê et Vincent Gautronneau

LE RENDEZ-VOUS a été fixé sur un petit parking de Roubaix (Nord). Ce mardi midi, deux hommes d'une vingtaine d'années y attendent nerveusement le directeur d'un musée pour procéder à un étrange échange. Le responsable du musée arrive seul, un sac à la main. À l'intérieur, il y a des millions d'euros en liquide.

Pour le conservateur, l'enjeu est crucial : il espère récupérer le trésor inestimable dérobé il y a un peu plus d'un mois au Musée royal de Mariemont (Belgique). Dans cette nuit du 20 au 21 avril, trois hommes cagoulés cassent une porte d'entrée du musée, se dirigent vers une pièce exceptionnelle datant du XVIe siècle. Les voleurs sont précis, méticuleux et visiblement très bien renseignés. « Ils savaient exactement où entrer, où sortir, quelle pièce viser, dans quelle salle elle était exposée », constate Richard Veymiers, le directeur du musée dans un communiqué de presse. L'objet ciblé par les malfaiteurs est une jarre à vin en porcelaine ornée d'un décor aquatique. Un chef-d'œuvre créé dans les ateliers impériaux chinois de la dynastie Ming. Un trésor estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros. Le directeur du musée dénonce un « cambriolage choquant et consternant. »



ANDY SIMON

La jarre à vin en porcelaine, à décor aquatique, a été créée au XVIe siècle, dans les ateliers impériaux chinois de la dynastie Ming.

« L'œuvre volée à Mariemont est d'une valeur inestimable, mais c'est surtout son importance historique et patrimoniale qui l'avait fait reconnaître comme trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles », précise l'archéologue belge. Six minutes après leur entrée dans le musée, les malfaiteurs quittent le parking de l'établissement en voiture. La police belge arrive trop tard... mais suit le véhicule grâce aux caméras de surveillance. La voiture des malfaiteurs est repérée en direction de la France. La police judiciaire de Lille est cosaisie de l'enquête.

Il y a un peu plus d'une semaine, alors que le vase reste introuvable, la direction du musée de Mariemont reçoit un troublant message : une demande de rançon. Les voleurs s'engagent à rendre le vase Ming, très difficile à écouler sur le marché noir car clairement identifié comme volé, en échange de plusieurs millions d'euros en liquide. La direction prend alors contact avec les enquêteurs français et belges.

Le couvercle abîmé lors du vol

Les policiers décident de mettre sur pied un stratagème : un négociateur belge prend la place du conservateur et entre directement en contact avec les voleurs. Il feint d'accepter leur marché et promet de payer environ 2 millions d'euros en échange de la restitution du précieux trésor. Plusieurs fois, la remise de la rançon est planifiée, mais les maîtres chanteurs ne se montrent pas. Un nouveau rendez-vous est finalement organisé, ce mardi midi. Un enquêteur se glisse dans la peau de l'homme d'art et se rend dans le centre-ville de Roubaix avec un sac rempli de près de 2 millions d'euros en faux billets. Deux hommes dans une voiture sont sur le parking. Ils sont immédiatement interpellés par la PJ et la BRI.

Les deux suspects sont français. Dans leur voiture, les policiers découvrent le fameux vase Ming... dont le couvercle a malheureusement été abîmé lors du vol. Au même instant, de l'autre côté de la frontière, deux autres Français sont arrêtés dans une voiture qui avait été identifiée lors des dernières semaines. Ces deux hommes dirigeaient les opérations de remise du vase par téléphone. Les quatre suspects ont été placés en garde à vue dans le cadre d'une enquête dirigée, pour le volet français, par le parquet de Valenciennes.

Un ex-gradé de la police jugé pour des violences sexuelles

Ce mercredi à Poitiers, il devra répondre de faits dénoncés depuis plus de dix ans par trois de ses anciens amis. Ultime étape d'une procédure menée au ralenti.

Ronan Folgoas

QUINZE ANS APRÈS avoir déposé plainte pour agression sexuelle, Daniel se prépare pour le procès en appel de Jean-Christophe M., ce mercredi à Poitiers (Vienne), avec une certaine inquiétude. « La peur de ne pas convaincre », dit cet ingénieur de 41 ans. Et un dernier espoir, celui de voir son ancien chef scout, âgé aujourd'hui de 60 ans, enfin condamné. En première instance, ce haut gradé de la police désormais à la retraite, ex-numéro 2 de la sécurité publique de la Vienne, a bénéficié d'une relaxe pour les agressions sexuelles dénoncées par Daniel et deux autres anciens scouts.

Dans leurs motivations, les juges ont estimé que les trois victimes, possiblement agressées dans leur sommeil, n'avaient « pas bougé » ou avaient pris « une autre position dans le lit avant de se rendormir ». Cette réinterprétation de l'absence de refus instantané, vue comme une forme de consentement, a fait bondir les avocats des parties civiles, Mes Benoît Chabert et Edmond-Claude Frety, et révolté Daniel.



LP/PHILIPPE LABROSSE

Daniel espère voir celui qui était son ancien chef scout, âgé aujourd'hui de 60 ans, enfin condamné. En première instance, Jean-Christophe M., ex-numéro 2 de la sécurité publique de la Vienne, avait été relaxé.

Une première plainte en 2009

Pour lui, les faits remontent à août 2009, le temps d'un camping dans les gorges du Verdon. Les deux amis dorment sous la tente et partagent un matelas, choix imposé en amont du séjour par l'ancien chef scout devenu commandant de la brigade de police parisienne des chemins de fer.

Les soirées sont joyeuses et alcoolisées. Mais les nuits, aux yeux de Daniel, 26 ans à l'époque, deviennent très agitées. Dans son sommeil, Jean-Christophe M., colosse de 1,90 m, aurait tendance à le coller d'un peu trop près et même à l'enlacer. Daniel se souvient ensuite d'un moment, dès la deuxième nuit passée ensemble, où « JC » lui aurait pincé le bout du sexe avant de coller son pénis entre ses fesses.

Le jeune homme sort de la tente, s'éclipse aux toilettes et prévient sa sœur. Six jours plus tard, il dépose plainte pour agression sexuelle et pense avoir été drogué en buvant une eau-de-vie contenue dans une flasque offerte par son aîné. Mais l'analyse toxicologique ne révèle aucune trace suspecte.

Des soupçons de soumission chimique

Deux ans plus tard, une connaissance de Daniel, ancien scout lui aussi, dépose plainte à son tour contre Jean-Christophe M. après l'avoir hébergé une nuit à son domicile. Les faits dénoncés sont similaires. Une soirée alcoolisée, une nuit partagée dans le même lit, un attouchement des parties génitales et le sentiment très flou d'avoir été incapable de réagir, comme sous l'effet d'une drogue. D'ailleurs, Guillaume* se souvient d'une scène étrange juste avant de passer à table : « JC » se serait autorisé à pimenter le plat avec un produit contenu dans une boîte. Ce soupçon de soumission chimique n'a jamais pu être étayé.

Deux autres victimes, anciens membres des Scouts de France, se font ensuite connaître. Maxime, entendu comme témoin dans la procédure ouverte après la plainte déposée par Daniel, décrit des faits encore une fois très similaires. Son souvenir date d'une nuit de 2006 passée au domicile de Jean-Christophe M. après une soirée dans un bar parisien. Alors qu'ils dormaient dans le même lit, le policier aurait glissé sa main dans son caleçon avant de commencer à le masturber.

Julien, le frère aîné de Maxime, relate lui aussi des faits très comparables. En 2008, il a passé une semaine de vacances en Crète avec « JC ». Pour des raisons économiques, les deux hommes avaient choisi de partager un lit double. Son ex-chef scout en aurait profité, une nuit, pour lui caresser le sexe et procéder à un décalottage. Le reste du séjour, Julien avait décidé de faire chambre à part. En janvier 2014, Jean-Christophe M. est placé en garde à vue. Face aux accusations, le policier conteste en bloc et reconnaît seulement avoir la fâcheuse tendance de dormir « corps à corps » lorsqu'il partage le lit.



> **Le statut professionnel du mis en cause et ses relations ont pu contribuer à le protéger**
> Me Benoît Chabert, avocat de Daniel

Il admet toutefois avoir eu des sentiments amoureux à l'égard de Julien lors de leur voyage en Crète et s'être rapproché de lui physiquement jusqu'à poser la main « sur son entrejambe ». Quelques mois plus tard, une information judiciaire est ouverte des chefs d'« agressions sexuelles » et l'enquête confiée à l'IGPN, la police des polices. La procédure s'engage dans ce qui ressemble, aux yeux des parties civiles, à une course d'obstacles et de lenteur.

Une ordonnance de non-lieu en 2019

« Le statut professionnel du mis en cause et ses relations dans la police comme dans la magistrature ont pu contribuer à le protéger, estime Me Benoît Chabert, avocat de Daniel. Mais l'autre difficulté tenait au regard que la société en général et la justice en particulier portent sur les violences sexuelles commises entre hommes. Comme si cela n'était pas « du même niveau » qu'une agression subie par une femme ». Les examens psychologiques des victimes ne révèlent « aucune tendance à l'affabulation ou à la mythomanie ». Pourtant, l'instruction aboutit en 2019 à une ordonnance de non-lieu. Écœuré, Guillaume, l'une des quatre victimes, jette l'éponge. Les trois autres font appel, répondent à Mediapart qui se fait l'écho de leur combat et obtiennent un résultat positif devant la chambre de l'instruction.

Jusqu'alors simple témoin assisté, Jean-Christophe M. est enfin mis en examen et renvoyé devant le tribunal correctionnel. Mais sa ligne de défense, organisée autour de l'idée qu'il dormait au moment des faits et qu'il ne se souvient donc de rien, résiste à l'accusation.

« Mon client a toujours contesté la matérialité voire l'intentionnalité des faits », nous redit aujourd'hui son avocat Me Lionel Béthune de Moro. « C'est le moment ou jamais pour que les mensonges de notre agresseur et le caractère systématique de son mode opératoire apparaissent au grand jour et soient reconnus par la justice », espère encore Daniel.

* Le prénom a été changé.

En bref

PROCÈS
Perpétuité requise contre le « tueur de DRH »
L'avocat général de la cour d'assises de l'Isère a requis ce mardi la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre de Gabriel Fortin surnommé le « tueur de DRH ». L'accusé, 49 ans, avait été condamné à perpétuité en première instance en 2021 pour avoir abattu de sang-froid trois personnes et manqué une quatrième. Trois des victimes avaient été associées à ses licenciements dans le passé et une quatrième travaillait dans une agence Pôle emploi qu'il avait fréquentée.

RÉCIDIVE
Une prostituée blessée à coups de couteau
Une prostituée a été grièvement blessée de plusieurs coups de couteau dans le centre de Toulouse par un homme déjà condamné à vingt ans de prison pour le meurtre d'une autre prostituée. L'agresseur de 45 ans devait être mis en examen ce mardi par un juge d'instruction pour tentative d'homicide volontaire. Le parquet a demandé son placement en détention provisoire.

BALCON EFFONDRÉ
L'architecte et le conducteur de travaux condamnés
La cour d'appel d'Angers (Maine-et-Loire) a condamné ce mardi à des peines de prison avec sursis l'architecte et le conducteur de travaux mis en cause dans l'effondrement d'un balcon à Angers en 2016. L'accident avait provoqué la mort de quatre jeunes et en avait blessé 14 autres. L'architecte a été condamné à trois ans de prison avec sursis et 30 000 € d'amende. Le conducteur de travaux à deux ans avec sursis et 1 500 € d'amende.

A VOTRE SERVICE

EMPLOI

VOUS RECHERCHEZ
un complément de revenus **tôt le matin ?**
Les Echos Le Parisien
TEAM DIFFUSION
recherche des
VENDEURS DE JOURNAUX F/H
au statut VCP (Vendeur Colporteur de Presse),
Disponibles de bonne heure le matin et positionnés à l'extérieur sur les les lieux suivants :
- 77 et 93 : 06 08 43 71 50
- 93 et 60 : 06 73 19 58 74
- 91 et 94 : 06 42 36 32 26
- 92 et 95 : 06 73 19 90 83

Appelez entre 8H00 et 10H30 du mardi au vendredi

N'hésitez pas également à postuler directement par mail :
recherche-VCP@lesechosleparisien.fr

Bâtiment / Travaux publics

Bâtiment/T.P.

Hôtel 75 rech.h/f Bricoleur Qualifié - Logé 06.10.04.81.36

Transport Logistique Automobile

Chauffeur livreur

Rech. H/F Chauffeurs PL avec prises de poste sur à VERSAILLES M. CHANUDET : 07 69 09 45 13 mail : s.rubio@sasjeanjaures.fr

DEMANDES

Dame de Compagnie
Services à la personne - Aide à domicile
Cherche à travailler auprès de personnes âgées la nuit ou le week-end
Pas sérieux s'abstenir
0665171336

URGENT, JF recherche un ETABLISSEMENT : IME, FOYER, FONDATION, ASSOCIATION SUR LA REGION PARISIENNE POUR UN CONTRAT EN ALTERNANCE d'EDUCATRICE SPECIALISEE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024 - 0631393203

IMMOBILIER

HABITATION VENTE

Divers

VILLE DE TRAPPES
Appel à candidature pour la conclusion d'un bail commercial pour l'exploitation du restaurant « l'étoile d'or », totalement équipé (état neuf) d'une surface de 117m², comprenant une terrasse extérieur couverte sur jardin de 26m². Contrat de bail commercial. Durée : 9 ans
Loyer progressif sur 3 ans, année 3 : 42K€
Contact : laura.gaune@mairie-trappes.fr





LP/ARNAUD JOURNOIS

Kylian Mbappé, Ousmane Dembélé et Antoine Griezmann sont attendus à Clairefontaine ce mercredi midi pour le début de la préparation.

Quinze jours pour être au top

Les Bleus ont deux bonnes semaines et deux matchs amicaux pour gérer leur préparation avant leur entrée en lice dans la compétition, le 17 juin, contre l'Autriche.

Le programme de l'équipe de France

29 mai
Début du rassemblement à Clairefontaine (Yvelines)

5 juin (21 heures) :
France - Luxembourg à Metz, match de préparation

7 juin
date limite pour transmettre la liste définitive à l'UEFA

9 juin (21 h 15) :
France - Canada à Bordeaux, match de préparation

12 juin : départ pour le camp de base à Paderborn

17 juin (21 heures) :
Autriche - France (groupe D)

21 juin (21 heures) :
Pays-Bas - France (groupe D)

25 juin (18 heures) :
France - Pologne (groupe D)

Benjamin Quarez

L'EURO, c'est déjà demain. Pour les 25 Bleus retenus par Didier Deschamps, l'entrée dans la compétition se fera dans un peu moins de trois semaines, le 17 juin, à Düsseldorf contre l'Autriche. Cette date, le staff tricolore l'a cochée depuis un moment pour établir au mieux le calendrier de la préparation et son programme cadencé.

Commençons par le positif. Après avoir disposé de seulement douze jours pour préparer la Coupe du monde au Qatar, en novembre 2022, Mbappé et ses partenaires vont, cette fois, profiter d'une période un peu plus longue pour se refaire une santé, travailler ensemble, et ainsi se présenter dans les meilleures conditions en Allemagne.

L'aventure démarre, ce mercredi, pour une bonne partie du groupe (20 joueurs seront présents) qui a rendez-vous à Clairefontaine à partir de 11 heures pour attaquer la préparation. Deschamps se présentera en conférence de presse en début d'après-midi, avant un premier entraînement un peu plus tard. Cinq éléments seront absents pour les premières foulées.

Concernés par la finale de la Ligue des champions, ce samedi 1er juin à Wembley contre Dortmund, les Madrilènes Camavinga, Mendy et Tchouaméni — pourtant blessé — sont attendus dans les Yvelines le lundi 3 juin. L'arrivée des Milanais Giroud et Theo Hernandez a été différée, elle aussi, pour répondre aux obligations commerciales d'une mini-tournée en Australie du club italien, opposé à l'AS Roma en amical ce vendredi.

Besoin de fraîcheur

Maignan est exempté de ce long voyage. Après des discussions nourries en bonne intelligence avec le staff, le portier des Bleus a obtenu le feu vert de son club pour ne pas se rendre aux antipodes. Il retrouvera la sélection dès cette semaine et passera entre les mains du docteur pour bien préparer son retour après un mois d'absence en raison, d'abord, d'une blessure à l'adducteur droit puis d'une luxation de l'auriculaire de la main gauche contractée le 23 mai à l'entraînement.

Les premiers jours d'entraînement seront surtout axés sur le physique, la récupération et la mise en place d'un programme foncier pour les Bleus. Les membres de l'équipe médicale feront d'abord le point sur l'état des troupes et donneront des avis importants pour adapter les programmes des uns et des autres, certains ayant terminé leur saison depuis plus d'une semaine quand d'autres jouaient encore samedi dernier, à l'image des Parisiens (Mbappé, Barcola, Zaïre-Emery, Dembélé, Kolo Muani). Bien évidemment, Deschamps et son staff n'ont pas attendu la fin de la saison pour anticiper cette problématique.

Rompu de longue date aux grands rendez-vous et toujours soucieux du moindre détail, le sélectionneur a pris soin de tout prévoir depuis plusieurs mois. Il a fait chauffer le téléphone pour caler la planification avec les différents services de la Fédération. Un mot d'ordre : s'adapter. Depuis douze ans à la tête des Bleus, DD a pu observer la surcharge extrême des calendriers et la réduction perpétuelle des temps de récupération dont se plaignent de plus en plus de joueurs.

Un critère qu'il doit prendre en compte pour s'assurer que son équipe débarque avec le carburant nécessaire pour performer. L'Euro en 2021 a rappelé qu'il ne faut rien négliger dans ce domaine. Il y a trois ans, les meilleures équipes étaient celles qui avaient fait valoir leur fraîcheur. Ce qui avait largement manqué aux Bleus après une poule très relevée.

Deux rencontres la semaine prochaine

Cette fois, au moins, il ne devrait pas y avoir l'excuse des déplacements incessants et usants. Après avoir étudié plusieurs sites outre-Rhin, les Bleus auront leur petit cocon à Bad Lippspringe, près de Paderborn. Un camp de base fonctionnel où ils bénéficieront de la tranquillité nécessaire pour bien se préparer. La fraîcheur sera d'autant plus importante que, contrairement au Qatar, les Bleus joueront tous les quatre jours et non cinq. Soit un jour de récupération en moins qui va obliger le staff à quelques aménagements. Aussi, Deschamps aurait aimé n'avoir qu'un seul match de préparation avant le début du tournoi, mais en raison des contrats signés par l'UEFA avec les diffuseurs, il a été contraint d'en programmer deux. Les Bleus joueront le mercredi 5 juin à Metz (Moselle) contre le Luxembourg avant d'affronter le Canada, quatre jours plus tard, à Bordeaux (Gironde).

Didier Deschamps, le sélectionneur des Bleus. (LP/ARNAUD JOURNOIS)

L'occasion d'effectuer quelques tests et de donner du temps de jeu à des joueurs moins sollicités en club sur les dernières semaines. On pense à Kolo Muani, très peu utilisé par Luis Enrique sur la fin de saison, Konaté, Upamecano ou bien Coman, en phase de reprise après sa blessure à l'adducteur, mi-avril, et qui doit retrouver du rythme.

DD profitera aussi de la période pour échanger largement avec ses joueurs, discuter, plaisanter, laver les têtes si nécessaire, pour lancer le gros mois qu'ils vont vivre tous ensemble. L'accueil du bizuth Barcola, tout comme le retour très attendu du sage N'Golo Kanté, qui n'avait plus été convoqué depuis juin 2022, devraient offrir des premières images sympathiques. En attendant les autres…

Adoubé par l'émir et son président, Luis Campos joue les prolongations

PSG | Le directeur sportif du club de la capitale effectuera bien la troisième année de son contrat à Paris. Une prolongation de contrat est même à l'étude.

Dominique Sévérac

LUIS CAMPOS en train de danser au milieu des joueurs du PSG et reprenant des chants de supporters devant le kop, comme samedi à Lille après la victoire en Coupe de France, c'est une image que l'on pourrait revoir la saison prochaine.

Pour peu que le club de la capitale continue de gagner des titres, le conseiller sportif en sera. Malgré l'incertitude pesant sur son avenir il y a encore quelques semaines, le dirigeant portugais a reçu ces derniers jours l'assurance d'effectuer la troisième année – prévue dans son contrat – de son mandat à Paris. Sauf retournement de situation, il va donc l'effectuer et peut-être même gratter davantage de temps.



Fort de la confiance que lui accorde Nasser Al-Khelaïfi, Luis Campos pourrait prolonger son contrat à Paris au-delà de 2025.

LP/ARNAUD JOURNOIS

Avec Luis Enrique, un duo efficace

Luis Campos, 60 ans en septembre prochain, a réussi à balayer les vents contraires à défaut de susciter l'unanimité. Critiqué pour sa proximité avec le super agent Jorge Mendes, celui de Zaïre-Emery, Barcola ou encore Danilo et Vitinha, son caractère volcanique et un cloisonnement trop prononcé entre le sportif et l'administratif au goût de ce département, il a été conforté dans son rôle pour la saison prochaine.

L'ordre viendrait directement de l'actionnaire, Tamim ben Hamad al-Thani. Le 20 avril dernier, il n'avait échappé à aucun salarié du Campus, le lieu d'entraînement, l'entretien que le propriétaire avait sollicité avec Luis Campos, s'enfermant dans une salle de réunion avec Nasser Al-Khelaïfi, le président. Beaucoup avaient vu dans cette scène un adoubement et une confirmation. Elle n'a en effet pas tardé.

Le conseiller sportif n'a pas attendu cet encouragement pour se mettre au travail et explorer les pistes du mercato d'été. La visite médicale ce mardi à Paris de Matvey Safonov, gardien russe en passe de signer cinq ans avec la formation de Luis Enrique, en témoigne. Selon les premières informations distillées au sujet du futur ex-portier de Krasnodar, le Portugais l'avait ciblé depuis longtemps selon sa méthodologie désormais connue – il établit au moins cinq noms à recruter pour chaque poste. De source russe, Luis Enrique aurait appelé Matvey Safonov la semaine dernière pour lui détailler ses attentes.

Si Luis Campos reste une saison de plus au PSG, c'est aussi parce qu'il forme avec l'entraîneur asturien un duo complice et efficace. En public comme en privé, les deux hommes ne cessent de louer le travail de l'autre et, s'ils ne sont pas d'accord sur tout, tout le temps, ils fonctionnent main dans la main, multipliant les points de convergence.

Le ticket entraîneur-directeur sportif n'a pas toujours avancé ensemble de la sorte au PSG, Thomas Tuchel et Antero Henrique ou Mauricio Pochettino et Leonardo pourraient en témoigner. Avec Nasser Al-Khelaïfi au-dessus d'eux et malgré des incompatibilités d'humeur connues, le trio (re)prend les rênes du mercato au printemps, comme il l'avait fait l'été dernier lors de l'arrivée du technicien espagnol.

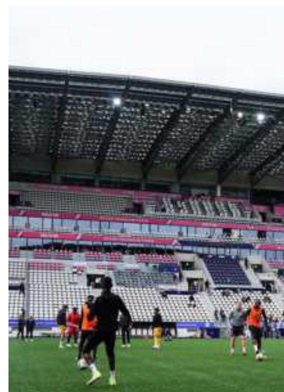
Il y a quelques semaines, le maintien de Luis Campos n'était pas garanti. En froid avec certains dirigeants du club ou dans sa galaxie proche – une relation polaire avec Antero Henrique en particulier –, ses proches le disaient également exténué par la machine à broyer à laquelle on compare parfois le PSG. Signe que la tendance s'est totalement inversée, une prolongation de contrat est désormais à l'étude afin qu'il se projette au-delà de 2025. Seul à bord, sans contrepoids souvent imposé, alors qu'aucun directeur sportif n'a duré plus de trois saisons au PSG depuis le deuxième passage de Leonardo entre 2019 et 2022.

Actu express

Football : le Paris FC à Jean-Bouin en 2025-2026 ?

Après sa rocambolesque élimination des playoffs d'accession en Ligue 1, le Paris FC est déjà tourné vers le futur et aimerait régler le dossier du stade. Au sein du club et à la mairie de Paris, personne ne veut revivre le triste spectacle d'une pelouse indigne d'un club professionnel et les délocalisations forcées. Si les choses se sont améliorées lors des deux derniers mois de la saison, le Paris FC souhaite une solution pérenne pour l'avenir.
S'il était question qu'il prenne à sa charge la gestion de la pelouse de Charléty, ce ne serait plus la tendance aujourd'hui. Car Charléty, ce n'est pas seulement un problème de pelouse. C'est aussi un manque de guichets. L'option pourrait donc être le stade Jean-Bouin. Pour le moment, ce n'est qu'à l'état des premières discussions entre les différentes parties.
Le Paris FC envisage d'y déménager pour la saison 2025-2026. Des discussions ont été entamées avec le Stade Français, le club de rugby qui y réside.
Du côté du Paris FC, on reste néanmoins « prudent » car les obstacles sont nombreux. Il faudra déjà transformer la pelouse synthétique (pas autorisée en L 2) en hybride et que le FC Versailles (National), locataire depuis deux saisons, trouve un autre stade.

Laurent Pruneta



Le Paris FC (Ligue 2) étudie avec la mairie de Paris et le Stade Français la possibilité de déménager à Jean-Bouin.

ICON SPORT

FOOTBALL
Sylvain Ripoll, nouvel entraîneur de Guingamp
Sylvain Ripoll est de retour en Ligue 2. L'arrivée de l'ancien sélectionneur de l'équipe de France Espoirs à Guingamp a été actée mardi. Le Breton de 52 ans va remplacer Stéphane Dumont sur le banc du club costarmoricain.

AUTO
Zidane au coup d'envoi des 24 Heures du Mans
Le départ de la 92e édition de la plus grande course automobile du monde sera confié à Zinédine Zidane, le 15 juin au Mans (Sarthe). Une première pour le champion du monde 1998.

BASKET-BALL
Le CSP Limoges recalé de l'élite
Ce mardi, les membres du gendarme financier (DNCCG) ont pris la décision de ne pas engager le CSP Limoges en Betclic Elite, ni en Pro B. La veille, la propriétaire du club, Céline Forte, avait rompu les négociations avec le seul candidat connu à sa reprise, Lionel Peluhet, numéro 2 d'Intermarché. Le club a huit jours pour faire appel.

« Richard, Gaël, faites-vous plaisir ! »

Les deux vétérans du tennis tricolore sont au rendez-vous du deuxième tour, où Gasquet affronte notamment ce mercredi le n° 2 mondial Jannik Sinner. Gilles Simon, ancien camarade de jeu, suit avec attention leur fin de carrière…



Court Philippe-Chatrier (Paris), 24 mai 2022. Richard Gasquet et Gaël Monfils sont les deux derniers mousquetaires encore en activité. Gilles Simon est retraité depuis 2022.

LES RÉSULTATS

1er tour (simple hommes) :
Ruud (NOR/n°7) bat Meligeni Alves (BRE) : 6-3, 6-4, 6-3
Etcheverry (ARG/n°28) bat Cazaux (FRA) : 3-6, 6-2, 6-1, 6-4
Rinderknech (FRA) bat Walton (AUS) : 6-2, 6-4, 7-5
Fritz (USA/n°12) bat Coria (ARG) : 2-6, 6-1, 6-2, 6-1
Navone (ARG/n°31) bat Pablo Carreno Busta : 5-7, 6-1, 6-3, 6-0
Rune (DAN/n°13) bat Evans (GBR) : 6-4, 6-4, 6-4
Zeppieri (ITA) bat Mannarino (FRA/n°22) : 4-6, 6-2, 6-1, 6-2
Goffin (BEL) bat Mpetshi Perricard (FRA) : 4-6, 6-4, 6-3, 6-7 (4), 6-3

1er tour (simple femmes) :
Rybakina (KAZ/n°4) bat Minnen (BEL) : 6-2, 6-3
Qinwen Zheng (CHN/n°7) bat Cornet (FRA) : 6-2, 6-1
Sabalenka (BLR/n°2) bat Andreeva (RUS) : 6-1, 6-2
Martic (CRO) bat Mladenovic (FRA) : 6-4, 6-4
Kasatkina (RUS/n°10) bat Frech (POL) : 7-5, 6-1
Mertens (BEL/n°25) bat Carle (ARG) : 6-3, 7-6 (8)
Keys (USA/n°14) bat Zarazua (MEX) : 6-3, 6-2
Azarenka (BLR/n°17) bat Podoroska (ARG) : 6-1, 6-0

LE PROGRAMME

(Principaux matchs, ce mardi à partir de 11 heures)

Court Philippe-Chatrier
Kenin (USA) - Garcia (FRA)
De Jong (HOL) - Alcaraz (ESP)
Swiatek (POL/n°1) - Osaka (JAP)
Pas avant 20h15 : Gasquet (FRA) - Sinner (ITA/n°2)

Court Suzanne Lenglen
Altmaier (ALL) - Tsitsipas (GRE/n°9)
Osorio (COL) - Jabeur (TUN)
Rublev (RUS) - Martinez (ESP)
Gauff (USA/n°3) - Zidansek (SLO)

Propos recueillis par
Éric Bruna

RICHARD GASQUET et Gaël Monfils, bientôt 38 ans, font de la résistance. Ce n'était pas forcément gagné, mais les deux vétérans du tennis tricolore seront au rendez-vous du deuxième tour de Roland-Garros. Presque un petit exploit pour le Biterrois, qui n'avait plus gagné de match en Grand Chelem depuis deux ans et sera opposé ce mercredi au n° 2 mondial, Jannik Sinner. Désormais coentraîneur de Medvedev, Gilles Simon, retraité depuis 2022, porte un regard tendre sur ses deux compères d'une époque dorée…

Avec Jo-Wilfried Tsonga, vous avez raccroché en 2022. Pensiez-vous voir Gaël Monfils et Richard Gasquet gagner encore à Roland-Garros en 2024 ?
GILLES SIMON. Honnêtement, oui. Pour moi, Gaël est toujours très en forme. C'est plus dur pour Richard, cela fait un moment qu'il est sur un fil, mais il s'accroche parce qu'il a envie de durer le plus longtemps possible. Il est à un classement dangereux (124e) et il fait tous les efforts pour se maintenir. Si tu recules trop, c'est fini. Le classement décide pour toi. Arrêter, c'est très personnel comme décision. Alors, profitez les gars, faites-vous plaisir ! Le seul truc, c'est d'arriver à partir avant que ce ne soit trop la catastrophe.

C'était votre crainte ?
J'ai eu cette peur de me dire *j'ai joué trop longtemps, je n'y arrive plus du tout* pour finalement réussir à faire deux bons tournois où je voulais bien jouer *(Roland-Garros et Bercy)*. Mais je savais que c'était un miracle parce que j'avais le sentiment d'avoir trop attendu et je craignais d'être ridicule.

Comment les voyez-vous dire au revoir au tennis ?
Jo m'a dit qu'il avait fait une petite dépression derrière. Moi je n'ai rien ressenti du tout, j'étais à l'aise. Richard, ça l'inquiète vraiment de s'arrêter. Il veut rester parce qu'il se définit comme joueur de tennis. D'un coup il ne le sera plus et cela fait un peu peur quand tu t'es levé tous les jours de ta vie pour ça. Au début tu profites, mais après ? Comme ça fait un moment qu'il réfléchit, il doit aussi prendre le temps de se mettre à l'aise et de trouver son truc. Il est quand même à 35 tournois par an (33 en 2023) !

Et Gaël ?
Je pense qu'il sera plus à l'aise quand il arrêtera… mais il est aussi plus en forme ! Il adore jouer, sa femme *(Elina Svitolina)* joue. Mais je ne me fais aucun souci, il sera heureux chez lui comme sur le court.

Quand vous les voyez sur le court, ça vous donne envie ?
(Rire.) Surtout pas ! J'aime bien les regarder parce qu'ils jouent encore extrêmement bien. Les problèmes sont physiques, ce n'est pas un problème de niveau de tennis. Mais cela ne me donne pas envie parce que je sais que je n'en suis plus capable. Et quand je les vois en souffrance, qu'à un moment ça n'avance plus, je me revois vers la fin contre Arnaldi à l'US Open *(sorti au 2e tour des qualifications pour son dernier Grand Chelem)*. Je perds 6-4 au 3e set et je ne pouvais même plus prendre ma position au retour. Il fallait que j'avance ma jambe droite, que je me baisse, etc. C'était plus que laborieux.

Si vous étiez leur coach, que leur diriez-vous ?
Juste de profiter et de savoir ce que tu cherches sur le terrain. C'est-à-dire qu'il y a cette phase où tu luttes contre ta propre chute et qui est tellement désagréable… Tu dois avoir Rafa *(Nadal)* qui est là-dedans en ce moment. De temps en temps, tu as une bonne journée qui te laisse penser que ça revient un peu, et bam, tu prends une déception derrière. Il faut se fixer des objectifs atteignables et plus en lien avec l'état dans lequel on est. C'est quoi, ma réalité ? Passer deux tours ? Alors allons-y. Si j'en ai trois, c'est magique…

On a l'impression que votre retraite et celle de Tsonga ont permis d'apprécier différemment leurs derniers feux sur le circuit…
C'est un mécanisme classique mais toujours étonnant. Juste avant que tu annonces ta retraite, tout le monde se demande pourquoi tu continues et tu entends beaucoup de négatif. Bizarrement, quand tu dis *j'arrête*, il n'y a que de la bienveillance et les gens se souviennent de ce que tu as fait de bien ! Je trouvais ça injuste quand on jouait. On essayait de faire de notre mieux et on en prenait plein la gueule alors qu'on parlait toujours des anciens sous leur meilleur jour. Et pourtant, on a été plus forts que la plupart de ces joueurs-là. *(Sourire.)* Dans un sens, on peut dire que notre arrêt a rendu service à Gaël et à Richard. Car on sait qu'ils ne sont pas éternels et il y a beaucoup plus d'indulgence et de bienveillance autour d'eux.

FANS | La folie des nouveaux kops de supporters

Samuel Gothot

ALEX DE MINAUR leur a fait un doigt d'honneur après sa défaite face à Arthur Fils à Barcelone. Ugo Humbert les a trouvés « mythiques », soulignant que « c'était trop bien d'avoir un soutien pareil loin de chez soi ». Qu'ils soient français ou étrangers, aucun joueur de tennis n'est indifférent aux nouveaux groupes de supporters tricolores qui parcourent le monde pour encourager leurs compatriotes dans les tribunes. Depuis le premier jour des qualifications de Roland-Garros, ils sont omniprésents et mettent le feu à tous les matchs des Français, entraînant le reste du public dans leur sillage.

À l'Open d'Australie déjà, l'engouement avait été impressionnant, le bruit assourdissant. Arthur Cazaux, huitième de finaliste à Melbourne, en avait d'ailleurs bien profité pour réaliser son meilleur résultat en Grand Chelem. « Ils sont incroyables avec moi sur chaque match, souriait-il. J'adore le show et quand le public pousse, que tout le kop français est là à crier à chaque point, j'adore ça. J'essaie de les nourrir autant qu'ils me nourrissent. Cet échange d'émotions est incroyable. »

Le Montpelliérain avait même invité des fans dans son box pour son deuxième tour face à Holger Rune. Rencontrés par hasard au bord des courts australiens, ces fans français, désormais associés sous le nom du « Koq » et dont plusieurs sont très actifs sur les réseaux sociaux, ont accompagné Arthur Cazaux jusqu'à la fin de son épopée et sa défaite face au Polonais Hubert Hurkacz.

Encouragés par Gaël Monfils

Leur initiative a fait des émules. Quelques semaines plus tard, à l'ATP 250 d'Estoril, au début du mois d'avril, un autre groupe de potes s'est formé : la Tribune bleue. Venus à huit pour assister au tournoi et profiter d'une semaine de vacances, les Français en ont profité pour soutenir Gaël Monfils lors de ses deux premiers tours, face à Henrique Rocha et Marton Fucsovics. Un accueil qui a plu à l'ancien 6e mondial, qui les a encouragés à créer un kop.

« On a un peu échangé avec lui à la fin de son premier tour, c'était super agréable, même si ce n'était pas long, explique Achille Duponchel, l'un des membres fondateurs du groupe. Il a surtout mentionné


LP/ARNAUD JOURNOIS

qu'on était des passionnés de tennis, qu'on était hyper respectueux et qu'il aimerait avoir du soutien comme ça sur tout le circuit. Ça a fait tilt et on a lancé le projet. » Ils sont désormais un peu plus de 300 dans une conversation sur le canal Discord, et s'arrangent pour se réunir lors de différents tournois, comme à Madrid ou à Bordeaux.

Dès le premier jour des qualifications de Roland-Garros, leur présence a été remarquée. Sur le court n° 14, ils ont tenté de porter Gabriel Debru vers la victoire, même si le jeune Français s'est finalement incliné en trois manches face au Monégasque Valentin Vacherot. « Notre objectif, c'est de fédérer une communauté de supporters de tennis qui sont prêts à venir encourager les Français dans le respect », poursuit Achille Duponchel.

Une charte avec des « règles précises »...

Le respect de la discipline, et de l'adversaire, est une notion importante. Les membres fondateurs de la Tribune bleue ont d'ailleurs rédigé une charte que doivent signer et respecter les nouveaux membres. « On a des règles très précises comme encourager uniquement entre les points, ne pas faire de bruit pendant les échanges, ne pas célébrer les doubles fautes... On ne veut pas que les joueurs étrangers soient dérangés, on veut juste pousser les Français vers la victoire », assure l'étudiant, qui compte profiter de ses prochaines vacances pour assister à un nouveau tournoi.


PHOTO ICON SPORT/PATRICK HAMILTON

À Melbourne, les supporters français avaient mis le feu et porté Arthur Cazaux vers son premier huitième de finale en Grand Chelem.

Désormais bien installés, et amenés à se développer, ces kops ont également eu le mérite de ramener un certain engouement dans les tribunes. Alors que les chaudes ambiances étaient habituellement réservées aux rencontres de Coupe Davis, le public est désormais prêt à chanter, à hurler et à acclamer ses représentants. De quoi faire monter les décibels à la porte d'Auteuil.

... malgré quelques abus

Les débordements sont toutefois réguliers, notamment venant du reste des fans, chauffés à blanc par les nombreux chants. Ce dimanche, sur le court Simonne-Mathieu, alors que Corentin Moutet avait promis « l'enfer » à son adversaire, Nicolas Jarry, le public s'est déchaîné, hurlant même lors des doubles fautes du Chilien.

« J'ai trouvé qu'ils étaient derrière moi, a souligné le Français, questionné sur l'irrespect des fans. Ils l'ont tout de même applaudi, même à son entrée sur le terrain. Moi, au Chili, j'ai été hué du premier au dernier point dès mon entrée. Donc, je ne sais pas si c'était vraiment irrespectueux. »

Après sa défaite en quatre sets, le 19e mondial n'a pas souhaité épiloguer et s'est abstenu de tout commentaire. Les Français, eux, n'en ont cure, et profitent de ce soutien infaillible qu'ils ont cherché pendant de longues années à Roland-Garros. « L'énergie qu'ils donnent du premier au dernier point, c'était assez exceptionnel, reconnaissait Chloé Paquet, qui a même offert des invitations à Tribune bleue, après son premier tour. Vraiment, je les remercie, j'espère qu'ils seront là mercredi, en tout cas, on va tout faire pour. » Un atout supplémentaire pour faire tomber Katerina Siniakova.

Cérémonie d'ouverture : « Le risque d'effondrement de balcons est réel »

Une experte en pathologie des bâtiments tire la sonnette d'alarme sur la vétusté de certains garde-corps et dalles d'immeubles haussmanniens le long des quais de Seine, théâtre de la parade olympique.

Vincent Mongaillard

IL Y A quelques semaines, Dominique Boussuge, experte en pathologie des bâtiments, a passé au peigne fin des balcons d'immeubles le long des quais de la capitale, avec vue inestimable sur la Seine et la cérémonie d'ouverture des JO, le 26 juillet. Son diagnostic est inquiétant. Elle a observé sur certaines dalles « énormément de fissures » ainsi qu'une prolifération de mousses, synonyme d'étanchéité défectueuse et donc de fragilité.

L'un des maîtres des lieux lui a confié vouloir réunir lors de la parade fluviale 20 personnes sur ses 4 m² de balcon. « Je lui ai dit que c'était inconscient, relate cette présidente de l'Institut international des experts et enseignante à l'université Toulouse Capitole. Il m'a rétorqué : *Eh bien, il y en a qui se mettront aux fenêtres !* J'ai alors testé les garde-corps, ça bougeait ! » frissonne-t-elle.


LP/JEAN-BAPTISTE QUENTIN

L'experte Dominique Boussuge a observé sur certaines dalles « énormément de fissures ». *(Illustration.)*

Ce 26 juillet la « hante jour et nuit... »

Depuis des mois, cette spécialiste tire la sonnette d'alarme sur les dangers d'une suroccupation de ces plates-formes rêvées (pour admirer les délégations d'athlètes) et garde-corps susceptibles de se desceller sous la pression des spectateurs. « Le risque d'effondrement est réel. J'appréhende ce 26 juillet, ça me hante jour et nuit... »

En bord de Seine, les balcons subissent plus qu'ailleurs l'humidité, qui a un « impact sur la résistance de la dalle » et peut aussi « corroder les armatures ». La plupart datent de l'époque haussmannienne, composés d'une pierre de calcaire « très poreuse et friable », ultrasensible aux vibrations et aux aléas climatiques.

En début d'année, les professionnels de l'immobilier alertaient, eux aussi, sur cette problématique des balcons considérés comme des parties communes à usage privatif. La Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM), qui rassemble agents immobiliers, syndics de copropriété et administrateurs de biens, suggérait la prise d'un arrêté par les autorités enjoignant aux propriétaires concernés de réaliser une sorte de contrôle technique. Une idée restée lettre morte. « Le sujet de l'occupation des balcons n'est pas du ressort de la puissance publique. C'est de la responsabilité de tout un chacun de s'assurer d'une occupation normale et d'un usage conforme lors de la cérémonie d'ouverture », nous répond la préfecture de police de Paris.

La FNAIM du Grand Paris a adressé à ses 1 200 adhérents franciliens une note de vigilance, invitant les propriétaires à examiner visuellement « l'état du garde-corps et signaler toute anomalie éventuelle au gestionnaire de l'immeuble ». « J'aurais aimé que notre note soit relayée par le site de la mairie, par exemple. Malgré nos alertes, le sujet n'a pas été repris par les autorités publiques », soupire Olivier Princivalle, président de la FNAIM du Grand Paris.

« Quasiment personne » n'a sollicité un expert

L'Unis, principal syndicat de syndics, a également conçu une note d'avertissement qui peut aussi faire office d'affiche dans les halls d'entrée. « À l'attention des occupants », ce document conseille d'éviter « les sauts ou mouvements qui pourraient créer une pression supplémentaire » sur les balcons ou de « vérifier ou, en cas de doute, de faire vérifier par un professionnel leur stabilité ». « Il y a eu une prise de conscience », salue Benjamin Darmouni, président délégué de l'Unis Grand Paris, tout en regrettant que « quasiment personne » n'ait sollicité un expert pour un examen de la structure. Un constat partagé par François-Emmanuel Borrel, président de la société Griffaton, qui exerce une activité de syndic de copropriétés.

« Il y a pourtant des situations pour lesquelles je suis convaincu que c'est dangereux », signale-t-il. Ce super-syndic a sensibilisé les forces vives des dizaines d'immeubles des quais de Seine qu'il pilote en rappelant à deux reprises, à l'occasion des appels provisionnels de charges, que « les balcons, terrasses, garde-corps ne sont pas nécessairement éprouvés pour la charge qui risque de leur être portée ». Les gardiens et gardiennes ont aussi été informés.

Pour Marie*, qui réside dans une bâtisse de haut standing sur l'île de la Cité, « le sujet a été évoqué durant l'AG des copropriétaires ». Lors du défilé nautique quasiment en bas de chez elle, elle ouvrira ses balcons à ses quatre enfants et leurs copains. « Mais on ne sera pas 25 personnes ! » assure-t-elle.

En cas d'accident, la responsabilité incombe à la copropriété. « Le syndic a un devoir de conseil, c'est à lui de bouger, de faire voter les travaux d'entretien », martèle Dominique Boussuge.

* Le prénom a été changé.



Le syndic a un devoir de conseil, c'est à lui de bouger, de faire voter les travaux d'entretien

Dominique Boussuge, experte en pathologie des bâtiments

Actu express

Déjà 600 000 spectateurs pour la flamme et une nouvelle étape conclue à Angers

La 18e étape du relais de la flamme olympique s'est conclue à Angers (Maine-et-Loire) ce mardi soir avec l'allumage de la vasque par l'acteur Thomas Jolly, directeur artistique des cérémonies des JOP de Paris 2024. Un peu plus tard que prévu (19 h 56 au lieu de 19 h 20) en raison d'un petit retard sur le parcours encore animé. Plus tôt dans la journée, le cavalier Nicolas Touzaint, représentant français aux Jeux de Montréal (1976), a porté la flamme sur son cheval au parc de l'Isle-Briand au Lion-d'Angers. Cette étape a, par ailleurs, été marquée par une animation dédiée au tennis de table grâce à Patrick Chila, médaillé de bronze aux Jeux de Sydney (2000). Rendez-vous ce mercredi pour la 19e étape en Mayenne et, notamment, à Laval.
Selon un bilan intermédiaire du ministère de l'Intérieur communiqué ce mardi, plus de 600 000 personnes au total se sont massées sur les bords de route pour voir passer le relais de la flamme olympique depuis l'arrivée de celle-ci à Marseille, le 8 mai. « Le relais continue de sillonner la France avec un niveau de protection inédit qui permet à cette belle fête populaire de se dérouler sans incident majeur », souligne le ministère dans un communiqué, rappelant la mobilisation de 1 000 à 1 500 policiers et gendarmes chaque jour. **L.P.**



Angers (Maine-et-Loire), ce mardi. L'acteur Thomas Jolly a procédé à l'allumage de la vasque. PHOTOPQR/« OUEST-FRANCE »

BILLETTERIE
Tickets en vente ce jeudi
Rendez-vous dès ce jeudi pour la mise en vente de nouveaux billets pour les Jeux. Le début d'un rendez-vous régulier, programmé à 10 heures tous les jeudis jusqu'au coup d'envoi des JO. Cette semaine, l'athlétisme, le beach-volley et le rugby à 7 masculin sont concernés. Rendez-vous sur Tickets.paris2024.org.

ORGANISATION
Médecins urgentistes recherchés
Le comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo) de Paris 2024 a besoin de médecins urgentistes bénévoles pour boucler ses effectifs médicaux sur les différents sites des Jeux.

CYCLISME
Labous, Cordon-Ragot et Berteau sélectionnées
Juliette Labous, Audrey Cordon-Ragot et Victoire Berteau représenteront la France lors des épreuves de cyclisme sur route cet été. Les trois femmes disputeront la course en ligne (4 août) et les deux premières citées seront alignées en outre sur le contre-la-montre (27 juillet).

« Cette blessure m'a fait mûrir »

JEUDI À LONGCHAMP | Jockey d'*Allurre*, Jacky Nicoleau a retrouvé la compétition en début d'année après une saison 2023 blanche, en raison d'une blessure au genou.

Kévin Romain

LA CARRIÈRE de Jacky Nicoleau a connu un sérieux coup d'arrêt. La raison ? Une rupture des ligaments du genou droit qui l'a empêché de pratiquer son métier de jockey pendant un an et deux mois. « Je me suis fait cela en jouant au football », peste l'intéressé. Conséquence. Une année 2023 blanche. Pas une course. Pas une victoire. « C'était difficile de voir les copains gagner et de rester à la maison, confie-t-il. J'aurais pu reprendre en fin de saison dernière mais j'avais toujours du mal à retrouver ma flexion et mon extension. J'ai préféré perdre trois mois de plus et revenir en pleine possession de mes moyens plutôt que de risquer de me blesser à nouveau. » Le frère cadet de Fabrice Nicoleau, ancien jockey lui aussi, a donc effectué son retour à la compétition en janvier dernier. « La reprise a été compliquée, avoue-t-il. J'ai mis deux mois à retrouver mon potentiel. » Mais le jeune homme de 25 ans n'est pas du genre à baisser les bras. « Je suis compétiteur dans l'âme et ambitieux, lâche-t-il. Comme on dit chez moi, il faut avoir le couteau entre les dents. » Le natif d'Ancenis (Loire-Atlantique) a déjà signé huit succès en 2024. « Cette blessure m'a fait mûrir, lance celui qui a quitté sa région d'origine pour tenter l'aventure parisienne. Je me rends compte qu'une carrière se joue à peu de choses. »



« L'état de la piste sera une grosse interrogation mais on va essayer de faire de notre mieux » prévient Jacky Nicoleau au sujet de sa partenaire, *Allurre* (n° 2). (SCOOPDYGA.)

Des ambitions pour l'avenir

Alors qu'il travaille à Chantilly pour Alicja Karkosa, le supporter du FC Nantes espère briller dimanche sur l'hippodrome des Princes de Condé avec *Sheema's Rose*. « C'est la seule jument que j'ai pour ce niveau. Ce serait top de remporter un Groupe III avec elle. Je suis venu à Paris pour voir un peu plus grand. » Dans un avenir plus lointain, il espère atteindre les « 20-25 gagnants en 2024 et ainsi perdre sa décharge. » Un objectif auquel pourrait contribuer *Allurre* (n° 2). « Elle s'est imposée avec de la marge dernièrement, conclut-il. Cependant, l'état de la piste sera une grosse interrogation. On va essayer de faire de notre mieux. »

Nos pronostics

JOHAN GÉRARD



8 PINGO
14 HONGUEMARE
1 PANDIA SELENE
3 LOOKING AT ME
10 DEEP SEA
16 BEAUTIFUL ASPEN

7 LUCKY EYE
2 ALLURRE

MARIE-FRANCE BERTELLA



16 BEAUTIFUL ASPEN
10 DEEP SEA
1 PANDIA SELENE
3 LOOKING AT ME
8 PINGO
11 LEANDRA

9 VILLA DARYA
4 INKIOSTRO

KÉVIN ROMAIN



9 VILLA DARYA
1 PANDIA SELENE
3 LOOKING AT ME
7 LUCKY EYE
6 JOH SPIRIT
16 BEAUTIFUL ASPEN

15 LINFASOMMER
2 ALLURRE

JOEY ATTIA



1 PANDIA SELENE
3 LOOKING AT ME
5 DRUMMIN LIFE
9 VILLA DARYA
2 ALLURRE
6 JOH SPIRIT

14 HONGUEMARE
16 BEAUTIFUL ASPEN

LEUR SYNTHÈSE

1 PANDIA SELENE
3 LOOKING AT ME
16 BEAUTIFUL ASPEN
9 VILLA DARYA
2 ALLURRE
8 PINGO

10 DEEP SEA
14 HONGUEMARE

NOMBRE DE CHEVAUX CITÉS 14

EQUIDIA

SÉBASTIEN DÉPRÉ



3 LOOKING AT ME
1 PANDIA SELENE
8 PINGO
6 JOH SPIRIT
7 LUCLY EYE
9 VILLA DARYA

2 ALLURRE
11 LEANDRA

Résultats et rapports en direct au 0.892.683.675 (1,99€/appel)

RÉUNION 1 - 6e COURSE - PRIX DU PALAIS DES GLACES

PLAT - HANDICAP DIVISÉ - PREMIÈRE ÉPREUVE - FEMELLES - COURSE 2 - 53 000 € - 1 850 M - GRANDE PISTE - **DÉPART VERS 20 H 15**

N°	CHEVAUX	S.R.	AGE	POIDS	JOCKEYS	ENTRAINEURS	CDE	PROPRIETAIRES	GAINS	ORIGINES	DERNIERES PERFORMANCES	COTES
1	PANDIA SELENE	Fb.	4	60	T. Piccone	H.-A. Pantall	4	Mme S. Egloff	79 730	Vanishing Cupid - Palmotia	1p 3p 12p (23) 5p 6p 1p 7p 10p 2p	3/1
2	ALLURRE	Fb.	5	60	J. Nicoleau	M. Cesandri	1	Mlle M. Risi	86 870	Anodin - Alleaza	1p 2p 1p 5p 3p (23) 5p 2p 6p 4p	11/1
3	LOOKING AT ME	Fal.	5	59	M. Barzalona	P. de Chevigny	16	Ec. Le Cercle	92 440	Iffraaj - Polar Eyes	1p 1p (23) 10p 4p 4p 3p 2p 3p 3p	5/1
4	INKIOSTRO	Fn.p.	4	58,5	Mlle D. Santiago	M. Guarnieri	11	L. Morari	69 140	Dabirsim - Moon Eclipse	15p 15p 13p 2p (23) 1p 7p 1p 11p 1p	15/1
5	DRUMMIN LIFE	Fb.	4	58,5	H. Besnier	E. Monfort	14	F. Fahy	26 850	Gleneagles - Enjoy Life	8p 1p 3p (23) 6p 9p 5p 6p (22) 1p 3p	20/1
6	JOH SPIRIT - A	Fb.f.	5	58	I. Mendizabal	P. Sigaud	9	P. Sigaud	46 880	The Great Spirit - Surfing du Loire	1p 4p 7p 12p 6p (23) 11p 1p 13p 4p	16/1
7	LUCKY EYE	Fb.	4	58	Mlle C. Pacaut	A. Bolte	2	Lucky stables	13 450	Golden Horn - Polar Eyes	8p 1p (23) 4p 3p 3p	27/1
8	PINGO	Fb.	6	57,5	C. Demuro	D. Smaga	13	G. Augustin-Normand	95 830	Anodin - Sula's Charm	7p 1p 6p 10p (23) 9p 14p 12p 4p 10p	8/1
9	VILLA DARYA	Fb.	6	57	E. Hardouin	E. Libaud	5	Haras des Sablonnets	70 550	Red Dubawi - Shippawa	1p 7p (23) 6p 1p 3p 1p 4p 6p 4p	10/1
10	DEEP SEA	Fb.	6	57	Mlle M. Vélon	E. Libaud	3	Mme A. Kurth	70 500	Anodin - Zilly Fish	10p 4p (23) 1p 8p 1p 8p 3p 15p 2p	16/1
11	LEANDRA	Fb.	4	57	T. Bachelot	M. Münch	12	E. Schwaiger	28 550	Soldier Hollow - Leukothea	6p 5p (23) 3p 3p 2p 5p 1p	35/1
12	SAKURA GLITTERS	Fb.	4	57	R. Mangione	P. Decouz (s)	6	Scea Ec. Bader	22 725	Martinborough - Loupy Glitters	8p 1p 1p 3p (23) 8p 5p 9p	32/1
13	ALATHEA - A	Fgr.	5	56,5	R. Péhu	P. Decouz (s)	8	M. Pehu	48 450	Al Wukair - Astéria	4p (23) 6p 2p 8p 9p 1p 5p (22) 2p 4p	45/1
14	HONGUEMARE	Fb.	5	56,5	A. Crastus	Y. Barberot	10	G. Augustin-Normand	36 945	Le Havre - Hallotière	3p (23) 10p 4p 3p 5p 9p 3p 7p 8p	14/1
15	LINFASOMMER	Fb.	4	56	A. Madamet	M. Pitart	15	J.-P. Roman	60 330	Sommerabend - Linfa Bowl	6p 7p 7p 8p 1p 2p 2p (23) 3p 11p	42/1
16	BEAUTIFUL ASPEN - O	Fb.f.	6	56	A. Pouchin	E. Libaud	7	P. Lemoine-Boucaud	107 000	Dabirsim - Aspen Darlin	1p 13p 2p (23) 2p 3p 1p 2p 13p 2p	13/1

Pour 4 ans et plus Référence : +21.

A : oeillères australiennes. **O :** oeillères normales.

L'Argus

1. Pandia Selene, 62;
2. Allurre, 61,5;
3. Looking At Me, 61;
4. Inkiostro, 57,5;
5. Drummin Life, 57;
6. Joh Spirit, 59;
7. Lucky Eye, 57;
8. Pingo, 58;
9. Villa Darya, 58;
10. Deep Sea, 57,5;
11. Leandra, 56;
12. Sakura Glitters, 56;
13. Alathea, 55;
14. Honguemare, 57;
15. Linfasommer, 54,5;
16. Beautiful Aspen, 57,5;

SON CLASSEMENT INTERPRÉTÉ

3. Looking At Me
1. Pandia Selene
2. Allurre
16. Beautiful Aspen
6. Joh Spirit
9. Villa Darya
14. Honguemare
8. Pingo

Les pronostics de la presse

Paris-Turf	1	3	9	16	14	13	8	Le Dauphiné Libéré	9	16	10	1	13	14	3
Paris-Turf.com	14	1	3	16	9	8	10	Le Républicain Lorrain	1	16	3	10	9	8	7
Week-End	1	3	9	16	14	13	8	Equidia	1	14	3	8	16	11	6
Week-End.com	9	3	16	1	8	7	10	Dernières Nouvelles d'Alsace	1	3	14	9	8	16	2
Geny Courses	1	3	14	16	13	9	10	France Antilles Courses	7	1	2	3	12	10	16
Geny.com	16	1	12	3	9	10	8	La Provence	3	5	7	12	8	1	14
3601	1	14	16	8	10	9	3	Le Progrès de Lyon	1	9	10	3	8	7	16
La Gazette	16	9	1	2	12	14	3	Confidentiel des pistes	1	14	12	11	2	3	8
Ouest-France	1	16	3	8	9	10	11								

LES PRIORITÉS **17 fois :** Pandia Selene (1), Looking At Me (3); **15 fois :** Beautiful Aspen (16); **13 fois :** Pingo (8), Villa Darya (9); **11 fois :** Honguemare (14); **10 fois :** Deep Sea (10); **5 fois :** Lucky Eye (7), Sakura Glitters (12); **4 fois :** Allurre (2), Alathea (13); **3 fois :** Leandra (11); **1 fois :** Drummin Life (5), Joh Spirit (6). **Abandonnées :** Inkiostro (4), Linfasommer (15).

Coup de folie

6 JOH SPIRIT

Elle vient de renouer avec la victoire en étant munie d'œillères australiennes pour la première fois. Ce sera à nouveau le cas ; méfiance.

Jockey à suivre

ALEXIS POUCHIN

"Je retrouve *Beautiful Aspen* avec qui je viens de remporter une course à conditions sur la piste en sable de Chantilly. Elle a déjà prouvé qu'elle était capable de bien faire au niveau des gros handicaps et je pense qu'elle vaut un lot comme ça, à condition que la piste ne devienne pas trop souple."

Retrouvez son pronostic en page suivante.

QUINTÉ : CI PPO RA CRÉE LA SURPRISE

Plus revue depuis le 22 octobre et son unique sortie publique, *Ci Ppo Ra* a remporté le Prix Aladdin, support du Quinté+ à Auteuil, à 36/1 ! Dans une course marquée par le forfait de trois concurrents, la pensionnaire de Florent Bellemere s'impose à la lutte face à *Another World*, un autre outsider. Animateur et favori, *Worth It* complète le podium, devant *Maccarellu* et l'inédite *Karma d'Airy*.

LIZA JOSSELYN, LE RÊVE CONTINUE

La fille de *Ready Cash* et *Bélina Josselyn* s'est jouée de l'opposition dans le Prix Ozo, hier sur la cendrée parisienne. Installée en tête par Jean-Michel Bazire, *Liza Josselyn* a contrôlé la course et s'est imposée sur une simple accélération, remportant le premier Groupe II de sa carrière. « Elle a un caractère de vainqueur, confie son propriétaire, Pascal Bernard. On va digérer cette victoire et continuer de rêver. »

LUCKY JACKSON POURSUIT SES PROGRÈS

Après le Prix Ozo, Jean-Michel Bazire s'est octroyé le deuxième Groupe II de la journée avec *Lucky Jackson*. Son pensionnaire confirme ses récents progrès, après un hiver peu fructueux, et signe, comme sa compagne de boxes, son premier succès à ce niveau de la compétition. Le multiple Sulky d'or devra faire un choix entre ces deux éléments de 3 ans dans le Prix Albert Viel (Groupe I), disputé le 23 juin prochain.

1 PANDIA SELENE — 60
T. PICCONE
1p 3p 12p (23) 5p 6p 1p

Elle vient de remporter un quinté de plaisante manière. Pénalisée après ce succès, notre favorite tentera de confirmer même si sa tâche se complique un peu.

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Q **Saint-Cloud,** 14 mai 2024. Prix des Coteaux de la Seine. Terrain très souple. Plat. 53000 €. 1600m. **1. PANDIA SELENE 55** (T. Piccone 12/1). 2. Tumbler 57,5. 3. Ptit Pedro 58,5. 4. Opalus Road 60. 5. Cosmo Beau 55,5. 6. Marzouk 56. 15 part. 3/4 - 1/2 - tête - cte tête - 1/2

Q **ParisLongchamp,** 14 avril 2024. Prix du Pavillon Royal. Terrain très souple. Plat. 53000 €. 1600m. 1. Bullace 59,5. 2. Lingotto 55,5. **3. PANDIA SELENE 55,5** (T. Piccone 28/1). 4. Max Verst 54. 5. Cosmo Beau 56. 6. Nolito 58. 16 part. 3 - cte encol. - cte encol. - cte tête - cte encol.

Chantilly, 30 mars 2024. Prix de la Fabrique d'Extravagance. Terrain psf standard. Plat. 27000 €. 1600m. 1. Sky Power 58. 2. Seigneur 55. 3. Central Park West 59,5. 4. Chop Val 58. 5. Bozzo 57. 6. Al Khamsin 57,5. **12. PANDIA SELENE 59,5** (T. Piccone 26/1). 17 part. tête - 3 - tête - 1/2 - 1 1/2

2 ALLURRE — 60
J. NICOLEAU
1p 2p 1p 5p 3p (23) 5p

Toutes ses dernières performances sont bonnes mais sur le sable. Sa forme actuelle peut lui permettre de s'illustrer à ce niveau si elle s'adapte à la surface.

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Deauville, 9 avril 2024. Prix de l'Opération Neptune. Terrain psf standard. Plat. 27000 €. 1900m. **1. ALLURRE 59,5** (J. Nicoleau 23/1). 2. Moutarde 60. 3. Apollon 56. 4. Anctot 59,5. 5. Lou Man 57,5. 6. Nosdargent 58. 16 part. 3/4 - nez - 1/2 - cte encol. - 2

Lyon-La Soie, 24 mars 2024. Prix de Montchat. Terrain psf standard. Plat. 20000 €. 1800m. 1. Geopolitic 56,5. **2. ALLURRE 60** (J. Nicoleau 35/4). 3. Three Dreams 53,5. 4. Acclam 58. 5. Damask Blade 56,5. 6. Jagda 57. 13 part. 1 1/4 - cte encol. - cte encol. - 1 1/2 - tête

Lyon-La Soie, 3 mars 2024. Prix Robert Christophe. Terrain psf standard. Plat. 20000 €. 1800m. **1. ALLURRE 58,5** (M. Guyon 33/10). 2. Acclam 59. 3. Hadewin 58,5. 4. Morcote 58. 5. Gold and Cash 55. 6. Diane'star 61. 13 part. 1 1/4 - 3 1/2 - 3/4 - nez - cte tête

3 LOOKING AT ME — 59
M. BARZALONA
1p 1p (23) 10p 4p 4p 3p

Comme une majeure partie de l'effectif de Paul de Chevigny, elle traverse une période faste. Une deuxième victoire dans un événement est possible.

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Q **ParisLongchamp,** 25 avril 2024. Prix de la Fontaine Carpeaux. Terrain souple. Plat. 53000 €. 2150m. **1. LOOKING AT ME 56,5** (M. Barzalona 33/10). 2. Centorina 58,5. 3. Cheek To Cheek 56,5. 4. Giraffe 58. 5. Snuggles 58,5. 6. Matauri Gold 58,5. 16 part. cte tête - 1 1/4 - cte encol. - encol. - tête

Fontainebleau, 13 avril 2024. Prix des Pins. Terrain souple. Plat. 19000 €. 2000m. **1. LOOKING AT ME 52** (D. Provost 4/1). 2. Lady Chapel 57,5. 3. Alisto King 56. 4. Eagle Rose 55. 5. Champ de Mars 56. 6. La Diva d'Alben 54,5. 12 part. 2 - 1/2 - encol. - 3/4 - cte encol.

Deauville, 29 novembre 2023. Prix de la Maison du Cirier Plantefor. Terrain psf standard. Plat. 27000 €. 1900m. 1. Gaylor Senora 59,5. 2. Chance 56,5. 3. Endless Chain 59,5. 4. Khochenko 58. 5. Young Man 60. 6. Grand Balcon 58,5. **10. LOOKING AT ME 59** (T. Piccone 31/4). 15 part. 1 1/2 - encol. - cte encol. - cte encol. - cte encol.

4 INKIOSTRO — 58,5
MLLE D. SANTIAGO
15p 15p 13p 2p (23) 1p 7p

Elle reste sur trois échecs. Même si sa valeur est en baisse, elle doit montrer un autre visage avant de lui accorder du crédit.

Q **ParisLongchamp,** 25 avril 2024. Prix de la Fontaine Carpeaux. Terrain souple. Plat. 53000 €. 2150m. 1. Looking At Me 56,5. 2. Centorina 58,5. 3. Cheek To Cheek 56,5. 4. Giraffe 58. 5. Snuggles 58,5. 6. Matauri Gold 58,5. **15. INKIOSTRO 60** (D. Santiago 44/1). 16 part. cte tête - 1 1/4 - cte encol. - encol. - tête

Q **Chantilly,** 14 mars 2024. Prix du Centre d'Entraînement. Terrain psf standard. Plat. 53000 €. 1900m. 1. Bauhinia Rhapsody 62. 2. Lorcan 59,5. 3. Central Park West 56. 4. Royal Right 56. 5. Khochenko 57,5. 6. Saint Etienne 58. **15. INKIOSTRO 58,5** (C. Demuro 38/1). 16 part. tête - 1 1/4 - cte encol. - 1 1/4 - tête

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Chantilly, 14 novembre 2023. Prix des Salles du Logis. Terrain psf standard. Plat. 28000 €. 1900m. **1. INKIOSTRO 59** (C. Demuro 27/1). 2. Chennamma 58. 3. Sir Walter 57,5. 4. A Ta Guise 57,5. 5. Anoline 59. 6. Dorianello 57. 16 part. cte encol. - tête - encol. - 3 - tête

5 DRUMMIN LIFE — 58,5
H. BESNIER
8p 1p 3p (23) 6p 9p 5p

On manque de recul pour juger son véritable potentiel sur notre sol. Pour son premier essai dans les handicaps, elle va essayer de créer la surprise.

Le Lion-d'Angers, 9 mai 2024. Prix Etalon Mendocino - Haras du Lion - Prix Urban Sea - FEE. Terrain très souple. Plat. 48000 €. 2000m. 1. Iznik 56. 2. Jordanella 56. 3. Amneris 56. 4. Secretive 56. 5. Eagle Rose 56. 6. Piensa en Mi 56. **8. DRUMMIN LIFE 56** (L. Roussel 24/1). 10 part. 1/2 - 3/4 - 1/2 - 1/2 - 1/2

Machecoul, 1er avril 2024. Prix Zarkava. Terrain lourd. Plat. 9500 €. 1650m. **1. DRUMMIN LIFE 53** (G. Meury égal.). 2. Palmeira Emery 53. 3. Akenator 54,5. 4. Harmattan 54,5. 5. Dejala Miss 54,5. 6. Pelusive 55,5. 7 part. 2 1/2 - 1 1/2 - 2 1/2 - 2 1/2 - 8

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Gowran Park, 18 octobre 2022. Irish EBF Series. Terrain souple. Plat. 25000 €. 1650m. **1. DRUMMIN LIFE - 56,7** (W. Lee). 2. Water Nymph 58,5. 3. Jeaniemacaroney 55,8. 4. Moonlit Mist 58,5. 5. Operatic Artist 56,7. 6. Ruler Of The River 55,8. 11 part. 3 1/4 - 6 1/2 - 2 1/4 - 3/4 - 2 1/2

6 JOH SPIRIT — 58
I. MENDIZABAL
1p 4p 7p 12p 6p (23) 11p

Plaisante lauréate dernièrement, elle est contrainte de tenter sa chance en région parisienne. En plein boom, notre coup de folie mérite un certain crédit.

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Lyon-Parilly, 20 avril 2024. Prix de Bellerive. Terrain très souple. Plat. 20000 €. 1600m. **1. JOH SPIRIT - A 58** (M. Grandin 49/10). 2. Ashiktash 59. 3. Shielding 61. 4. Eternel 54. 5. New Light 55,5. 6. Belafonte 56,5. 8 part. nez - 1/2 - 2 1/2 - encol. - 1/2

Salon-de-Provence, 3 avril 2024. Prix Christian Fornaroli. Terrain lourd. Plat. 20000 €. 1800m. 1. Lepard 57,5. 2. Damask Blade 56. 3. Blanc Bleu 57. **4. JOH SPIRIT 58,5** (G. Millet 33/1). 5. Three Dreams 53. 6. Princess Zizou 55. 12 part. 2 1/2 - 1 1/2 - cte encol. - tête - encol.

Lyon-Parilly, 17 mars 2024. Prix de Perrache. Terrain collant. Plat. 20000 €. 2000m. 1. Gallant Deed 58,5. 2. Perdriolle 55,5. 3. Soliman 52,5. 4. Esprit Joyeux 60. 5. La Haute Isle 53,5. 6. Breath of Fire 51,5. **7. JOH SPIRIT 59** (M. Grandin 17/2). 10 part. cte encol. - 1 1/4 - cte tête - 1 1/2 - 1/4

7 LUCKY EYE — 58
MLLE C. PACAUT
8p 1p (23) 4p 3p 3p

Contrairement à certaines de ses adversaires, elle manque d'expérience. Cela dit, elle a dévoilé du potentiel et peut prétendre à une place.

ParisLongchamp, 25 avril 2024. Prix de l'Athénée. Terrain souple. Plat. 27000 €. 1600m. 1. Caramelito 57. 2. Harper 57. 3. Sous la Neige 57. 4. Ante Alios 58,5. 5. Ciccio Boy 58,5. 6. Invincible Light 57. **8. LUCKY EYE 54** (M. Vélon 35/1). 13 part. 1/2 - 2 1/2 - 1 1/2 - 3/4 - tête

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Fontainebleau, 25 mars 2024. Prix Eugénie de Montijo. Terrain très souple. Plat. 18000 €. 2000m. **1. LUCKY EYE 55** (S. Vogt 42/10). 2. Odemar 55,5. 3. Maccarellu 56. 4. Early Spirit 58. 5. Cocktail Prince 58. 6. Miss White Socks 56,5. 13 part. 1 - encol. - 1 1/4 - 1 3/4 - 3

Clairefontaine, 2 août 2023. Prix Gris Vitesse. Terrain collant. Plat. 22000 €. 1600m. 1. Smokeshow 58. 2. Prophétie 58. 3. Lady Regent 58. **4. LUCKY EYE 56,5** (S. Vogt 27/4). 5. Baileys Starlight 58. 5. Aristocrazy 58. 13 part. 5 1/2 - 1 3/4 - 3/4 - 3/4 - dh.

8 PINGO — 57,5
C. DEMURO
7p 1p 6p 10p (23) 9p 14p

Elle n'a pas réussi à s'imposer dans cette catégorie en treize tentatives. Cela dit, elle demeure compétitive pour obtenir une allocation.

Q **ParisLongchamp,** 25 avril 2024. Prix de la Fontaine Carpeaux. Terrain souple. Plat. 53000 €. 2150m. 1. Looking At Me 56,5. 2. Centorina 58,5. 3. Cheek To Cheek 56,5. 4. Giraffe 58. 5. Snuggles 58,5. 6. Matauri Gold 58,5. **7. PINGO 58** (C. Demuro 35/4). 16 part. cte tête - 1 1/4 - cte encol. - encol. - tête

Saint-Cloud, 5 avril 2024. Prix Banassa. Terrain très lourd. Plat. 23000 €. 2000m. **1. PINGO 56** (C. Demuro 7/2). 2. Lorne 52,5. 3. Indian Gold 58. 4. Joli Corbeau 58. 5. Adeliade 56. 6. Leandra 55. 8 part. 3 1/2 - 1 3/4 - 1 3/4 - 2 1/2 - 3 1/2

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Compiègne, 2 mai 2023. Prix de Vaudranpont. Terrain très souple. Plat. 30000 €. 1800m. **1. PINGO 59,5** (T. Bachelot 43/10). 2. Wild Sweetheart 61. 3. Cordey Rose 57,5. 4. Cap San Roman 62,5. 5. Tinette 59. 6. Anistou 52. 13 part. 4 1/2 - 3 - 1 - 3/4 - 3/4

9 VILLA DARYA — 57
E. HARDOUIN
1p 7p (23) 6p 1p 3p 1p

Séduisante en début de carrière, elle retrouve ses sensations, comme l'atteste son récent succès. Il ne faut pas la prendre à la légère.

ParisLongchamp, 7 avril 2024. Prix du Pré aux Clercs. Terrain collant. Plat. 23000 €. 2000m. **1. VILLA DARYA 60** (A. Pouchin 17/10). 2. Neva Nevada 54,5. 3. Stormy Night 60. 4. Brandywine 59,5. 5. La Haute Isle 57,5. 6. Force Tranquille 57,5. 9 part. 1 3/4 - 2 1/2 - 1 3/4 - 1 1/4 - nez

Q **Saint-Cloud,** 7 mars 2024. Prix de La Gascogne. Terrain très lourd. Plat. 53000 €. 2000m. 1. Trabuco 56,5. 2. Morsan 56. 3. Ridwaan 54. 4. Moutarde 58. 5. Moonwalk Step 60. 6. El Manifico 54,5. **7. VILLA DARYA 55** (A. Pouchin 16/1). 16 part. 3 - 1 1/2 - cte tête - 2 - 1/2

SA MEILLEURE PERFORMANCE
ParisLongchamp, 15 octobre 2023. Prix de la Place des Fêtes. Terrain bon souple. Plat. 27000 €. 2000m. **1. VILLA DARYA 57,5** (E. Hardouin 36/10). 2. Cogolin 54,5. 3. Orange Vif 54,5. 4. Pink Intellectual 58. 5. Joyeuse Sage 59,5. 6. Créative 56,5. 9 part. 1 - encol. - tête - 1 1/4 - nez

10 DEEP SEA — 57
MLLE M. VÉLON
10p 4p (23) 1p 8p 1p 8p

Quatrième pour son premier essai dans un événement, elle n'a pas réussi à confirmer ensuite. L'assouplissement du terrain sera un avantage. Pourquoi pas.

Q **ParisLongchamp,** 25 avril 2024. Prix de la Fontaine Carpeaux. Terrain souple. Plat. 53000 €. 2150m. 1. Looking At Me 56,5. 2. Centorina 58,5. 3. Cheek To Cheek 56,5. 4. Giraffe 58. 5. Snuggles 58,5. 6. Matauri Gold 58,5. **10. DEEP SEA 57,5** (M. Vélon 18/1). 16 part. cte tête - 1 1/4 - cte encol. - encol. - tête

Q **Saint-Cloud,** 21 mars 2024. Prix Dunette. Terrain lourd. Plat. 53000 €. 2100m. 1. Legend 59. 2. Kimina 56. 3. Giraffe 59,5. **4. DEEP SEA 59** (M. Vélon 34/1). 5. Lighted Glory 55,5. 6. Sea Breaker 59. 15 part. 7 - 1 3/4 - 1 1/2 - 4 - cte encol.

SA MEILLEURE PERFORMANCE
ParisLongchamp, 21 juillet 2022. Prix de la Route des Dames. Terrain bon souple. Plat. 25000 €. 1850m. **1. DEEP SEA 55** (C. Pacaut 42/10). 2. Azamhan 57,5. 3. Lucky You 50. 4. Bleusky 57,5. 5. Lavinia Rose 51,5. 6. Victoria Bella 59. 7 part. 1 1/4 - 1 1/4 - 3/4 - nez - 1

11 LEANDRA — 57
T. BACHELOT
6p 5p (23) 3p 3p 2p 5p

Performante en 2023, elle tarde à montrer son vrai visage cette année. Toutefois, son retour dans les handicaps est à surveiller.

Saint-Cloud, 5 avril 2024. Prix Banassa. Terrain très lourd. Plat. 23000 €. 2000m. 1. Pingo 56. 2. Lorne 52,5. 3. Indian Gold 58. 4. Joli Corbeau 58. 5. Adeliade 56. **6. LEANDRA 55** (L. Carboni 13/1). 8 part. 3 1/2 - 1 3/4 - 1 3/4 - 2 1/2 - 3 1/2

Saint-Cloud, 12 mars 2024. Prix de Chaumont-en-Vexin. Terrain très lourd. Plat. 18000 €. 2100m. 1. Sacred Spirit 59. 2. Almiro 59. 3. Adeliade 56,5. 4. Luc sur Mer 59. **5. LEANDRA 59,5** (M. Barzalona 15/4). 6. Six Bullets 54,5. 6 part. 2 1/2 - 8 - 1/2 - 1 1/4 - 14

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Dieppe, 25 juillet 2023. Prix Amphitrite. Terrain lourd. Plat. 22000 €. 1800m. **1. LEANDRA 56,5** (T. Bachelot 76/10). 2. Mirzann 58. 3. Etoile du Coeur 54. 4. Pleaseman 58. 5. Hortensia Basc 55. 6. Syrakus 58. 15 part. 3 - 3/4 - 1 - 1/2 - 1 1/2

12 SAKURA GLITTERS — 57
R. MANGIONE
8p 1p 1p 3p (23) 8p 5p

Sa valeur a bondi de 28 à 36 après deux victoires en début de saison. Sa marge n'est plus aussi importante et sa tâche se complique. Dommage.

Le Mans, 23 avril 2024. Prix du Canton de Sillé-le-Guillaume. Bon terrain. Plat. 20000 €. 1600m. 1. Famoso 56,5. 2. Zaya de la Plata 60,5. 3. Light Wakeup 58. 4. Mr Dreamer 55,5. 5. Anobe 55. 6. Strako 57. **8. SAKURA GLITTERS 57,5** (C. Belmont 8/1). 15 part. 3/4 - cte tête - encol. - nez - nez

Le Croisé-Laroche, 22 mars 2024. Prix Robert Diers. Terrain très souple. Plat. 16000 €. 1800m. **1. SAKURA GLITTERS 55** (C. Belmont 21/10). 2. Lady Ace 53. 3. Zelina 55,5. 4. Neowise 53. 5. Lover With A G 53. 6. Sweep Away 58. 6 part. 6 - 1 - 2 1/2 - 1 - 11

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Chantilly, 15 février 2024. Prix de la Fontaine Saint-Gervais. Terrain psf standard. Plat. 23000 €. 1900m. **1. SAKURA GLITTERS 60** (R. Mangione 37/10). 2. Adwan 58,5. 3. Kolplet 56,5. 4. Royal Post Office 58. 5. Lidisbarn 59. 6. Sixtine Baal 58. 15 part. 1 1/2 - 3/4 - 1 3/4 - cte encol. - cte tête

13 ALATHEA — 56,5
R. PÉHU
4p (23) 6p 2p 8p 9p 1p

Gagnante d'un quinté à Compiègne en juillet 2023, elle n'a pas réussi à renouer avec le succès depuis. Sa chance paraît secondaire.

Angers, 4 mai 2024. Prix de la Potardière. Terrain très souple. Plat. 16000 €. 1600m. 1. Laurent 56. 2. Raiku 60. 3. Arown 53,5. **4. ALATHEA - A 53** (P. Cheyer 35/4). 5. Oxalis 54,5. 6. White Glory 56. 11 part. 1 1/4 - 2 - cte encol. - 3 - 1

Lyon-Parilly, 9 novembre 2023. Prix Jean-Noël Gabolde. Terrain lourd. Plat. 20000 €. 1600m. 1. Joh Spirit 58. 2. Pink Intellectual 57,5. 3. Kimina 58,5. 4. Mamamouchi 59. 5. Bumble Bee 58,5. **6. ALATHEA - O 60,5** (A. Lemaitre 11/4). 11 part. 1 1/4 - 1 3/4 - 1 3/4 - nez - cte encol.

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Q **Compiègne,** 24 juillet 2023. Prix des Hauts-de-France. Terrain souple. Plat. 53000 €. 1600m. **1. ALATHEA - A 54** (A. Lemaitre 9/1). 2. Iken 53,5. 3. Missalia 58,5. 4. Sassica 56,5. 5. Charlotte Bay 52,5. 6. Ghrainne 55,5. 15 part. 3/4 - 1 - 1 1/4 - 3/4 - cte encol.

14 HONGUEMARE — 56,5
A. CRASTUS
3p (23) 10p 4p 3p 5p 9p

Après six mois d'absence, elle a terminé troisième en province. Elle devra afficher des progrès mais l'état du terrain devrait jouer en sa faveur. Outsider amusant.

Le Pin-au-Haras, 8 mai 2024. Prix du Haras du Petit Tellier - Challenge France Sire. Terrain collant. Plat. 8500 €. 2200m. 1. Marianachic 61. 2. Jarry Lord 55. **3. HONGUEMARE 58,5** (A. Peltier). 4. Senor Charly 57. 5. Inca Man 62. 6. Wookie 55. 7 part. 3 - 7 - cte encol. - 5 1/2 - 5

Q **Chantilly,** 12 décembre 2023. Prix de la Piste des Lions. Terrain psf standard. Plat. 53000 €. 1600m. 1. Le Nomade 56. 2. Opalus Road 59,5. 3. Cosmo Beau 54,5. 4. Hollyhock 55. 5. Dream For All 55,5. 6. Quartz du Houley 57,5. **10. HONGUEMARE - A 56** (A. Pouchin 24/1). 15 part. tête - 1 3/4 - cte encol. - tête - cte tête

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Deauville, 10 décembre 2022. Prix de Mirande. Terrain psf standard. Plat. 22000 €. 1900m. **1. HONGUEMARE 56,5** (G. Benoist 6/4). 2. Martial Art 58. 3. Rouzic 54,5. 4. Oriental Diamond 55. 5. Gokanya 54,5. 6. Power Papers 56. 14 part. 1 1/4 - tête - 2 - 1/2 - 3/4

15 LINFASOMMER — 56
A. MADAMET
6p 7p 7p 8p 1p 2p

Elle a mieux couru que ne l'indique ses classements récents. Pour sa première tentative dans les quintés, elle peut brouiller les cartes. Regret.

Chantilly, 7 mai 2024. Prix des Carrières. Terrain psf standard. Plat. 19000 €. 1900m. 1. Pirouz 53,5. 2. Perdriolle 53. 3. Alrehb 59,5. 4. Zaur 55. 5. Cap Farewell 55. **6. LINFASOMMER 58** (A. Madamet 28/1). 14 part. 3 - 1 1/2 - encol. - nez - 2 1/2

Lyon-Parilly, 27 avril 2024. Prix du Château d'Eau. Terrain souple. Plat. 19000 €. 2000m. 1. Belafonte 56. 2. Village Anglais 59. 3. Joli Corbeau 54,5. 4. Grecian Bonanza 56,5. 5. Mowgli 56. 6. Sigrune 56. **7. LINFASOMMER 54** (E. Puillet-Roda 14/1). 9 part. 1/2 - 1 1/4 - 1/2 - 3 - 1 3/4

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Cagnes-sur-Mer, 17 février 2024. Prix du Vaucluse. Terrain psf standard. Plat. 27000 €. 2000m. **1. LINFASOMMER 60** (A. Madamet 7/2). 2. Rise And Shine 59. 3. Mrs Rhapsody 56. 4. Le Tropic 56. 5. Solaire 56,5. 6. Bursard 60. 15 part. 1 1/2 - tête - cte encol. - 2 - cte tête

16 BEAUTIFUL ASPEN — 56
A. POUCHIN
1p 13p 2p (23) 2p 3p 1p

Il n'y a pas grand-chose à lui reprocher ces derniers mois et elle semble en mesure de jouer un bon rôle dans ce quinté si elle s'adapte au terrain.

SA MEILLEURE PERFORMANCE
Chantilly, 26 avril 2024. Prix de la Pierre Tournante. Terrain psf standard. Plat. 19000 €. 1900m. **1. BEAUTIFUL ASPEN - O 56,5** (A. Pouchin 56/10). 2. Brandywine 56,5. 3. Fuego del Amor 56. 4. Bumble Bee 57,5. 5. Portalis 56,5. 6. Manne 54. 14 part. encol. - 3/4 - tête - 1 1/4 - encol.

Deauville, 9 avril 2024. Prix de l'Opération Neptune. Terrain psf standard. Plat. 27000 €. 1900m. 1. Allurre 59,5. 2. Moutarde 60. 3. Apollon 56. 4. Anctot 59,5. 5. Lou Man 57,5. 6. Nosdargent 58. **13. BEAUTIFUL ASPEN - O 58,5** (A. Pouchin 7/1). 16 part. 3/4 - nez - 1/2 - cte encol. - 2

Chantilly, 5 mars 2024. Prix de la Queue du Renard. Terrain psf standard. Plat. 19000 €. 2100m. 1. Ethion 59. **2. BEAUTIFUL ASPEN - O 57,5** (A. Pouchin 3/1). 3. Wanata 54,5. 4. See The Light 56. 5. Pannetone 54,5. 6. Anobe 54. 13 part. 1 1/2 - 1 3/4 - encol. - 1 1/4 - 3/4

Bruits de sabots
Propos recueillis par **M.-F. Bertella**

PANDIA SELENE - H.-A. Pantall :
« Elle sera un peu rallongée mais je ne pense pas que cela va la déranger, tout comme le terrain car elle a déjà couru sur des pistes lourdes. On va voir si elle peut surmonter la pénalité. »

LOOKING AT ME - P. de Chevigny :
« Elle est restée en très bonne condition depuis sa victoire. Maintenant, elle a été pénalisée et nous avons tiré le numéro seize à la corde. De plus, la pluie annoncée ne sera pas à son avantage. Avant le coup, ce n'est pas évident. »

DRUMMIN LIFE -E. Monfort :
« C'est une pouliche que j'aime bien et qui a un peu de qualité. Elle peut être prise un peu haut en valeur pour son premier Quinté+ mais je trouve que ça vaut le coup de tenter, d'autant qu'elle sera vraiment avantagée par le terrain. Plus il va pleuvoir et mieux cela sera pour elle. Il ne faut pas la sous-estimer. »

VILLA DARYA - E. Libaud :
« C'est une jument de terrain souple qui a gagné assez facilement l'autre jour. Elle n'a pas pu recourir ensuite car elle s'est mis un petit coup et nous avons dû la soigner. Elle est prête et sera donc avantagée par le terrain. Si la piste est très souple, je pense qu'elle détient encore une chance malgré la pénalisation. »

DEEP SEA - E. Libaud :
« Cela ne s'est pas bien passé dernièrement. Elle avait un mauvais numéro de corde et s'est retrouvée dernière jusqu'à l'entrée de la ligne droite. Elle courait bien car elle est venue finir mais la piste était trop rapide. Elle est restée en très bonne forme et je la pense capable de faire l'arrivée d'une course comme ça si tout se passe bien. »

BEAUTIFUL ASPEN - E. Libaud :
« C'est une jument performante en bon terrain. Elle est en forme mais j'espère que la piste ne va pas trop s'assouplir car cela pourrait compromettre ses chances. »

À vos carnets

DERNIERS TUYAUX
PANDIA SELENE : elle traverse une période faste et peut en profiter.
LOOKING AT ME : ses limites actuelles sont inconnues.

DES OUTSIDERS
ALLURRE : elle préfère le sable mais sa forme est certaine.
PINGO : elle a terminé cinquième de cette course l'an dernier.

DERNIÈRE MINUTE
BEAUTIFUL ASPEN : elle est monté par un jockey à qui tout réussit.
VILLA DARYA : elle revient dans les gros handicaps avec des ambitions.

- **Favoris battus (dernière sortie)**
  Aucun
- **Numéros en forme**
  1 - 3 - 4 - 5 - 6
- **Numéros à l'écart**
  2 - 7 - 8 - 13 - 15
- **Entraîneurs en forme**
  A. Bolte - E. Monfort
- **Jockeys en forme**
  I. Mendizabal - A. Pouchin
- **Entraîneurs à l'écart**
  D. Smaga - Y. Barberot
- **Jockeys à l'écart**
  E. Hardouin - M. Vélon

ARRIVÉE DU 25/05/2023
1er : Andromède (1) - F4 - 56
2e : Indy du Seuil (9) - F5 - 54,5
3e : Looking At Me (2) - F4 - 56
4e : Fayona (11) - F5 - 56
5e : Pingo (3) - F5 - 60

La sélection des jockeys

A. Pouchin
3 LOOKING AT ME
5 DRUMMIN LIFE
16 BEAUTIFUL ASPEN
8 PINGO
1 PANDIA SELENE
2 ALLURRE
14 HONGUEMARE
12 SAKURA GLITTERS

F. Véron
3 LOOKING AT ME
1 PANDIA SELENE
6 JOH SPIRIT
7 LUCKY EYE
8 PINGO
10 DEEP SEA
16 BEAUTIFUL ASPEN
14 HONGUEMARE

M. Grandin
3 LOOKING AT ME
9 VILLA DARYA
1 PANDIA SELENE
16 BEAUTIFUL ASPEN
8 PINGO
10 DEEP SEA
11 LEANDRA
2 ALLURRE

Le choix des entraîneurs

J. Reynier
9 VILLA DARYA
3 LOOKING AT ME
8 PINGO
16 BEAUTIFUL ASPEN
1 PANDIA SELENE
14 HONGUEMARE
2 ALLURRE
12 SAKURA GLITTERS

J.-P. Gauvin
16 BEAUTIFUL ASPEN
14 HONGUEMARE
8 PINGO
10 DEEP SEA
9 VILLA DARYA
3 LOOKING AT ME
2 ALLURRE
6 JOH SPIRIT

S. Cérulis
9 VILLA DARYA
8 PINGO
11 LEANDRA
3 LOOKING AT ME
14 HONGUEMARE
1 PANDIA SELENE
10 DEEP SEA
16 BEAUTIFUL ASPEN

Classement

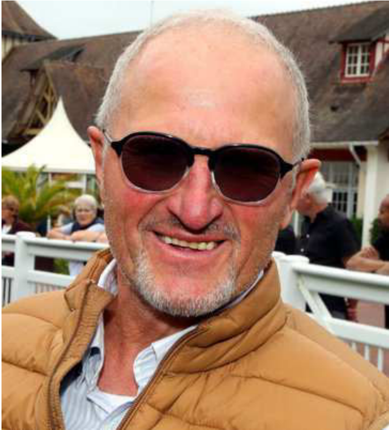
3 LOOKING AT ME **6 fois**
8 PINGO **6 fois**
16 BEAUTIFUL ASPEN **6 fois**
1 PANDIA SELENE **5 fois**
14 HONGUEMARE **5 fois**
2 ALLURRE **4 fois**
9 VILLA DARYA **4 fois**
10 DEEP SEA **4 fois**
6 JOH SPIRIT **2 fois**
11 LEANDRA **2 fois**
12 SAKURA GLITTERS **2 fois**
5 DRUMMIN LIFE **1 fois**
7 LUCKY EYE **1 fois**

ABANDONNÉS : 4 - 13 - 15

PLAT

« Innis est aussi bien que l'an dernier »

RÉUNION 1 | (11 H 30) Aujourd'hui à Strasbourg (quinté, Pick 5)



Claude Weber présente *Innis*. (ScoopDyga.)

Joey Attia

CE N'EST PAS la quantité qui compte mais la qualité. Une expression qui prend tout son sens et qui colle à la peau du permis d'entraîner Claude Weber qui a connu de belles satisfactions avec l'un de ses trois pensionnaires *Tiger de Juilley* qui est « extra en ce moment » dixit son mentor. Lors de son avant-dernière sortie, le hongre de 5 ans avait réussi à s'intercaler entre deux grands noms de l'obstacle, *Grandeur Nature* et *Sel Jem*. Dans la foulée, ce dernier s'est imposé de belle façon à Compiègne, pour le plaisir de son entraîneur : « Il était venu de l'arrière sans faire d'effort et a gagné à l'issue d'une course au moral. C'est bénéfique pour la suite. Il a très bien récupéré et devrait revenir à Auteuil le 25 juin dans une Listed. En tous les cas, le cheval est superbe. » Mais avant de rêver de victoire à Auteuil, Claude Weber devra patienter et se concentrer sur les intérêts d'*Innis* (8e) : « Il est resté aussi bien que lors de sa dernière sortie. C'est un hippodrome qu'il apprécie. L'an dernier, après avoir mal couru à Wissembourg, le cheval nous a agréablement surpris en terminant troisième de la première épreuve. » confie l'intéressé. Et de poursuivre : « Cette année, il est aussi bien. Il retrouve des concurrents qu'il a déjà battu. Maintenant, c'est une question de bon vouloir. S'il est décidé, il va terminer à l'arrivée du Pick 5. »

1 PRIX KLÉBER (Mini Multi) — 12 HEURES

HAIES - CLASSE 4 - 23 000 € - 3 300 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

T. Malone	Y. Fouin	1 SAUCATS	H3 67	K. Ouvrier	Fon.C	H	3000	2	67	4/1
H. Dichamp	Y. Fouin	2 ITALIAN FLIGHT	H3 66	T. Andrieux	Com.C	H	3200	8	63	15/1
C. Trecco	D. Windrif	3 LETWAR	H3 67	N. Gauffenic	Fon.C	P	1600	4	56,5	21/4
Ec. Jytem	F. Gelhay	4 LEGACY LINK	H3 64	G. Boinard	Pro.C	H	3400	6	64,5	21/1
C. Galmiche	E. Clayeux	5 LINER DE GUYE	H3 67	J. Reveley	Pro.B	P	2300	0	65	
T. Jones	D. Satalia	6 DEVIL IS BACK	H3 67	J. Faltejsek	Pro.C	H	3400	0	63	13/1
D. Lumet	Lageneste & Macaire (s)	7 LECOSTO	H3 67	B. Le Clerc	Pro.C	P	2900	2	59,5	
J.-C. Zentz	A. Acker	8 ATHOS DU MOULIN	H3 64	A. Masson	Montgolfier - Allegan					
E. Clayeux	E. Clayeux	9 JOLY JIL	F3 63	L. Huteau	Pro.C	H	3500	6	65	11/2
Y. Vollmer	Y. Vollmer	10 PRIVATE JOKE	F3 65	D. Ubeda	Pro.C	P	3100	2	56,5	

M.-F. BERTELLA : 7 - 1 - 3 - 5 - 2 - 6 • K. ROMAIN : 7 - 1 - 5 - 3 - 10 - 9 • J. ATTIA : 7 - 5 - 3 - 10 - 6 - 9

2 PRIX ROCK'N ROLL (Super 4) — 12 H 35

CLASSE 2 - 3 ANS - 22 000 € - 2 350 M

TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE — DERNIÈRE PERFORMANCE

P. Bourigault	H.-A. Pantall	1 DSCHINGIS DREAM	M3 57	1	T. Piccone	Pro.	C	1	58	24/10
Gestüt Ebbesloh	P. Schiergen	2 GLOBAL HEALTH	M3 57	2	B. Murzabayev	Pro.	C	1	58	6/4
R. Meder	M. Krebs	3 ALVAR	H3 57	3	F. Valle Skar	Pro.	TL	6	56,5	4/1
Stall Houlgate	A. Suborics	4 DONE DEAL	M3 57	4	H. Boutin	Ch.	B	1	58	11/1
Gestüt Karlshof	C. Bocskai	5 LET THE MUSIC PLAY	F3 55,5	6	T. Hammer-Hansen	Pro.	ST	3	58	5/1
R. Grimm	C. Bocskai	6 TECHNO BEAT	F3 55,5	5	M. Forest	Pro.	C	4	56,5	5/4

M.-F. BERTELLA : 1 - 4 - 2 - 5 • K. ROMAIN : 2 - 1 - 4 - 6 • J. ATTIA : 2 - 4 - 5 - 1

3 PRIX HYÈRES III (Mini Multi) — 13 H 10

STEEPLE - HANDICAP DE CATÉGORIE - 27 000 € - 4 200 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Scuderia Aichner	J. Vana Jr	1 VOLKOV JELOIS - A	H8 68	L. Neprasova	It.	L	S	2	70,5	
Ec. Piquemal	Lageneste & Macaire (s)	2 BORN TO BE A QUEEN	F9 70	L. Zuliani	Com.	L	S	3	70	2/1
C. Lagier	M. Seror (s)	3 JOUVANCELLE	F5 69	N. Howie	Pro.	L	S	2	72	
Ec. des Alerions	Y. Vollmer	4 GINOTA	F6 66,5	T. Servier	Pro.	C	H	1	66,5	10/1
A. Gronfier	E. Clayeux	5 ILBAO	H6 69	J. Reveley	Pro.	C	S	5	68	7/2
Passion Racing Club	T. Viel	6 IDYLLE FLEURIE	F6 65	M. Duchêne	Pro.	B	S	1	66	7/4
JP. Roussel	Y. Fouin	7 TERRE ETOILÉE	F7 65,5	T. Andrieux	Pro.	L	S	1	62	6/1
Haras de Saint-Voir	N. de Lageneste	8 IMPAIR ET PASSE - A	H6 62	L. Colson	Pro.	C	S	7	71	18/1
A. Vieira Carvalho	A. Vieira Carvalho	9 BREXIT FLIGHT - A	H5 64	K. Ouvrier	Pro.	C	H	4	64	
K. Kaczmarek	U. Schwinn	10 ZUCKERPRINZ	H11 62	S. Daroszewski	Pro.	L	S	7	62	64/1

M.-F. BERTELLA : 2 - 7 - 1 - 8 - 4 - 3 • K. ROMAIN : 2 - 1 - 6 - 3 - 5 - 7 • J. ATTIA : 1 - 2 - 4 - 3 - 6 - 7

4 PRIX DE LA MUSIQUE (Multi) — 13 H 55

HANDICAP DIVISÉ - 1re ÉPREUVE - CLASSE 2 - 4 ANS ET PLUS - 53 000 € - 3 000 M

COUPLÉS - 2SUR4 - TIERCÉ - QUINTÉ+

Nº	CHEVAUX	S.R.	AGE	POIDS	JOCKEYS	CDE	COTES
1	IDEAL KING	Hb.	7	60,5	B. Murzabayev	11	25/1
2	WOOT CITY - O	Hb.	7	59,5	T. Piccone	15	3/1
3	JAZZMEN	Hb.	7	58,5	Mlle D. Santiago	1	6/1
4	KAPANI	Hn.p.	6	58	C. Lecoeuvre	13	8/1
5	TRÈS ROCK WOMEN	Fb.	5	57,5	A. Madamet	3	10/1
6	MYKISS	Hal.	7	57	A. Lemaitre	12	7/1
7	DIANE'STAR	Fgr.	4	55,5	M. Grandin	4	15/1
8	ROSETTA STONE	Hal.	5	55	R. Mangione	5	35/1
9	FLUTE EN SOL	Fgr.	8	54,5	H. Besnier	2	11/1
10	WARELIA	Fb.f.	4	53,5	M. Forest	8	13/1
11	FASHIONSPAN	Fb.	6	53	Benj. Marie	14	28/1
12	KENAHOPE	Fb.	6	53	T. Hammer-Hansen	9	40/1
13	MOONFLIGHT - A	Hgr.	5	52,5	E. Hardouin	7	45/1
14	GARIGLIANO - A	Hb.f.	7	51	Mlle S. Akari-Souidane	6	33/1
15	AUEN ADVENTURE - O	Hb.	8	51,5	Mlle A. Molins	16	19/1
16	NANA GINA - A	Fb.f.	6	51	L. Boisseau	10	12/1

J. GÉRARD : 6 - 4 - 2 - 3 - 16 - 5 - 10 - 15
D. FORTIN : 5 - 16 - 2 - 3 - 6 - 4 - 10 - 9
J. ATTIA : 5 - 7 - 2 - 3 - 1 - 10 - 9 - 16
H. BOUAKKAZ : 2 - 16 - 6 - 4 - 5 - 15 - 10 - 9
SYNTHÈSE : 2 - 5 - 16 - 10 - 6 - 4 - 3 - 9

5 PRIX DU JAZZ (Mini Multi) — 14 H 30

HANDICAP DE CATÉGORIE - 3 ANS - 20 000 € - 1 400 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Stall Laurus	H. Sauer	1 CORMORAN	M3 59	7	A. Lemaitre	Ch.	B	6	58	43/1
P. Widloecher	M. Boutin	2 BOMBEY	H3 58,5	9	E. Hardouin	Pro.	C	4	55	3/1
O. Post	Y. Vollmer	3 XAARINE - A	F3 58	3	H. Besnier	Pro.	C	1	55,5	58/10
N. Dimov	F.-X. Weissmeier	4 SOMMERBLITZ	M3 56,5	2	E.-R. Weissmeier	Pro.	C	5	56,5	17/1
Stall Ad Episas	A. Suborics	5 BEST LOOKING	F3 57	1	H. Boutin	Pro.	C	5	56,5	18/1
J. Cygler	H.-A. Pantall	6 SWEET DREAMS - O	H3 56	5	T. Piccone	Vy.	C	8	58	12/1
R. Meder	M. Krebs	7 NORONHA	F3 53,5	6	F. Valle Skar	Pro.	C	8	54,5	23/1
A. Merkel	C. Bocskai	8 SEVENTH WONDER	M3 52,5	4	A. Molins	Pro.	C	2	52,5	10/1
G. Flügge	W. Hickst	9 WALENCIA - O	F3 53	10	M. Abik	Pro.	C	11	56,5	45/1
Marion & kids	P.Adda & F.Renaut	10 IHOA - O	F3 52,5	8	A. Madamet	Ch.	B	5	54	25/1

M.-F. BERTELLA : 3 - 8 - 6 - 1 - 2 - 4 • K. ROMAIN : 3 - 2 - 6 - 8 - 1 - 4 • J. ATTIA : 3 - 8 - 2 - 6 - 4 - 1

6 PRIX DE LA VALSE (Mini Multi) — 15 H 05

A RÉCLAMER - HANDICAP - CLASSE 4 - 4 ANS ET PLUS - 14 000 € - 1 400 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Rennstall Syndikat Nr.1	G. Geisler	1 KAMINO	H4 58,5	2	A. Molins	Com.	C	8	60	23/1
Turf Club Baden	F.-X. Weissmeier	2 SO GOLD	H4 59	1	T. Hammer-Hansen	Pro.	C	6	53,5	10/1
P.-L. Guerin	M. Seror (s)	3 LA GALOPINE	F5 58,5	11	A. Madamet	Pro.	LT	7	57,5	15/2
Ec. Rogier	M. Boutin	4 TRUE ROMANCE	H9 58	9	H. Boutin	Pro.	B	9	58	7/1
G. Courbot	G. Courbot	5 EL BNOUD - A	F5 58	4	F. Lefebvre	Pro.	B	7	54,5	31/1
M. Renggli	M. Renggli	6 LEEROY GOLD - A	H7 55	10	C. Lecoeuvre	Pro.	B	4	57	
Leram S.R.O.	V. Luka	7 MIURA	F4 55,5	8	B. Murzabayev	Etr.	B	4	65,5	
R. Frances	J. Parize	8 WHAT ELSE CHOP - A	H4 54,5	7	E. Hardouin	Pro.	B	9	59	
R. Meder	M. Krebs	9 HUR CAT - A	H7 52,5	5	F. Valle Skar	Pro.	C	5	54,5	
M. Tretiakova	R. Rohne	10 FRECCETTA	F4 52,5	3	L. Grosso	All.	L	6	60,5	
R. Meder	M. Krebs	11 DOS DE MAYO	H6 52	6	L. Boisseau	Pro.	C	7	53	

M.-F. BERTELLA : 9 - 6 - 2 - 1 - 5 - 4 • K. ROMAIN : 9 - 6 - 2 - 3 - 7 - 1 • J. ATTIA : 4 - 1 - 8 - 2 - 9 - 5

7 PRIX NATHANAËLLE ARTU (Mini Multi) — 15 H 40

CLASSE 2 - 4 ANS ET PLUS - 22 000 € - 2 000 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Gestüt Niederrhein	H. Blume	1 NACIDO	H6 59,5	7	L. Delozier	All.	L	4	57	
T.-E. Kjeseth	P.& J. Brandt (s)	2 CASSIUS	NON PARTANT							
Godolphin S.N.C.	H.-A. Pantall	3 VEIL OF SHADOWS	F4 58	10	T. Piccone	All.	B	4	57	
Stall Blue Diamond	C. Bocskai	4 KAMMURI DIAMOND	F4 56,5	8	A. Molins	All.	B	5	58	
F. Kennel	F. Kennel	5 ZAADOR	H4 55,5	3	L. Grosso	Fon.	C	16	56,5	94/1
Loko Trans.S.R.O	L. Urbanek	6 BRILLIANT STAR	M6 57	9	M. Laube	Etr.	B	2	57	
Stall Nizza	P. Schiergen	7 ALPENJÄGER	M4 57	2	B. Murzabayev	L.	B	4	58	11/4
Stall Waldhof	J. Mayer	8 CHIPPING AWAY	H6 57	6	M. Seidl	All.	B	10	53	
M. Wachowitz	W. Hickst	9 LAMENTO	H7 57	4	M. Abik	Ch.	ST	14	60	11/1
Drag Consulting S.R.O.	M. Demo	10 SHINING SKY	F4 55,5	1	C. Lecoeuvre	Etr.	B	3	57,5	

M.-F. BERTELLA : 7 - 3 - 1 - 9 - 4 • K. ROMAIN : 7 - 3 - 1 - 10 - 6 • J. ATTIA : 3 - 7 - 9 - 10 - 1

8 PRIX DE LA VILLE DE STRASBOURG (Pick 5) (Mini Multi) — 16 H 15

HANDICAP DIVISÉ - 2e ÉPREUVE - CLASSE 3 - 4 ANS ET PLUS - 27 000 € - 3 000 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Passion Stables	U. Schwinn	1 SWEET AUTHOR	H7 60	3	S. Breux	Pro.	C	5	58,5	16/1
Ajax Racing	J. Mayer	2 DIANA - A	F6 60	12	M. Seidl	Pro.	C	4	57,5	25/1
Stall Hayley	C. Whitfield	3 BADEN ROCKS - A	H7 59	8	B. Murzabayev	Pro.	C	5	57	17/1
S. Sutton	M. Pitart	4 MISS GREELEY	F4 58,5	10	M. Forest	Pro.	C	5	59	9/1
A. Gabryszewski	B. Ré-Scandella	5 SAINT LANGIS - O	H6 58	2	E. Hardouin	Pro.	C	3	59,5	9/10
C. Weber	C. Weber	6 INNIS - A	H9 58	4	Stéph.M Laurent	Pro.	C	2	55,5	36/1
Stall Kapellebuckl	G. Geisler	7 VIZINDI - O	H4 56	9	A. Molins	Pro.	B	1	54,5	2/1
O. Post	Rod. Collet	8 MAC LA TAMBOUILLE	H6 57,5	13	H. Besnier	L.	C	11	56,5	22/1
P. Deshayes	Y. Vollmer	9 KAMADEVA - A	F4 57	1	A. Lemaitre	Pro.	B	4	53	
U. Schwinn	U. Schwinn	10 ATREUS	H6 55,5	11	M. Abik	Pro.	C	8	54	15/4
M. Fricker	Y. Vollmer	11 SCHERWOOD - O	H5 51,5	5	L. Boisseau	Pro.	TL	3	56	10/1
C. Peterschmitt	C. Peterschmitt	12 SILVER MAGIC	H8 51,5	7	Benj. Marie	Pro.	C	8	58,5	35/4
Stall Turfbambi	U. Schwinn	13 ALWAYS DANCING	F7 48,5	6	S. Akari-Souidane	Pro.	C	4	54	19/1

M.-F. B. : 6 - 5 - 7 - 2 - 9 - 3 - 13 - 11 • K. R. : 5 - 9 - 7 - 4 - 6 - 11 - 3 - 13 • J. A. : 5 - 10 - 6 - 4 - 8 - 11 - 7 - 3

- **ÉTAT PROBABLE DU TERRAIN :** très souple
- **DERNIÈRE HEURE :** Letwar - Done Deal - Volkov Jelois - Jazzmen - Sweet Dreams - So Gold - Nacido - Vizindi
- **ENTRAÎNEURS À SUIVRE :** C. Bocskaï - H.-A. Pantall
- **JOCKEYS À SUIVRE :** B. Murzabayev - J. Reveley
- **NOS SÉLECTIONS : Gagnante :** (503) Xaarine - **Placée :** (107) Lecosto

A : œillères australiennes. O : œillères normales.

BON À SAVOIR

• Si du terrain très souple est prévu, de fortes pluies sont annoncées durant la journée, ce qui pourrait avantager les chevaux de terrain lourd.

• Acquise à réclamer pour 10.111 € le 22 avril sur cet hippodrome, *Xaarine* (503) a fait empocher 17.500 € à son entourage dès sa sortie suivante, en gagnant, toujours à Strasbourg.

HIER À AUTEUIL (QUINTÉ, PICK 5)

1re COURSE 1. Ci Ppo Ra (15), B. Le Clerc, G. 37 P. 7,20 ; **2. Another World (7),** L. Philipperon, P. 5,50 ; **3. Worth It (4),** L. Zuliani, P. 1,80 ; **4. Maccarellu (13),** K. Nabet ; **5. Karma d'Airy (16),** J. Reveley. Coup. gag. 413. Coup. pl. (15-7) : 73,70 (15-4) 33,30 (7-4) 19,40. NP: 1, 2, 10.

2e COURSE 1. Jubilez (6), J. Reveley, G. 9,60 P. 2,20 ; **2. Speed Emile (4),** L. Zuliani, P. 1,20 ; **3. Jury Bleu (3),** M. Hervé, P. 2,90. Coup. gag. 7,40. Coup. pl. (6-4) : 3,80 (6-3) 9,60 (4-3) 5,90. Trio (6-4-3) : 25. Super 4 (6-4-3-7) : 908,30. NP: 2.

3e COURSE 1. High Exit (10), Y. Babot, G. 18 P. 4,60 ; **2. Cool Heart (5),** M. Berto, P. 2,20 ; **3. Beau Castle (2),** F. Mula, P. 1,60 ; **4. Promicea (8),** L. Bails. Coup. gag. 77,50. Coup. pl. (10-5) : 15,40 (10-2) 8,40 (5-2) 5,90. Trio (10-5-2) : 54.

4e COURSE 1. Starvina (3), K. Nabet, G. 10 P. 2,90 ; **2. Batame du Bocage (2),** A. Lelièvre, P. 3 ; **3. Isaline de Chandou (8),** C. Lefebvre, P. 2,10. Coup. gag. 35,20. Coup. pl. (3-2) : 9,10 (3-8) 7,70 (2-8) 7,90. Trio (3-2-8) : 97,60. Super 4 (3-2-8-1) : 3.787,50. NP: 6.

5e COURSE 1. Static (2), A. Chesneau, G. 4,40 P. 1,70 ; **2. Bonny Love (6),** E. Bonnet, P. 1,60 ; **3. St Briac (4),** N. Gauffenic, P. 2 ; **4. Jade Or (10),** L. Philipperon. Coup. gag. 7,80. Coup. pl. (2-6) : 3,20 (2-4) 3 (6-4) 3,60. Trio (2-6-4) : 11.

6e COURSE 1. Kuartz (7), L.-P. Bréchet, G. 3,50 P. 1,70 ; **2. Winstonprésident (6),** J. Reveley, P. 2 ; **3. Ivoire de Ballon (1),** O. Jouin, P. 2,10. Coup. gag. 11,80. Coup. pl. (7-6) : 4,60 (7-1) 5,20 (6-1) 5,50. Trio (7-6-1) : 15,50. Super 4 (7-6-1-4) : 255,30.

7e COURSE 1. Mamix's Passion (6), G. Meunier, G. 4,40 P. 2,10 ; **2. Libeccio (1),** T. Beaurain, P. 3,40 ; **3. Gurzuf (10),** M. O'Sullivan, P. 7,90 ; **4. Athéna du Luy (4),** N. Gauffenic ; **5. Super Quartz (2),** K. Nabet. Coup. gag. 41,10. Coup. pl. (6-1) : 15,50 (6-10) 19,80 (1-10) 46,80. Trio (6-1-10) : 268. **PICK 5 (6-1-10-4-2) : 282,90.**

8e COURSE 1. Jet d'Estruval (1), B. Le Clerc, G. 5,20 P. 1,70 ; **2. Johnny Roque (6),** J. Charron, P. 1,60 ; **3. South Lodge (8),** K. Nabet, P. 2,80 ; **4. Jolie Perle (2),** J. Reveley. Coup. gag. 7,80. Coup. pl. (1-6) : 4,50 (1-8) 9,50 (6-8) 6,80. Trio (1-6-8) : 33,30.

LES GAINS

TIERCÉ 15 - 7 - 4 POUR 1 €
ORDRE : 3 032,60 €
DÉSORDRE : 427,30 €

QUARTÉ + 15 - 7 - 4 - 13 POUR 1,50 €
ORDRE : 17 908,05 €
DÉSORDRE : 525 €
BONUS : 91,50 €

QUINTÉ + 15 - 7 - 4 - 13 - 16 POUR 2 €
Nº MAX : (X2: 21, 13, 6, 5, 7, 12) (X10: 25)
ORDRE : 85 658 €
DÉSORDRE : 821,40 €
BONUS 4/5 : 14 €
BONUS 3 : 12 €

MULTI | 15 - 7 - 4 - 13 POUR 3 €
EN 4 : 2 866,50 €
EN 5 : 573,30 €
EN 6 : 191,10 €
EN 7 : 81,90 €

2SUR4 | 15 - 7 - 4 - 13 POUR 3€
GAGNANT : 16,20 €

L'INFO EN IMAGE



CHANTILLY (OISE), HIER. Absent des hippodromes depuis maintenant trois ans, Pierre-Charles Boudot était en selle ce mardi matin sur les pistes d'entraînement de Chantilly pour le compte d'André Fabre. La Cravache d'Or 2020 était associé à *Sosie* (à gauche) pour son dernier travail en vue du Prix du Jockey-Club (Gr. I) qui aura lieu dimanche sur l'hippodrome des Princes de Condé. Après le deuxième forfait et avant les suppléments de ce matin, ils sont encore 18 poulains sur les rangs, dont 13 entraînés en France. Parmi eux, *Arrow Eagle*, le frère d'un certain *Ace Impact*, ou encore *Alcantor*, troisième de la Poule d'Essai des Poulains (Gr. I) (SCOOPDYGA)

...ET À TOULOUSE

1re COURSE 1. Kaolak (2), Q. Defontaine, G. 1,90 P. 1,20 ; **2. Démon du Berlais (7),** T. Jaguelin, P. 1,60 ; **3. Kir Sacré (9),** Thom. Journiac, P. 3,40. Coup. gag. 4,60. Coup. pl. (2-7) : 3 (2-9) 8,90 (7-9) 12,90. Trio (2-7-9) : 38,80. Super 4 (2-7-9-1) : 471,20. NP: 5.

2e COURSE 1. Le Lascar (3), G. Richard, G. 2,60 P. 1,30 ; **2. Hitador (4),** K. Geffroy, P. 1,30 ; **3. Jazz Band (6),** M. Behocaray, P. 1,70 ; **4. Gesko (7),** L. Franzel. Coup. gag. 4. Coup. pl. (3-4) : 2,20 (3-6) 3,40 (4-6) 3,40. Trio (3-4-6) : 7,80.

3e COURSE 1. Asedah (6), G. Sanchez, G. 6,40 P. 2,20 ; **2. Alghabra (2),** G. Guedj-Gay, P. 1,60 ; **3. Kenza de Carrère (4),** M. Forest, P. 4,80. Coup. gag. 10,10. Coup. pl. (6-2) : 4,40 (6-4) 13,80 (2-4) 10,40. Trio (6-2-4) : 61,50. Super 4 (6-2-4-5) : 1.013,60.

4e COURSE 1. Tempo (5), T. Piccone, G. 3,10 P. 1,60 ; **2. Marquise Vera (9),** S. Le Quilleuc, P. 2,30 ; **3. Blood Diamond (3),** A. Gutierrez Val, P. 5,20 ; **4. Macanella (6),** G. Trolley de Prevaux. Coup. gag. 10,50. Coup. pl. (5-9) : 5,60 (5-3) 11,40 (9-3) 18,80. Trio (5-9-3) : 73,90. NP: 2.

5e COURSE 1. Alto (7), M. Meyer, G. 10,50 P. 3,30 ; **2. Asmaha'an (12),** C. Merille, P. 2,90 ; **3. Burkan (1),** A. Crastus, P. 1,80 ; **4. Mutaz (10),** H. Mouesan. Coup. gag. 45,20. Coup. pl. (7-12) : 11,80 (7-1) 9,80 (12-1) 6,70. Trio (7-12-1) : 63,90. NP: 9.

6e COURSE 1. Autumn Pride (5), F. Veron, G. 12,20 P. 2,50 ; **2. Breizh Eagle (1),** T. Blanchouin, P. 1,30 ; **3. Long Ago (7),** D. Morin, P. 2,80. Coup. gag. 14,90. Coup. pl. (5-1) : 5,30 (5-7) 8,60 (1-7) 5,90. Trio (5-1-7) : 39. Super 4 (5-1-7-4) : 1.052,70. NP: 6.

7e COURSE 1. Viking City (7), H. Mouesan, G. 5,70 P. 2,20 ; **2. Pandemonium (2),** L. Armand, P. 3,40 ; **3. Cocoa (12),** M. Romary, P. 4,30 ; **4. Adhamiy (10),** M. Meyer. Coup. gag. 24,80. Coup. pl. (7-2) : 10,50 (7-12) 14,70 (2-12) 16,90. Trio (7-2-12) : 118. NP: 4, 15.

8e COURSE 1. Cocoon Quatre (4), M. Meyer, G. 15,30 P. 6,20 ; **2. Hariasa (17),** M. Lauron, P. 13,20 ; **3. Assier (8),** V. Seguy, P. 4,60 ; **4. Notre Histoire (15),** M. Foulon. Coup. gag. 432,70. Coup. pl. (4-17) : 94,20 (4-8) 35,60 (17-8) 81,30. Trio (4-17-8) : 845,30.

Tous nos rapports sont calculés pour 1 €, jeux simples y compris.

■ HIPPODROMES ■ CATÉGORIE/TERRAIN ■ SPÉCIALITÉ ❖ CHRONO ❖ CLASSEMENT ❖ DISTANCE/POIDS ● COTE

TROT

Le jour de Lancelot (4e)

RÉUNION 2 | (11 H 20) Aujourd'hui à Caen

1 PRIX DE ROQUANCOURT
MONTÉ - MÂLES - CLASSE D
24 000 € - 2 450 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 11 H 40

1	LATINO BOY	H3	2 450	A. Abrivard
2	LÉON DE LA COURBE	H3	2 450	A. Voisin
3	LATINUS DU PRÉ	M3	2 450	A. Angot
4	LITTLEBOY DE PLANY	H3	2 450	F. Lagadeuc
5	LABEL DE LARRÉ	H3	2 450	A. Lamy
6	LOOK DE LA CÔTE	H3	2 450	M. Mottier
7	LOUXOR DE JOUB	H3	2 450	G. Martin
8	LOTI SOLO	H3	2 450	A. Collette
9	LUCIFER D'ORPHÉE	H3	2 450	A. Barrier
10	LORD CATH	H3	2 450	P.-P. Ploquin
11	LÉON DU CLOS	M3	2 450	A. Barthélemy
12	LAUREL LA RAVELLE	M3	2 450	B. Rochard

•M.-F. BERTELLA : **9 - 12 - 8 - 10 - 6 - 7**
•K. ROMAIN : **9 - 8 - 1 - 6 - 10 - 12**
•J. ATTOA : **8 - 9 - 10 - 1 - 12 - 6**

2 PRIX DE JORT
ATT. - APPRENTIS ET LADS-JOCKEYS - MÂLES
CL.E - AUTOST. - 21 000 € - 2 200 M Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 12 H 17

1	JACKPOT DE JUMILLY - Q	H5	2 200	B. Hardy
2	JUST D'ACADIE - P	H5	2 200	C. Enault
3	JOULE DE LA FYE	H5	2 200	P. Bougon-Bougeard
4	JOKER DU LYS - Q	H5	2 200	C. Sabin
5	JAGUAR DE BELFOND	H5	2 200	F. Lecathelinais
6	JACK DU CÉBÉ - Q	H5	2 200	L. Guénet
7	JOAQUIM DIESCHOOT	M5	2 200	M. Métayer
8	JIDEO STREET - Q	M5	2 200	L. Larue
9	JEDI DE CAHOT - P	H5	2 200	M. Grumetz
10	JAOUEN	H5	2 200	J.-C. Beaufils
11	JOS DU PILET - A	H5	2 200	T. Lebrec
12	JOLICOEUR DU MIREL - Q	H5	2 200	C. Manegat
13	JOE LE VEINARD	H5	2 200	L. Blavette
14	JAZZY ABSOLUTE - Q	H5	2 200	P. Abrivard
15	JACK HERER - P	H5	2 200	W. Plaire
16	JOKER DU MATCH - Q	H5	2 200	E. Le Bec

•M.-F. BERTELLA : **8 - 16 - 15 - 2 - 1 - 4 - 6**
•K. ROMAIN : **8 - 6 - 2 - 15 - 16 - 9 - 13**
•J. ATTOA : **15 - 8 - 2 - 12 - 13 - 6 - 9**

3 PRIX DE BANVILLE
ATTELÉ - FEMELLES - CLASSE E
21 000 € - 2 450 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 12 H 52

1	KHALEESI DE MALAC	F4	2 450	M. Mottier
2	KUZA DU BOUILLON	F4	2 450	P. Hornoy
3	KYA D'ERABLE - P	F4	2 450	D. Thomain
4	KERAMIDA - A	F4	2 450	J. Travers
5	KUEEN DE TILLARD - Q	F4	2 450	C. Sabin
6	KIMIE CASTELETS - P	F4	2 450	L. Gaborit
7	KORIGANE D'ERABLE - P	F4	2 450	C. Thomain
8	KINDY DU VIVIER - Q	F4	2 450	S. Ernault
9	KISS AND FORGET - Q	F4	2 450	Y. Lebourgeois
10	KALOUMA DELADOU - A	F4	2 450	B. Rochard
11	KALAMA DE BEYLEV - Q	F4	2 450	T. Calo
12	KELLE EAU - Q	F4	2 450	A. Lhérété

•M.-F. BERTELLA : **9 - 8 - 3 - 11 - 7 - 10**
•K. ROMAIN : **9 - 8 - 11 - 12 - 7 - 10**
•J. ATTOA : **9 - 3 - 7 - 8 - 10 - 11**

4 PRIX DE CAUVILLE
ATTELÉ - MÂLES - CLASSE E
AUTOSTART - 21 000 € - 2 200 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 13 H 27

1	LOOK PÉJI	H3	2 200	M. Lemercier
2	LAMBO DE LEAU	M3	2 200	Y. Lebourgeois
3	LUTIN DE BOISNEY	H3	2 200	B. Marie
4	L'AS DE COEUR	M3	2 200	G. Gillot
5	LOOK AT ME DIDO	H3	2 200	D. Armellini
6	LANCELOT DU LOISIR	M3	2 200	A. Abrivard
7	LOTUS DE BEYLEV	M3	2 200	T. Calo
8	LOOK DE LARRÉ	H3	2 200	D. Dulong
9	LUTIN DU BUST	H3	2 200	S. Baude
10	LOUDÉAC	M3	2 200	L. Gelormini
11	LE ROI DES BRIÈRES	M3	2 200	P. Ternisien

•M.-F. BERTELLA : **6 - 2 - 1 - 3 - 9 - 5**
•K. ROMAIN : **6 - 2 - 1 - 5 - 3 - 7**
•J. ATTOA : **6 - 3 - 2 - 7 - 1 - 5**

5 PRIX DES TROIS MONTS
ATTELÉ - CLASSE D - AUTOSTART
27 000 € - 2 200 M Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 14 H 12

1	HANDZARO DU BOCAGE - Q	H7	2 200	T. Beauchêne
2	IMANOLO DE LOU - Q	H6	2 200	A. Dollion
3	INDIC - Q	H6	2 200	Y. Lebourgeois
4	IDOLE JALLERIE - P	F6	2 200	D. Héon
5	ILCAPITANO DU PARC - Q	H6	2 200	P. Lecellier
6	HÉROÏNE DU DAN	F7	2 200	C. Thomain
7	HALADIN D'ARGENT - Q	H7	2 200	F. Lagadeuc
8	ILLICO D'AMOUR - Q	H6	2 200	H. Monthulé
9	HAMPTON DU VIVIER - Q	H7	2 200	A. Ernault
10	HÉLIA DE BAFFAIS - P	F7	2 200	D. Thomain
11	ICARE D'ACADIE	H6	2 200	P. Delacour
12	HUMBERSTON	H7	2 200	J. Travers
13	HERNANDO BELLO	M7	2 200	D. Beaufils Ernault
14	IALTA DE VANDEL - A	F6	2 200	A. Collette
15	HORSE DU HENNEQUIN	H7	2 200	P. Ternisien
16	ISIDORE BONHEUR	H6	2 200	B. Hardy
17	HOPE FOR QUICK	H7	2 200	P. Chevrier
18	HARLEM LOCA - Q	H7	2 200	J.-E. Le Bec

•M.-F. BERTELLA : **3 - 2 - 5 - 7 - 9 - 8 - 1**
•K. ROMAIN : **3 - 9 - 5 - 2 - 7 - 8 - 10**
•J. ATTOA : **2 - 3 - 9 - 7 - 5 - 4 - 8**

6 PRIX DE BRÉHAL
MONTÉ - CLASSE F
21 000 € - 2 450 M Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 14 H 47

1	JIMBO SPORT - P	H5	2 450	A. Ernault
2	JEAN PIERRE - Q	H5	2 450	A. Lamy
3	JUSTYBILIE DU LUOT	F5	2 450	A. Barthélemy
4	JARKA DE BEYLEV - A	F5	2 450	P.-P. Ploquin
5	KALINKA MELRIC - Q	F4	2 450	L. Bertin
6	KLEMPERER	M4	2 450	M. Herleiksplass
7	KRONOS D'EOLE - Q	H4	2 450	A. Angot
8	KANGAE DE GUEZ - P	F4	2 450	M. Mottier
9	KAP ORNE	H4	2 450	A. Collette
10	KENTUCKY DE PADD	H4	2 450	V. Saussaye
11	KARMA LIGHT - Q	H4	2 450	G. Martin
12	KOOKIE DE BELLANDE	F4	2 450	E. Croisic
13	KING OF JIEL - P	M4	2 450	A. Voisin
14	KEENGAME	F4	2 450	A. Barrier
15	KRISTALE D'ERABLE - P	F4	2 450	F. Lagadeuc
16	KENJI D'AUBERVILLE	H4	2 450	F. Desmigneux
17	JOLIE DES BAUX - P	F5	2 450	T. Fontaeus
18	KISSABELLA - P	F4	2 450	B. Rochard

•M.-F. BERTELLA : **15 - 13 - 9 - 14 - 11 - 12 - 18**
•K. ROMAIN : **14 - 15 - 9 - 5 - 13 - 18 - 12**
•J. ATTOA : **15 - 14 - 13 - 11 - 18 - 9 - 8**

7 PRIX DE BLONVILLE
ATTELÉ - MÂLES - CLASSE E
21 000 € - 2 450 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 15 H 22

1	KRAC DE GUIBRAY	H4	2 450	B. Hardy
2	KENTUCKY SCARLET - P	H4	2 450	S. Baude
3	KELYO DU SOLNAN - A	H4	2 450	G. Gelormini
4	KAPOCEO	M4	2 450	Y. Lebourgeois
5	KIR DU BOULAY - P	H4	2 450	C. Thomain
6	KRONOS ZEN	M4	2 450	C. Dreux
7	KABOTIN CHENEVIÈRE - A	H4	2 450	L. Gaborit
8	KING DRY - Q	H4	2 450	P. Bougon-Bougeard
9	KANSAS BONBON - P	H4	2 450	P. Delacour
10	KIMMAJO	M4	2 450	F. Lecanu
11	KOH I NOOR - Q	H4	2 450	B. Rochard
12	KENYA D'HERFRAIE - P	H4	2 450	D. Thomain
13	KALISCO PLANCHETTE	H4	2 450	M. Izzo

•M.-F. BERTELLA : **6 - 11 - 4 - 8 - 12 - 5**
•K. ROMAIN : **4 - 12 - 6 - 11 - 8 - 10**
•J. ATTOA : **11 - 12 - 9 - 4 - 6 - 5**

8 PRIX DE LASSAY
MONTÉ - CLASSE E
31 000 € - 2 450 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 15 H 57

1	FIRST DU MILAN - A	H9	2 450	A. Barrier
2	FÉLINE DE JANVILLE	F9	2 450	F. Desmigneux
3	GO FOR BELLAY	H8	2 450	D. Beaufils Ernault
4	GALOPIN DE MARTHE	H8	2 450	A. Angot
5	HISTORIEN DE LARRÉ - Q	H7	2 450	A. Lamy
6	GAMAY - P	H8	2 450	A. Collette
7	GIUNCHETO JEEP - Q	H8	2 450	L. Planchenault
8	GOUTIER CÉLESTE - Q	H8	2 450	M. Mottier
9	FANAK DU BOCAGE - Q	H9	2 450	M. Herleiksplass
10	GALION VOLSIN	H8	2 450	A. Voisin
11	HOLIDAY WELL	F7	2 450	I. Fraigne
12	FARCEUR DE CONDÉ	H9	2 450	Christ. Corbineau
13	GIBOLE DE L'ELLE - P	H8	2 450	P.-P. Ploquin

•M.-F. BERTELLA : **8 - 4 - 3 - 11 - 6 - 7**
•K. ROMAIN : **8 - 7 - 3 - 11 - 4 - 6**
•J. ATTOA : **11 - 8 - 3 - 4 - 5 - 6**

Corde à droite
DERNIÈRE HEURE : Lord Cath - Jack Herer - Korigane d'Erable - Look Péji - Ilcapitano du Parc - King of Jiel - Koh I Noor - Gamay
DRIVERS À SUIVRE : Y. Lebourgeois - B. Rochard
NOS SÉLECTIONS :
Gagnante : (406) Lancelot du L.
Placée : (309) Kiss And Forget

Q : déferré des quatre pieds ;
A : déferré des antérieurs ;
P : déferré des postérieurs.

BON À SAVOIR
• *Latino Boy* (101), *Léon de la Courbe* (102), *Latinus du Pré* (103), *Keengame* (614) et *Galion Volsin* (810) débutent au trot monté.
• *Loti Solo* (108), *Lucifer d'Orphée* (109), *Jaguar de Belfond* (205), *Jolicoeur du Mirel* (212), *Hope For Quick* (517) et *Kristal d'Erable* (615) ont gagné lors de leur unique sortie sur l'hippodrome de Caen.

PLAT

Toptama (5e) est au top

RÉUNION 3 | (16 H 05) Aujourd'hui à Dieppe

1 PRIX FLEURS DE LUNE
JEUNES JOCKEYS ET APPRENTIS - CLASSE 4
4 ANS ET PLUS - 16 000 € - 1 800 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 16 H 35

1	INATTENDU	H8	56,5	9	L. Bouton
2	SWIFT FLIGHT	H6	56,5	7	L. Plommée
3	CALCUTTA CUP	H6	56,5	2	L. Carboni
4	MONTGAUDRY	H4	54,5	8	S. Tison
5	AMERICANO	M4	54,5	6	L. Nomis
6	BABY GLORY	F5	54	3	A. Vilchien
7	TRUE START	M4	54	10	E. Verhestraeten
8	INCA MAN - O	H7	53,5	11	C. Belmont
9	RADETSKY MARSCH	H4	53,5	1	A. Subias
10	L'HIPPOCAMPE	H5	54,5	5	D. Provost
11	SCHWENDI	H4	52,5	4	P. Remoué

•M.-F. BERTELLA : **9 - 1 - 11 - 6 - 4 - 8**
•K. ROMAIN : **11 - 1 - 6 - 9 - 8 - 4**
•J. ATTIA : **9 - 1 - 6 - 11 - 4 - 5**

2 PRIX DE L'ARBRE À PAPILLONS
A RÉCLAMER - JEUNES JOCKEYS ET APPRENTIS
3 ANS - 19 000 € - 1 800 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 17 H 10

1	LILY OFTHE KINGDON	F3	57	1	A. Subias
2	DRACO	M3	55,5	5	N. Bourmich
3	DAL PRATO	M3	57,5	7	D. Provost
4	RUM TUM TUGGER	H3	55	3	E. Verhestraeten
5	MASTERPLAN	NON PARTANT			
6	MOONWALKER - A	M3	53,5	4	M. Tevels
7	NOUSDEUX - A	F3	53,5	11	L. Plommée
8	LINFOLD LADY	F3	53,5	9	G. Sias
9	ENERGIC - O	M3	54,5	10	T. Blanchouin
10	PERICALA POINT	F3	52	8	L. Gallo
11	HAFICIONADAS - O	F3	51	6	C. Sperry

•M.-F. BERTELLA : **1 - 9 - 11 - 7 - 3**
•K. ROMAIN : **9 - 1 - 11 - 2 - 10**
•J. ATTIA : **1 - 11 - 9 - 7 - 10**

3 PRIX LA GIROFLÉE D'ETÉ
JEUNES JOCKEYS ET APPRENTIS - 4 ANS ET +
MAIDEN - 18 000 € - 1 800 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 17 H 45

1	ARFAN	M4	58	10	J. Mobian
2	ABSOLUTE POWER	H4	58	7	M. Delalande
3	PALANZANO	H4	55,5	6	S. Tison
4	ODEMAR	H4	55,5	9	L. Carboni
5	NEXT EAGLE	H4	58	5	P. Gibson
6	ELEGANTIA	F4	56,5	2	C. Grosbois
7	VERDANT LADY	F4	56,5	3	M. Nobili
8	WAYA WAYA	F4	54	12	L. Gallo
9	LOVELY LADY	F4	55	8	J. Nicoleau
10	BLACK MAGIC WOMAN	F4	56,5	4	M. Berto
11	SULTANE OF SWING	F4	54	11	L.-M. Baptista Fonseca
12	PIANTARELLA	F4	54,5	1	J. Claudic

•M.-F. BERTELLA : **7 - 1 - 2 - 5 - 4 - 9**
•K. ROMAIN : **7 - 1 - 2 - 5 - 6 - 3**
•J. ATTIA : **2 - 1 - 7 - 5 - 4 - 9**

4 PRIX RAFFLESIA
JEUNES JOCKEYS ET APPRENTIS - CLASSE 3
4 ANS ET PLUS - 19 000 € - 2 200 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 18 H 20

1	PANGAEA	H4	57,5	8	D. Provost
2	WEMATCH - O	M5	55,5	6	P. Remoué
3	MANADA	F4	55	5	A. Vilchien
4	LA DIVA D'ALBEN	NON PARTANTE			
5	CHIAREGGIO	H4	54,5	1	A. Mossé
6	GOLDYWAY DE SAON	H4	53,5	9	B. Flament
7	PENTAOUR	H5	54	2	E. Verhestraeten
8	ASHGHAR	H5	54,5	4	A. Subias
9	BAHAYRA	F4	52	3	G. Sias
10	ZAHYANA	F4	52	10	C. Belmont
11	JOLI CORBEAU	F4	53	7	C. Bergé

•M.-F. BERTELLA : **11 - 10 - 1 - 2 - 8 - 7**
•K. ROMAIN : **10 - 2 - 11 - 1 - 3 - 8**
•J. ATTIA : **1 - 2 - 3 - 11 - 10 - 8**



Antoine Subias a de bonnes chances. (ScoopDyga.)

5 PRIX COSMOS
JEUNES JOCKEYS ET APPRENTIS - FEMELLES
CL.3 - 3 ANS - 20 000 € - 2 200 M Super 4
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE 18 H 55

1	ALTHURAYA	F3	56,5	4	G. Sias
2	TOPTAMA	F3	54,5	6	G. Roth Le Vaillant
3	LADY CHATTERLEY - O	F3	56	5	J. Mobian
4	BETTER TOMORROW	F3	54	1	E. Verhestraeten
5	LA STRANEZZA	F3	52,5	2	R. Liègeois
6	VERA	F3	54,5	3	A. Massin

•M.-F. BERTELLA : **2 - 6 - 3 - 1**
•K. ROMAIN : **2 - 6 - 4 - 3**
•J. ATTIA : **2 - 6 - 1 - 3**

6 PRIX DE L'ORCHIDÉE FANTÔME
A RÉCL. - HAND. - JEUNES JOCKEYS ET APPRENTIS
CL.3 - 4 ANS E& + - 14 000 € - 2 400 M Super 4
TRIO - COUPLÉS 19 H 27

1	SWEETEST THING - O	F5	58,5	1	S. Chuette
2	LIGHT UP THE MOON	H4	60	7	M. Berto
3	ZABIR - O	H4	59,5	3	P. Gibson
4	PREMIÈRE ETOILE	F5	55,5	6	P. Remoué
5	MANDOKI	H4	57,5	4	J. Mobian
6	ROYAL MONARCH - A	H5	57	8	J. Claudic
7	COCO LOVE	H4	52	5	J. Nicoleau
8	KALEOBAYANE	F4	49	2	S. Tison

•M.-F. BERTELLA : **5 - 4 - 1 - 2**
•K. ROMAIN : **4 - 1 - 2 - 5**
•J. ATTIA : **1 - 4 - 5 - 8**

7 PRIX DU GRENIER À SEL
A RÉCLAMER - JEUNES JOCKEYS ET APPRENTIS
3 ANS - 23 000 € - 2 400 M Super 4
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE 19 H 59

1	PARIOLO	H3	59,5	7	T. Blanchouin
2	SUHAAS - A	H3	55,5	4	N. Bourmich
3	LUMINESCE	F3	55	3	L. Carboni
4	ELTON	H3	55	1	G. Sias
5	MOOR MALPIC	F3	54,5	2	D. Provost
6	DSCHINGIS LADY	NON PARTANTE			
7	BIRDSONG	F3	52	5	A. Vilchien

•M.-F. BERTELLA : **5 - 1 - 7 - 3**
•K. ROMAIN : **5 - 1 - 7 - 3**
•J. ATTIA : **5 - 7 - 3 - 1**

8 PRIX DES GUINGUETTES
HAND. CAT. - JEUNES JOCK. & APPRENTIS - 3 ANS
21 000 € - 1 000 M - LIGNE DROITE Super 4
TRIO - COUPLÉS 20 H 31

1	BOTTOMS UP - A	F3	55,5	7	L. Gallo
2	GODAKA	F3	58,5	1	G. Bon
3	RUE MIA	F3	55,5	2	S. Tison
4	JERSEY PARADISE	F3	58	4	M. Delalande
5	GREY POUR FREEDOM	H3	56,5	6	E. Verhestraeten
6	BAWE ISLAND - O	F3	54,5	8	L. Chollet
7	WAHAYEB	F3	55,5	3	L. Carboni
8	MILL LANE	H3	56	5	M. Nobili

•M.-F. BERTELLA : **2 - 3 - 7 - 1**
•K. ROMAIN : **3 - 2 - 7 - 4**
•J. ATTIA : **3 - 2 - 1 - 4**

ÉTAT PROBABLE DU TERRAIN : très souple
DERNIÈRE HEURE : Schwendi - Haficionadas - Next Eagle - Wematch - Vera - Mandoki - Birdsong - Godaka
JOCKEYS À SUIVRE : A. Subias - P. Remoué
NOS SÉLECTIONS :
Gagnante : (502) Toptama
Placée : (705) Moor Malpic

A : œillères australiennes.
O : œillères normales.

TROT

L'or pour Kalgary (6e)

RÉUNION 4 | (16 H 32) Aujourd'hui à Hyères (Pick 5)

1 PRIX DES PARTENAIRES PMU
MONTÉ - CLASSE E
29 000 € - 2 850 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 16 H 52

1	HISTOIRE DE LOISIR	F7	2 850	O. Placier
2	GASTON CABS - Q	H8	2 850	C. Bouteiller
3	FALAKI DE CAHOT - Q	H9	2 850	R. Thonnerieux
4	FRANKLIN - Q	H9	2 850	E. Callier
5	FILOU DES OUBEAUX - Q	H9	2 850	M. Tijou
6	EURO MAKER - Q	H10	2 850	Q. Seguin
7	FED DU PATURAL - Q	H9	2 850	P. Geray
8	GIVE ME QUICK	H8	2 850	A. Blanchard
9	FITZY DE VIVE - Q	H9	2 850	C. Salamani
10	EKINOA DU PATURAL - A	F10	2 850	C. Schotter

•M.-F. BERTELLA : **2 - 6 - 5 - 8 - 3 - 10**
•K. ROMAIN : **6 - 2 - 3 - 1 - 5 - 7**
•J. ATIA : **6 - 2 - 3 - 8 - 5 - 7**

2 PRIX FABIEN ROSSOLINI
ATTELÉ - COURSE NATIONALE
CLASSE C - 29 000 € - 2 850 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 17 H 27

1	JUVE D'HÉRIPRÉ - Q	F5	2 850	N. Ensch
2	JEEK D'ACADIE	H5	2 850	F. Tugend
3	JOKER D'OCCAGNES - Q	M5	2 850	J.-C. Féron
4	JAMAÏQUE TURGOT - Q	F5	2 850	T. Briand
5	JAGUAR DU LOISIR - Q	H5	2 850	S. Stefano
6	JITANE VALLÉE - Q	F5	2 850	C. Martens
7	JUNO DE BANVILLE	H5	2 850	P. Geray
8	JIM JULRY - P	M5	2 850	J.-P. Gauvin
9	JACANA - Q	F5	2 850	D. Békaert
10	JOJOBA DE QUERAY - P	H5	2 850	F. Corbineau

•M.-F. BERTELLA : **10 - 9 - 6 - 8 - 7 - 5**
•K. ROMAIN : **10 - 8 - 9 - 6 - 7 - 1**
•J. ATIA : **10 - 6 - 9 - 2 - 8 - 5**

3 PX DU CHÂTEAU RÉAL MARTIN
ATTELÉ - CLASSE A - 51 000 € -
2 850 M Pick 5 Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 18 H 02

1	HIWI ROCQ - Q	H7	2 850	J.-C. Féron
2	GÉANT SARTHOIS - P	H8	2 850	D. Békaert
3	FRONSAC - Q	H9	2 850	K. Devienne
4	GOODMAN TURGOT	H8	2 850	S. Cingland
5	DOMINO D'AUVRECY - Q	H11	2 850	J. Guelpa
6	EDEN JULRY - Q	H10	2 850	J.-P. Gauvin
7	FORBAN - Q	H9	2 850	Y.-A. Briand
8	FOSTER WOOD - Q	H9	2 850	C. Martens
9	FLASH ROYAL - P	H9	2 850	P. Geray
10	FUNKY D'ALB - P	H9	2 850	T. Briand
11	DOUGLAS DU PONT - Q	H11	2 875	N. Ensch
12	EASTON OF MY LIFE - P	H10	2 875	N. Julien
13	FRENCH MAN - P	M9	2 875	P. Le Moel

•M.-F. BERTELLA : **1 - 8 - 5 - 2 - 3 - 7 - 9 - 6**
•K. ROMAIN : **1 - 2 - 8 - 5 - 3 - 12 - 11 - 6**
•J. ATIA : **1 - 8 - 2 - 5 - 7 - 6 - 13 - 3**

4 PRIX LIONEL GAZENGEL
ATTELÉ - CLASSE D - AUTOSTART
33 000 € - 2 650 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 18 H 37

1	HAMILTON RENKA - Q	H7	2 650	S. Stefano
2	GO AWAY BIRD - P	H8	2 650	J. Guelpa
3	HOOLIGAN JIM - P	H7	2 650	C. Haret
4	FUCHSIA PIERJI - Q	H9	2 650	T. Briand
5	FALKO DE NOUVILLE - Q	H9	2 650	S. Cingland
6	HISTOIRE DU MIDI	F7	2 650	E. Gout
7	GOODMORNING CHARLY - Q	H8	2 650	F. Corbineau
8	GÉPETTO DE GODREL - Q	H8	2 650	F. Tugend
9	GAILLARDE QUERAY - Q	F8	2 650	B. Olicard
10	FROU FROU - Q	H9	2 650	J.-C. Féron
11	HARLEQUIN - P	H7	2 650	D. Békaert
12	GEORGIO LE FOL - Q	H8	2 650	R. Gout

•M.-F. BERTELLA : **10 - 7 - 11 - 9 - 8 - 5**
•K. ROMAIN : **7 - 11 - 5 - 10 - 9 - 2**
•J. ATIA : **10 - 7 - 9 - 11 - 2 - 5**

Jean-Charles Féron est à suivre. (ScoopDyga.)

5 PRIX PLACE DE L'AUDIT
ATTELÉ - APPRENTIS ET LADS-JOCKEYS - CL.E
AUTOSTART - 24 000 € - 2 650 M Super 4
TRIO - COUPLÉS 19 H 11

1	HURRICANE FRANCE - P	H7	2 650	J. Belleveaux
2	ILLICO DE CASTELLE - P	H6	2 650	T. Gout
3	GET UP DE VAUVILLE	H8	2 650	G. Tugend
4	IGGY ROCK - P	H6	2 650	Y. Bouisson
5	IPSON DU VERNAY - P	H6	2 650	Axel Laigron
6	INTO THE MYSTIC - Q	M6	2 650	C. Tribolet
7	HIGH BLACK HORSE - Q	H7	2 650	F. Tugend
8	INTENSE DE TILLARD - P	H6	2 650	L. Banide
9	HOLY ROMAN EMPEROR - Q	H7	2 650	H. Sorel

•M.-F. BERTELLA : **5 - 6 - 4 - 7**
•K. ROMAIN : **5 - 6 - 4 - 7**
•J. ATIA : **5 - 4 - 6 - 1**

6 PRIX HANDBALL HYÈRES
ATTELÉ - CLASSE D - AUTOSTART
22 000 € - 2 650 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 19 H 43

1	KADOR D'ESPACE - Q	H4	2 650	Ph. Gaillard
2	KARA DES BROUSSES - Q	F4	2 650	M. Tijou
3	KADÉO JOSSELYN - A	M4	2 650	J.-C. Féron
4	KOOPLES ERA - Q	H4	2 650	P. Le Moel
5	KANEA DE L'ABBAYE	F4	2 650	T. Briand
6	KATIMINNIE BROUETS	F4	2 650	L. Gout
7	KOMPANY VINCENT	H4	2 650	C. Martens
8	KRISTAL DREAM - Q	H4	2 650	Y.-A. Briand
9	KINGDOM DU LIAMONE	H4	2 650	C. Mathé
10	KALGARY	M4	2 650	N. Ensch
11	KERIDA DU PADOUENG	F4	2 650	P. Geray
12	KOOL CRISTAL - Q	H4	2 650	D. Békaert

•M.-F. BERTELLA : **10 - 7 - 5 - 8 - 1 - 12**
•K. ROMAIN : **10 - 7 - 5 - 12 - 8 - 11**
•J. ATIA : **10 - 7 - 5 - 8 - 4 - 12**

7 PX DES AMATEURS DU SUD-EST
ATTELÉ - AMATEURS - CLASSE F
AUTOSTART - 6 000 € - 2 650 M Mini Multi
TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 20 H 15

1	HATHAWAY - Q	H7	2 650	M. S. Triomphe
2	FILOU RIEZAIS - Q	H9	2 650	G. Ambrogio
3	GRAINE D'URZY - Q	F8	2 650	M. D'Esparbes
4	FAKIR DE LARRÉ	H9	2 650	M. P. Polizzi
5	HANI BIRD - P	H7	2 650	S. Blanchetière
6	GIBUS INDIEN - P	H8	2 650	K. Fresneau
7	GUIBSON DU SOLNAN	H8	2 650	M. F. Hatier
8	HORIZON DE BLAY - Q	H7	2 650	V. Grelin
9	HOLD MAJYC - P	H7	2 650	M. D. Lapray
10	HALLO DE CRENNES	H7	2 650	I. Metzemaekers

•M.-F. BERTELLA : **3 - 2 - 6 - 8 - 5 - 7**
•K. ROMAIN : **2 - 5 - 6 - 3 - 8 - 9**
•J. ATIA : **3 - 2 - 8 - 6 - 5 - 9**

8 PRIX BDCA
ATTELÉ - COURSE NATIONALE
CLASSE B - 29 000 € - 2 850 M Super 4
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE 20 H 47

1	LANCIA DE LOU	F3	2 850	P. Le Moel
2	LIVRE BLANC	M3	2 850	D. Békaert
3	L'AMIRAL D'EURVAD	M3	2 850	P. Repichet
4	LITTLE CROWN	F3	2 850	C. Martens
5	LIKE YOU	F3	2 850	J.-C. Féron
6	LET ME SIXTY ONE	H3	2 850	D. Cinier
7	LEE ROCK BOND	M3	2 850	N. Ensch

•M.-F. BERTELLA : **5 - 7 - 6 - 4**
•K. ROMAIN : **5 - 7 - 4 - 6**
•J. ATIA : **5 - 7 - 4 - 6**

corde à droite
DERNIÈRE HEURE : Gaston Cabs - Jacana - Domino d'Auvrecy - Harlequin - Into The Mystic - Kanea de l'Abbaye - Gibus Indien - Little Crown
DRIVERS À SUIVRE : J.-C. Féron - N. Ensch
NOS SÉLECTIONS :
Gagnante : (610) Kalgary
Placée : (301) Hiwi Rocq

HIER À PARIS-VINCENNES (PICK 5)

1re COURSE **1. Go Or Not (9),** T. Mathias Maisonnette, G. 10,20 P. 2,90 ; **2. Icamora de Houelle (1),** N. Perron, P. 2,20 ; **3. Falcon d'Espace (6),** A. Poulain, P. 5,80 ; **4. Forain Jenilou (10),** L. Lorent. Coup. gag. 19,80. Coup. pl. (9-1) : 10,20 (9-6) 25,60 (1-6) 17,80. Trio (9-1-6) : 121,70.

2e COURSE **1. Liza Josselyn (11),** J.-M. Bazire, G. 1,60 P. 1,40 ; **2. Luna Nova Gwen (1),** Y. Lebourgeois, P. 8 ; **3. Louisiane de Bomo (15),** B. Rochard, P. 1,60 ; **4. Lilas Castelle (7),** M. Mottier. Coup. gag. 70,70. Coup. pl. (11-1) : 21,60 (11-15) 3,20 (1-15) 34,90. Trio (11-1-15) : 100,80.

3e COURSE **1. Jade Haufor (4),** D. Bonne, G. 5,90 P. 2,10 ; **2. Jalna Girl (10),** E. Raffin, P. 2,80 ; **3. Jaya des Brousses (8),** A. Dollion, P. 1,60 ; **4. Jusquine Fouteau (6),** S. Ernault. Coup. gag. 32,90. Coup. pl. (4-10) : 8,20 (4-8) 4,70 (10-8) 6,30. Trio (4-10-8) : 28,20.

4e COURSE **1. Lucky Jackson (5),** J.-M. Bazire, G. 8 P. 2,50 ; **2. Lombok Jiel (6),** P.-Y. Verva, P. 2,50 ; **3. Luciano Menuet (11),** A. Abrivard, P. 1,80 ; **4. Lovino Bello (10),** E. Raffin ; **5. Largo de Castelle (7),** B. Rochard. Coup. gag. 25. Coup. pl. (5-6) : 7,80 (5-11) 5,90 (6-11) 5,40. Trio (5-6-11) : 15. **PICK 5 (5-6-11-10-7) : 24,10.**

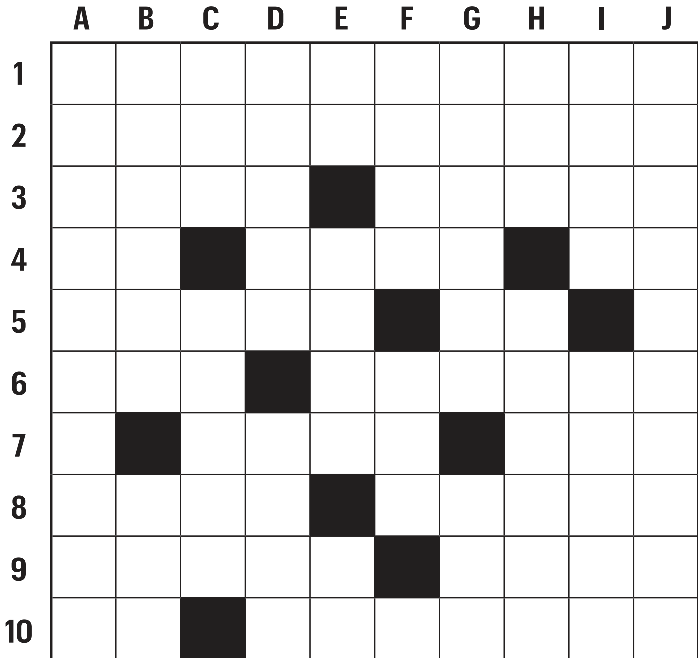
5e COURSE **1. Jewel d'Hermès (6),** P.-P. Ploquin, G. 3,70 P. 1,70 ; **2. Java Wic (7),** B. Chauve-Laffay, P. 2 ; **3. James of Carly (8),** E. Raffin, P. 1,90 ; **4. Jubla Viking (11),** A. Collette. Coup. gag. 9,70. Coup. pl. (6-7) : 3,40 (6-8) 4,10 (7-8) 5,40. Trio (6-7-8) : 13,50. NP: 3.

6e COURSE **1. Goldissime (1),** F. Ouvrie, G. 19,70 P. 4,20 ; **2. Impact Castelets (7),** P.-P. Ploquin, P. 6,80 ; **3. Haute Sphère (4),** M. Mottier, P. 2,70 ; **4. Gazou Piquenard (8),** C. Terry. Coup. gag. 218,30. Coup. pl. (1-7) : 45,20 (1-4) 21,90 (7-4) 31,60. Trio (1-7-4) : 424,40. NP: 14.

7e COURSE **1. Lovissime (6),** M. Mottier, G. 1,60 P. 1,40 ; **2. Lunik du Choquel (9),** A. Collette, P. 1,80 ; **3. Little Dragon (1),** A. Barrier, P. 3,50. Coup. gag. 4,60. Coup. pl. (6-9) : 3,60 (6-1) 7,20 (9-1) 9,10. Trio (6-9-1) : 33,90. Super 4 (6-9-1-2) : 748.

8e COURSE **1. Kimmeridgienne (9),** F. Nivard, G. 8,50 P. 2,40 ; **2. Kinou Dab (12),** D. Bonne, P. 2 ; **3. Kara de Padd (7),** M. Monaco, P. 5,60 ; **4. Kalinka Era (13),** B. Lerebourg. Coup. gag. 15,30. Coup. pl. (9-12) : 7,20 (9-7) 16,50 (12-7) 17,40. Trio (9-12-7) : 100,90.

Mots croisés

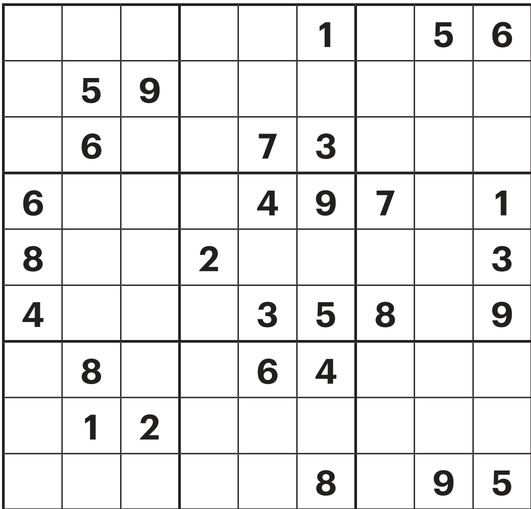


Horizontalement : 1. Habillée en négligé. **2.** Ils regroupent de bons tuyaux. **3.** Tint pour vrai. Grande épée droite. **4.** Dieu du Soleil. Petite lettre grecque. Direction de Biarritz. **5.** Trous des causses. C'est à bien noter. **6.** Il n'est jamais loin du poivre. Posait un scion. **7.** Abîmée par le temps. Le premier des marins. **8.** Réponse téléphonée. Qui s'est liquéfié. **9.** Accessoire qui pare les cheveux. Contester une vérité. **10.** Symbole chimique du titane. Des laies et leurs petits.

Verticalement : A. Détendant l'atmosphère. **B.** Écumant de colère. Règle édictée. **C.** Belle-fille. S'exprime comme un duc. **D.** Passée à la broche. Quelques pièces. **E.** Article contracté. Qui peut faire rougir. Bon à payer. **F.** Terre antillaise. Ancien bateau. **G.** Faisant du tort. Attrapent. **H.** Ciment pour boucher. Éloignée, chassée. **I.** Il pousse aux rapprochements. Qui contient un antiseptique. **J.** Frégates d'accompagnement.

Sudoku difficile

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière que chaque **ligne**, chaque **colonne**, et chaque **carré de 3 x 3** contienne une seule fois **tous les chiffres de 1 à 9**.

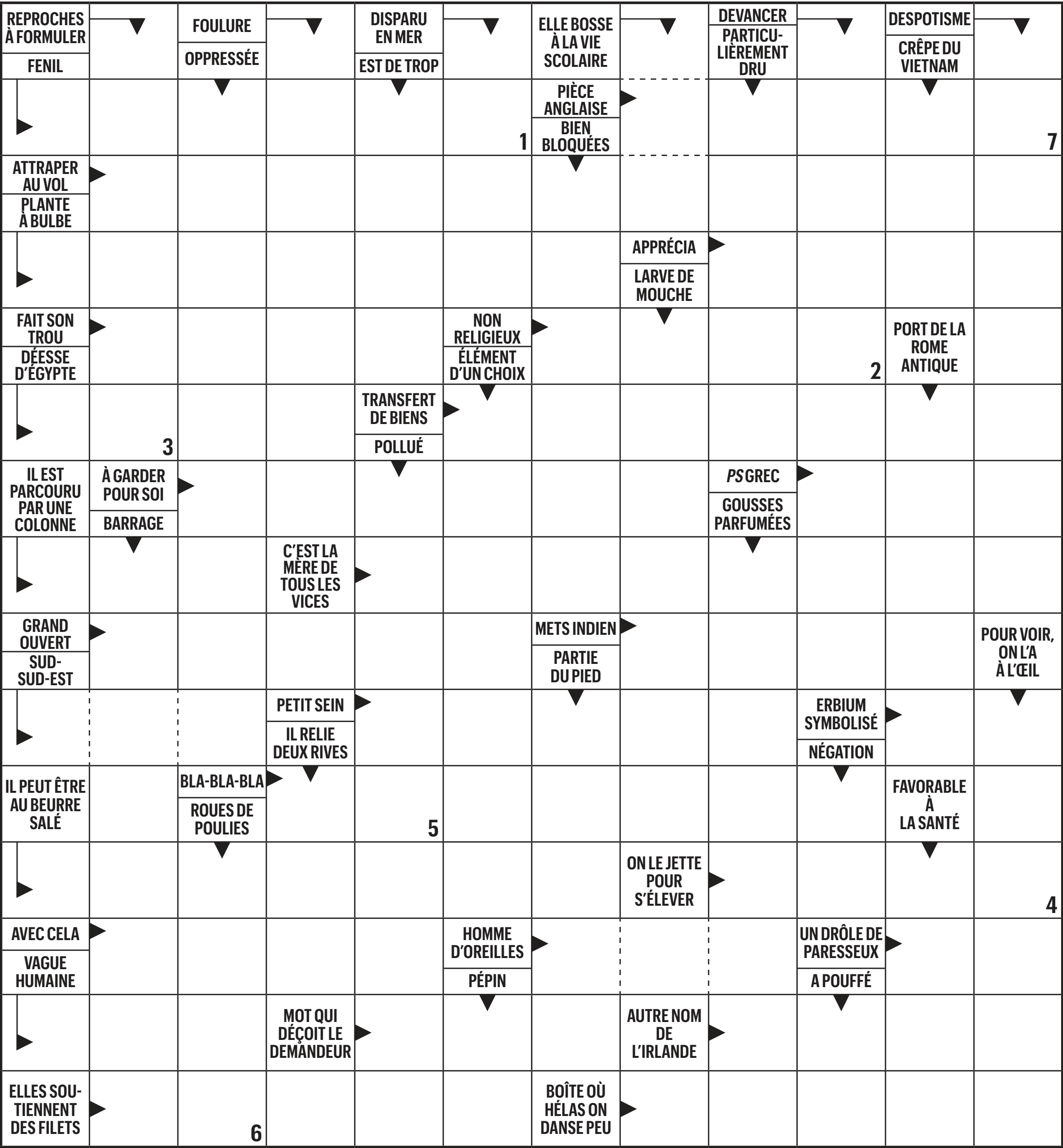


					1		5	6
	5	9						
	6			7	3			
6				4	9	7		1
8			2					3
4				3	5	8		9
	8			6	4			
	1	2						
					8		9	5

Mots fléchés n°7346



Avec les sept cases numérotées, reconstituez le mot répondant à la définition : rêve de raver sous emprise.



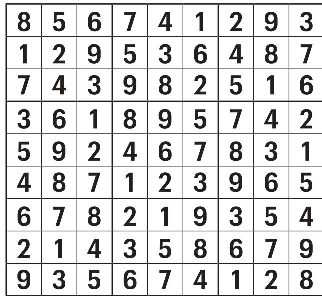
Solutions du numéro précédent

Mots croisés



I	N	S	O	L	A	T	I	O	N
S	A	C	R	A	M	E	N	T	O
L	I	O	N	S		S	T	E	M
A	F	R	O		S	T	E	R	A
N		E	N	T	I	E	R		D
D	A		S	I	L	E	N	C	E
A	I	R		R	U	S	E	E	
I	S	O	L	E	R		T	N	P
S		T	E	T	E	S		S	A
E	U		O	S	S	E	L	E	T

Sudoku



8	5	6	7	4	1	2	9	3
1	2	9	5	3	6	4	8	7
7	4	3	9	8	2	5	1	6
3	6	1	8	9	5	7	4	2
5	9	2	4	6	7	8	3	1
4	8	7	1	2	3	9	6	5
6	7	8	2	1	9	3	5	4
2	1	4	3	5	8	6	7	9
9	3	5	6	7	4	1	2	8

Mots fléchés



	S		S		S		X		F		G
C	O	N	T	I	N	U	I	T	E		R
	H	A	R	M	O	N	I	E	U	S	E
P	O		A	B	B	E		L	I	E	N
		S	T	E		S	E	L	L	A	I
A	C	T	E	R	A		V	E	L	U	E
	O	R		B	I	G	A	M	E		R
P	R	E	C	E	D	E		E	T	E	S
	S	S	O		A	R	E	N	E	S	
R	E	S	I	L	I	E		T	E	T	E
	T	E	N	U		S	P		S	O	N
B	I		C	E	P		E	T		M	L
	E	P	I		A	S	S	O	U	P	I
B	R	O	D	E	R		O	G	R	E	S
	E	P	E	L	E	S		E	I	R	E

Le mot à trouver est : **HARPAIL**

Le Parisien libéré SAS
10, bd de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15. Tél. 01.87.39.71.00
Principal associé : Ufipar (LVMH).
Président et directeur de la publication : **Pierre Louette.**
Directrice générale déléguée : **Sophie Gourmelen.**
Éditrice : **Mélanie Monsaingeon.**
Éditrices adjointes : **Emmanuelle Pougnet, Hélène Sellier.**

RÉDACTION DU « PARISIEN » ET D'« AUJOURD'HUI EN FRANCE »
Directeur des rédactions : **Nicolas Charbonneau.**
Directeur délégué des rédactions : **Pierre Chausse.**
Directeurs adjoints : **Olivier Auguste, Antonin Chilot, Jean-Baptiste Isaac, Béatrice de Ménibus, Marie-Christine Tabet.**
Rédaction en chef : **Laurence Allezy** (Grand Parisien), **Frédéric Michel, Laurence Voyer.**
Directeur de création : **Florent Guerlain.**
Pôles et services : **Alexis d'Anceznne** (Régions), **Nathalie Avril** (Édition), **Aurélie Audureau** (Photo), **Élisabeth Beduit** (Documentation), **Benoît Berthé** (Fabrication), **Séverine Cazes** (Notre époque), **Damien Delseny** (Police et Justice), **David Doukhan** (Politique), **Benoît Lallement** (Sport et Hippisme), **Marie-Anne Lapie** (Direction artistique), **Jules Lavie** (Podcasts), **Sébastien Lernould** (Économie), **Tanguy de L'Espinay** (Futurs), **Stanislas de Livonnière** (Data), **Emmanuel Marolle** (Culture), **Julien Perreaut** (Infographie), **Jean-Louis Picot** (le Parisien économie), **Charles de Saint Sauveur** (International), **Julien Sofianos** (Vidéo).

PUBLICITÉ LES ÉCHOS LE PARISIEN MÉDIAS
10, bd de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.
Présidente : **Corinne Mrejen.**
Directeur général adjoint : **Nicolas Danard.**
Directrice commerciale : **Emmanuelle Astruc.**
Publicité commerciale : 01.87.39.82.57.
Publicité départementale : 01.87.39.83.39.
Petites annonces, légales : 01.87.39.82.81.
LIGNE TURF 0.892.683.675 (EPA 1,99 €/min).

ABONNEMENTS SERVICE CLIENT « LE PARISIEN »
45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly.
serviceclient@leparisien.fr
01.76.49.11.11 (coût d'un appel local).
Portage à domicile : livraison 7j/7 avant 7 h du lundi au samedi et avant 8 h le dimanche.
Postal : hors « TV Magazine ».
Tarif annuel de base : 312 €.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
Xavier Genovesi : dpo@lesechosleparisien.fr
VENTES DIFFUSEURS
srcdiff@teamdiffusion.fr
IMPRIMERIE
POP (La Courneuve).
COMMISSION PARITAIRE
N° 0125 C 85979, ISSN 0767-3558
Dépôt légal à date de parution.

Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Écolabel européen sous le numéro FR/011/013.
Eutrophisation : Ptot 0,010 kg/tonne de papier.
ACPM · ARPP · IMPRIM'VERT

Ces producteurs ont « Un p'tit truc en plus »

Thierry Wong et Pierre Forette ont produit la comédie française d'Artus, qui fait salle comble depuis plusieurs semaines. Ils nous racontent sa genèse et commentent son succès.

Catherine Balle

ILS VIVENT un tourbillon inédit, qui les a menés jusqu'aux marches du Festival de Cannes. Pierre Forette et Thierry Wong, 55 ans chacun, sont les heureux producteurs d'« Un p'tit truc en plus », la comédie d'Artus. Avec 4,5 millions d'entrées, celle-ci constitue désormais le plus gros succès de l'année 2024 en France, devant « Dune 2 », de Denis Villeneuve. Le duo espérait un succès, mais ne s'attendait pas à ce raz de marée.

Les deux associés se sont rencontrés en classe de 2de sur les bancs du prestigieux lycée Louis-le-Grand (Paris Ve). Ils ont d'abord tourné quelques films amateurs en super-8, ont suivi ensemble des études de cinéma à la Fémis, puis ont créé la société de production Cine Nomine en 1997. Avant « Un p'tit truc en plus », ils avaient déjà produit 15 films (dont « les Choses simples », d'Éric Besnard, « Si on chantait », de Fabrice Maruca, « Un peu, beaucoup, aveuglément », de Clovis Cornillac, ou « Président », de Lionel Delplanque). Mais aucun n'avait dépassé les 520 000 entrées.



Nous avons beaucoup de demandes, y compris de remakes, pour d'autres pays
Thierry Wong

« On tient peut-être quelque chose »

C'est au cours de l'été 2020, sur le tournage de « Si on chantait », qu'Artus leur propose l'idée d'une comédie avec des personnes invalides. « Il voulait un film frontal mettant en scène des handicapés, mais où l'on rit avec eux et pas d'eux, se souvient Pierre Forette. On trouvait ça drôle et original. » Très vite, les deux producteurs convainquent Canal +, M 6 et la région Auvergne - Rhône-Alpes de participer à l'aventure.

« D'autres partenaires ont été plus frileux, raconte Thierry Wong. Parce qu'ils craignaient que le public ne veuille pas voir des handicapés à l'écran. Ou parce qu'ils pensaient que ce serait difficile de tourner un premier film avec eux. » Le duo, lui, décide de faire confiance à Artus. Même si, en raison de sa logistique, la comédie nécessite un budget assez élevé pour un premier long-métrage (6 millions d'euros). « On tournait avec deux caméras parce qu'on n'était pas sûrs que les acteurs handicapés puissent refaire deux fois exactement la même prise, détaille Pierre Forette. Et chaque comédien devait être accompagné d'un parent ou d'un éducateur, et d'au moins une personne de notre équipe. »


DR
Thierry Wong et Pierre Forette peuvent avoir le sourire : avec 4,5 millions d'entrées, leur comédie est le plus gros succès de l'année en France.

Une fois le film terminé, les deux producteurs commencent à voir les signaux positifs clignoter les uns après les autres. Fin 2023, Philippe Godeau, le distributeur, se montre emballé. Il suggère de ne pas sortir le film en juin comme prévu, mais le 1er mai, date où il y a davantage de concurrence, mais aussi plus de gens dans les cinémas. Avant la sortie en salles, les projections tests cartonnent. Et le 18 avril, les avant-premières attirent un record de 25 000 spectateurs. « Là, on s'est dit : *On tient peut-être quelque chose* », rapporte Thierry Wong.

La suite lui a donné raison. Le film a dépassé son seuil de rentabilité en à peine une semaine, et son succès ne faiblit pas. À qui profite le jackpot ? « Quand un film marche comme ça, c'est bien pour tout le monde », assure Pierre Forette. Cependant, si la plupart des acteurs connus, tout comme les producteurs et le distributeur, touchent un intéressement sur les entrées, ce n'est pas le cas des comédiens amateurs…

Des centres de vacances dans les tuyaux

« Avec Artus, on réfléchit au lancement de centres de vacances Un p'tit truc en plus », confie Thierry Wong. Les producteurs planchent aussi sur de nouveaux projets : un thriller économique d'Éric Barbier, une comédie d'Éric Besnard avec Alexandra Lamy, ou le premier long-métrage de la comédienne et scénariste Lilou Fogli. « Grâce au succès, ce sera moins compliqué pour nous de prendre des risques financiers », reconnaît Pierre Forette.

La comédie d'Artus séduit aussi dans les salles belges et suisses. Au Festival de Cannes, elle a fait l'objet de « beaucoup de demandes, y compris de remakes, pour d'autres pays », assure Thierry Wong. Une suite est-elle envisageable ? « Ce n'est pas prévu, mais rien n'est exclu », affirme le duo. À qui Artus a déjà proposé plusieurs idées de comédies, dont une sur la sexualité des handicapés.

La claque Chastain

« MEMORY » | L'Américaine campe magistralement une ancienne alcoolique rongée par son passé.



Renaud Baronian

MAIS OÙ s'arrêtera-t-elle ? À chaque film, chaque série, Jessica Chastain élève son niveau de jeu, comme on a pu le constater récemment dans « Meurtres sans ordonnance » (Netflix) et « George & Tammy » (Paramount +).

Ce mercredi, c'est dans un long-métrage de cinéma, « Memory », que sa performance nous laisse sans voix. Signé du Mexicain Michel Franco, le film suit le quotidien de Sylvia, jolie rousse qui travaille dans une structure d'aide aux handicapés mentaux. Pas du genre à mettre sa beauté en avant, Sylvia partage son temps libre entre sa fille ado avec qui elle vit seule et des réunions aux Alcooliques anonymes.


TEOREMA/HIGH FREQUENCY ENTERTAINMENT
Saul (Peter Sarsgaard) et Sylvia (Jessica Chastain).

On devine, à son regard sombre et sa façon de se protéger du monde extérieur, que l'alcool n'a pas été la cause de ses angoisses mais une conséquence. Tout bascule lorsqu'un homme fortuné demande à Sylvia de s'occuper de son frère, le mutique Saul, qui souffre de terribles pertes de mémoire courte qui le condamnent à rester chez lui.

Un final incroyable

Leur relation débute mal : Sylvia croit reconnaître en Saul un jeune homme qui l'a agressée sexuellement au lycée, avant de réaliser qu'elle fait erreur. Leurs échanges vont déboucher sur une histoire d'amour libératrice pour Sylvia, qui souffrait jusque-là de gros problèmes relationnels avec sa famille, en particulier avec sa mère. Ce, tandis que sa fille va avoir un rôle important à jouer dans le déverrouillage psychologique de Sylvia…

La première surprise vient du fait que pour la première fois, Michel Franco renonce à sa tendance à appuyer, de film en film, là où cela fait le plus mal. Film certes sombre par moments, « Memory » multiplie les séquences lumineuses et offre un final incroyable en racontant l'histoire de ces deux laissés-pour-compte.

Pour servir au mieux son récit, le cinéaste offre des rôles en or massif à ses trois principaux comédiens. Jessica Chastain tout d'abord, stupéfiante dans sa façon d'exprimer toutes les angoisses et les tragédies cumulées dans l'âme de son personnage. Face à elle, Peter Sarsgaard livre une prestation tout en retenue dans un rôle constamment au bord du précipice, parvenant à faire douter sans cesse le spectateur sur ses intentions à l'égard de Sylvia et de sa fille. Enfin, la jeune Brooke Timber fait merveille dans la peau de la fille de Sylvia, rôle également complexe tant des émotions contradictoires traversent l'esprit de l'adolescente lorsqu'elle doit faire le lien entre sa mère et Saul dont elle perçoit que leur rapprochement pourrait tourner aussi bien à la collision qu'à la fusion. Tous trois parviennent à faire chavirer notre cœur à plusieurs reprises. Un grand film !

« Memory », de Michel Franco, avec Jessica Chastain, Peter Sarsgaard, Merrit Weaver, Brooke Timber… (1 h 40).

Leur fils est un assassin

« PARENTS À PERPÉTUITÉ » | La fiction, diffusée ce mercredi soir sur France 2, s'inspire de l'histoire vraie de Dominique et Sophie Moulinas, dont le garçon de 17 ans a été condamné à la prison à vie.

Émeline Collet

LE MERCREDI SOIR, France Télévisions a pour habitude de s'appuyer sur la fiction pour aborder de grands sujets de société. Celui dont il est question cette fois est ô combien délicat. « Parents à perpétuité » est librement adapté de l'histoire vraie de Dominique et Sophie Moulinas, dont le fils, Matthieu, alors âgé de 17 ans, avait violé puis assassiné Agnès Marin, 13 ans, le 16 novembre 2011, au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire). Un crime qui avait bouleversé la France et pour lequel il a été condamné à la prison à perpétuité.

Seize mois plus tôt, le garçon avait déjà violé une camarade de classe et été remis en liberté dans l'attente de son jugement. Moins forte que le livre publié par les époux Moulinas en 2016 (Éd. Flammarion), cette fiction, qui sera suivie d'un débat autour du thème « Parents de criminel, face à l'irréparable », soulève néanmoins des questions brûlantes sur la justice des mineurs et la psychiatrie, Matthieu ayant été diagnostiqué schizophrène.

« Nous sommes les parents d'un tueur et d'un violeur. Nous sommes pétris de honte, de chagrin, de culpabilité », écrivaient ainsi Dominique et Sophie, en introduction de l'ouvrage qu'ils ont écrit pour « essayer de comprendre », et sur lequel Laurent Ceccaldi, coproducteur avec Caroline Solanillas, s'est appuyé pour construire le téléfilm. « Pourtant, nous aimons toujours notre fils. Nous restons ses parents. À perpétuité. »

Le lien survit au crime

À l'écran, l'intrigue s'ouvre sur cette ambivalence-là. Un homme s'avance dans le couloir d'une gendarmerie. Sa démarche, la musique, le ralenti, tout laisse penser qu'il est accablé. Comme sonné. Quand son fils refuse de le voir, il répond faiblement : « Je suis là. Je ne t'abandonne pas. » Puis la caméra rembobine jusqu'à montrer une famille joyeuse, prête à partir en vacances l'année précédente. Le chargement des valises dans le coffre est interrompu par les sirènes. « On est là pour ce que tu as fait à Louise », annonce l'officier à un adolescent qui semble savoir de quoi il est question. Ses parents, incrédules, regardent leur enfant montrer le couteau avec lequel il reconnaît avoir menacé sa camarade avant de la violer.


SARAH ALCALAY/FTV/EVS PROD

Portée à l'écran avec l'accord de la famille du coupable, l'affaire du crime de Chambon-sur-Lignon soulève des questions brûlantes sur la justice des mineurs.

« On a tous beaucoup de facilité à se mettre à la place des victimes, fait remarquer Dominique Moulinas, joint par téléphone. Mais derrière chaque crime, il y a un auteur, qui a des parents, des frères et sœurs, des amis. Eux aussi sont touchés par les faits qu'il commet. » Les mots sont choisis avec soin. Jamais il ne se considérera comme une « victime collatérale ». « Pendant les deux procès, nous avons été confrontés aux familles des victimes et à la victime toujours vivante de Matthieu, insiste-t-il. Nous, on voit notre enfant une fois par mois. Il est là. Eux, non. »

À ceux qui reprochent aux époux Moulinas de conserver un lien avec leur fils, qui purge donc une peine de prison à perpétuité, Dominique répond : « Souvent, je me dis que ç'aurait été plus facile pour nous de dire : *Tes crimes sont tellement odieux que je ne veux plus jamais entendre parler de toi.* Mais, avec Sophie, on n'est pas construits comme ça. Notre gamin est malade. On ne va pas le laisser. C'est toute l'ambiguïté. Nous ne connaissons pas le Matthieu auteur de ces crimes. On ne connaît que notre fils, qui était un gamin adorable, un ado classique, qui jouait au yo-yo et à la console. On n'a toujours été confrontés qu'à lui. »



> **Notre gamin est malade, on ne va pas le laisser. C'est toute l'ambiguïté.**
> Dominique Moulinas, père de Matthieu

Une culpabilité qui dure

Le téléfilm dans lequel Natacha Lindinger et Éric Caravaca retracent cette histoire, ils l'ont vu avec leurs deux filles, il y a quelques mois. « Je n'ai pas entendu la voix des acteurs, mais la mienne et celle de mon épouse, raconte Dominique Moulinas. Ce sont nos visages que j'ai vus à l'écran. On s'est replongés dans quelque chose qu'on a vécu, quelque chose d'atroce. Heureusement que ça ne dure qu'une heure vingt. » Quand il a accepté le projet, le couple a posé des conditions : « On ne voulait pas que les victimes de Matthieu soient mises en images. On s'est assurés qu'il y aurait beaucoup de respect. »

Des années plus tard, les époux Moulinas et leurs filles sont toujours suivis par des psychothérapeutes. Après le premier crime de leur fils, Sophie s'est « écroulée ». « Elle a traversé un épisode dépressif profond, se souvient son mari. De mon côté, je me suis débattu pour trouver des gens qui ont pu nous aider à cheminer sur notre sentiment de culpabilité qui, malgré tout, reste immense. » Cette aide, que personne ne leur a proposée, il l'a trouvée auprès du Centre de ressources pour intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS).

« On est, encore aujourd'hui, à se demander *Et si ?* On n'a pas de réponse, poursuit Dominique. Évidemment que si j'avais connu la fin de l'histoire, moi, père de Matthieu, j'aurais tout fait pour le sauver et, en le sauvant, je sauvais deux victimes. Mais on n'a pas compris, on n'a pas vu. Ma psy me dit : *Est-ce que vous êtes sûr qu'il y avait quelque chose à comprendre ? Qu'il y avait quelque chose à voir ?* »

« Parents à perpétuité » : téléfilm français réalisé par Safy Nebbou (2023), avec Natacha Lindinger, Éric Caravaca, Naidra Ayadi, Jules Houplain... (1 h 25)

Top audiences Lundi

Millions de téléspectateurs
Part d'audience

Millions	Part	Chaîne	Programme
3,6	20 %	TF1	« Le Remplaçant »
2,6	14,3 %	France 2	« Les Gouttes de Dieu »
2	11 %	M6	« Mariés au premier regard »
1,2	6,5 %	France 3	« De Gaulle »
0,9	5,5 %	C8	« Commissaire Magellan »
0,8	4,6 %	TMC	« Lucy »



GAUMONT/TF1/TMC

C'est l'histoire de deux potes…

★★★★☆

« LES VEDETTES »
21 h 25 (1 h 40)
Comédie française de Jonathan Barré (2022), avec Grégoire Ludig *(à dr.)*, David Marsais *(à g.)*…

TMC Daniel et Stéphane bossent dans un hypermarché d'électroménager. L'un a vaguement été chanteur, l'autre se croit manager de son rayon, alors que sa cheffe se paie sa tête. Ils ne peuvent pas se blairer. Ils ont à peu près tout raté. Mais, à mesure qu'ils s'enfoncent, leur chance pourrait être de faire alliance : l'un a une voix, l'autre un don de mémoire pour retenir les prix de tous les appareils possibles et imaginables. Et s'ils postulaient à des jeux télé pour se faire de l'argent ?

Grégoire Ludig et David Marsais, le duo du Palmashow, se moquent de l'univers impitoyable du petit écran, du besoin de reconnaissance à tout prix, c'est le cas de le dire, et de la surconsommation auxquels sont poussés même les sous-payés. Mais ce que l'on retient des « Vedettes », ce ne sont pas seulement les gags, mais cette épaisseur humaine de deux losers magnifiques. Et la qualité de la mise en scène, qui en fait un portrait social d'une France périurbaine oubliée.

Après le succès de « la Folle Histoire de Max et Léon », le tandem grandit encore avec un deuxième film aussi émouvant qu'amusant. Retour aux sources d'un duo qui ne se quitte pas depuis le collège. David Marsais, né en 1984, a deux ans de moins que Grégoire Ludig. Mais dans leur « banlieue molle » des Yvelines, près de Montfort-l'Amaury, il est dans la même classe que le petit frère de Grégoire, Charles, qui signe aujourd'hui toutes les musiques et les habillages des sketchs du tandem.

« La mayonnaise a pris rapidement, nous confiait Grégoire à la sortie du film. David avait 14 ans, et moi 16. On faisait tous les deux du théâtre. » « Avec la caméra de mon papa, on a réalisé une parodie de film d'horreur sur un sac-poubelle tueur, se souvient son acolyte. On se croyait à Hollywood… »

Yves Jaeglé

Sortez les mouchoirs


WARNER BROS/ALEX BAILEY

★★★☆☆

« AVANT TOI »
21 h 10 (1 h 50)
Drame britannico-américain de Thea Sharrock (2016), avec Emilia Clarke *(à g.)* et Sam Claflin *(à dr.)*…

6TER La princesse Daenerys de « Game of Thrones » a laissé ses dragons et ses boucles blondes de côté. Emilia Clarke, ici au naturel, joue une jolie campagnarde excentrique qui entre au service d'un jeune et beau châtelain en fauteuil roulant (Sam Claflin, aperçu dans « Hunger Games ») et tente de lui redonner goût à la vie.

Adapté d'un best-seller, « Avant toi » additionne tous les ingrédients du mélo et de la comédie romantique : un héros beau, jeune et riche mais frappé par le handicap, une héroïne naïve, dévouée et attachante, une histoire d'amour impossible. Malgré tous ces clichés, le film séduit par le charme de ses interprètes. Prévoyez des mouchoirs. **S.T.**


COLLECTION FRÉDÉRIC MAGET

Au pays de Colette

★★★★☆

« LES DOCS DE LA GRANDE LIBRAIRIE : COLETTE »
21 heures (1 h 30)
Documentaire français de François Busnel et Catherine Aventurier (2024).

FRANCE 5 C'est l'une des écrivaines préférées des Français. C'est un nom, un prénom, un pseudonyme, une icône de la littérature, c'est Colette. Ce mercredi, François Busnel, l'ancien présentateur de « la Grande Librairie » et ses équipes consacrent un passionnant documentaire à cette femme extraordinaire née en 1873, autrice d'une soixantaine de récits (« Claudine », « le Blé en herbe », « Gigi »…) Écrivaine, mais aussi danseuse, journaliste, comédienne, présidente de l'académie Goncourt, Colette, qui fut mariée à Willy mais qui aimait aussi les femmes, laisse derrière elle un parcours de vie incroyable.

Son seul nom évoque la liberté, mais également les scandales, elle qui ne détestait pas choquer la bonne société bourgeoise et qu'on disait aussi cruelle. Porté par de nombreux témoignages, l'historienne et philosophe Mona Ozouf ou les écrivains Nicolas Mathieu et Frédéric Maget, ce film est un régal qui se dévore comme une bonne biographie littéraire.

Sandrine Bajos


EX NIHILO/AGAT FILMS & CIE

Guédiguian bouleversant

★★★★★

« GLORIA MUNDI »
20 h 55 (1 h 40)
Drame français de Robert Guédiguian (2019), avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan, Anaïs Demoustier *(photo)*, Robinson Stévenin…

ARTE Marseille, de nos jours. Lorsque l'enfant paraît sous le toit de Mathilda et Nicolas – une fille nommée Gloria –, toute la famille se réjouit. Ce bébé incarne l'espoir d'un renouveau dans une vie qui est dure. Sylvie (Ariane Ascaride), la mère de Mathilda, s'épuise comme femme de ménage. Nicolas (Robinson Stévenin), le papa de Gloria, est chauffeur Uber. Richard (Jean-Pierre Darroussin), qui vit avec Sylvie, est conducteur de bus pour joindre les deux bouts. Reste Daniel (Gérard Meylan), l'ex-mari de Sylvie, condamné pour meurtre, qui sort précisément de prison et se découvre grand-père. Mais une autre partition, empoisonnée, se joue en sous-main…

« Gloria Mundi » est sans doute le film le plus radical de Robert Guédiguian. Le scénario est en acier trempé, adouci par le personnage de Daniel, humain, bouleversant, cherchant à reprendre pied en rédigeant de brefs poèmes. On est happé par le quotidien de ce clan poursuivi par une espèce de malédiction. **S.T.**


ELEPHANT DOC.

Produits du terroir en péril

★★★☆☆

« LE MONDE DE JAMY : RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, NOS PRODUITS DU TERROIR VONT-ILS RÉSISTER ? »
21 h 10 (1 h 50)
Magazine français de Laura Miret, François Ducroux, Mathieu Duboscq (2024), présenté par Jamy Gourmaud *(à dr.)*.

FRANCE 3 Dans ce numéro inédit, le scientifique du service public essaye de déceler les effets du réchauffement climatique sur nos produits français, dans nos assiettes, mais aussi sur nos porte-monnaie. Jamy Gourmaud sillonne donc d'abord les Alpilles en y dégustant les figues en proie à la sécheresse. Dans les Alpes, place aux vaches laitières accusées de ne plus produire de bonnes tommes et victimes de la hausse des températures, l'herbe qu'elles mangent n'étant plus assez riche.

Cap aussi sur le Finistère, où l'acidité de l'eau de mer progresse en même temps que la montée des eaux, détruisant les coquillages, dont les huîtres. À l'opposé, à Menton (Côte d'Azur), un cultivateur a saisi l'occasion pour produire des fruits tropicaux. Ce volet ne donne pas vraiment de solutions, mais évoque des possibilités face au réchauffement climatique, pas forcément plus écologiques… **Alix Antoszkiewicz**

1 TF1

21.10 WILL TRENT
« Impossible à localiser »
L'équipe du Georgia Bureau of Investigation apprend qu'une organisation néo-nazie prépare une attaque.
22.05 « Tour de passe-passe »

22.50 WILL TRENT
« Chasse à l'homme »
Lorsqu'un criminel est accusé de meurtre, Will et Ormewood mettent à jour des preuves susceptibles de prouver son innocence.
23.40 Florida Murders

2 France 2

21.10 PARENTS À PERPÉTUITÉ
De Safy Nebbou
Avec Natacha Lindinger, Eric Caravaca
Laurence et Eric Boissinot sont les parents de Guillaume, 17 ans. Les gendarmes viennent l'arrêter.

22.35 DÉBAT : PARENTS DE CRIMINEL, FACE À L'IRRÉPARABLE
Julian Bugier recevra des invités pour échanger autour de la thématique.
23.20 Infrarouge
00.10 25 nuances de doc

3 France 3

21.10 LE MONDE DE JAMY
« Réchauffement climatique : nos produits du terroir vont-ils résister ? »
Présenté par Jamy Gourmaud
23.00 Modules de campagne

23.25 ENQUÊTES DE RÉGION
Au programme, des reportages sur les transformations en cours dans les régions et leurs impacts sur la vie des citoyens.
00.15 La France en vrai

4 Canal+

21.00 FOOTBALL : OLYMPIAKOS / FIORENTINA
« Finale - UEFA Europa Conference League »
Direction l'OPAP Arena d'Athènes. L'Olympiakos et la Fiorentina vont s'affronter pour le titre.

23.05 AU MICRO !
« 1/2 finale : résumé de match »
Présenté par Redouane Bougheraba
Pour renforcer son équipe de commentateurs, Canal+ s'est lancé à la recherche d'une nouvelle voix.

5 France 5

21.05 LES DOCS DE LA GRANDE LIBRAIRIE
« Colette »
Présenté par François Busnel
Colette est l'une des écrivaines préférées des Français, dont les œuvres sont devenues des classiques.

22.35 C CE SOIR
Présenté par Karim Rissouli
Karim Rissouli reçoit des intellectuels, artistes et protagonistes au centre de l'actualité pour approfondir la réflexion.
23.50 C dans l'air

6 M6

21.10 TOP CHEF
« Émission 12 (1 & 2/2) »
Pour cette 12e semaine, c'est une soirée spéciale 24 heures dans le mythique Venice-Simplon-Orient-Express qui attend les candidats.

23.20 TOP CHEF : LA BRIGADE CACHÉE
« Émission 11 »
Pour cette 15e saison anniversaire, c'est Pierre Gagnaire, l'un des chefs les plus célèbres de la planète, qui a décidé de relever le défi.

7 Arte

20.55 GLORIA MUNDI
De Robert Guédiguian
Avec Gérard Meylan, Anaïs Demoustier
Daniel sort de prison, où il était incarcéré depuis de longues années, et retourne à Marseille.

22.45 BONNE MÈRE
Avec Halima Benhamed, Sabrina Benhamed
Nora, la cinquantaine, femme de ménage, veille sur sa petite famille dans une cité des quartiers nord de Marseille.

8 C8

21.20 MONGEVILLE
« Parfum d'amour »
Avec Marianne Basler, Theo Frilet
Un jeune et talentueux médecin est retrouvé mort dans le cabinet médical où il assurait un remplacement.

23.10 MONGEVILLE
« Un silence de mort »
Le juge Mongeville reçoit un appel au secours de Jeanne Marsac, une amie de jeunesse dont le mari est mort dans d'étranges circonstances.

9 W9

20.50 FOOTBALL : OLYMPIAKOS / FIORENTINA
« Finale - Conference League »
Commenté par Xavier Domergue et Jean-Marc Ferreri
En direct du Stade Agia Sophia d'Athènes.

23.10 KAAMELOTT
Ve siècle, île de Bretagne. L'Empire romain s'effondre et le christianisme s'impose peu à peu face aux dieux païens, le royaume de Kaamelott s'organise autour du roi Arthur...

10 TMC

21.25 LES VEDETTES
Avec Grégoire Ludig, David Marsais
Daniel, un chanteur raté, décide d'utiliser Stéphane, un collègue naïf et prétentieux, pour participer à des jeux télévisés.

23.20 LA FOLLE SOIRÉE DU PALMASHOW
Le duo propose une soirée spéciale où il enchaînera sketchs, parodies, clips et fausses pubs. Grégoire Ludig et David Marsais multiplient les détournements.

11 TFX

21.05 BABY BOOM
« 3 hommes et 1 couffin »
Les papas sont mis à l'honneur ! Nous suivons trois nouveaux couples, dont l'un d'eux va devoir se confronter à une césarienne d'urgence.

22.40 BABY BOOM
« Une armada de bébés »
Bienvenue au centre hospitalier Charles-Nicolle de Rouen avec un dispositif exceptionnel pour suivre le parcours de familles rouennaises.

12 NRJ12

21.10 EVASION 3
Avec Sylvester Stallone, Dave Bautista
L'expert en sécurité Ray Breslin est embauché pour sauver la fille d'un magnat de l'informatique d'un kidnapping.

23.00 ÉVASION 2
De Steven C. Miller
Avec Sylvester Stallone, Dave Bautista
Des années après sa sortie de prison, Ray Breslin organise une nouvelle force de sécurité de premier ordre.

14 Culturebox

21.10 TINA TURNER
« Live from Amsterdam Arena »
En 1996, Tina Turner part pour une tournée mondiale dont l'une des étapes les plus remarquables est cette série de trois concerts à l'Arena d'Amsterdam.

23.00 RÉGINE LAPASSION
« Les voix de la soul à l'encre »
Régine Lapassion rend hommage aux reines et aux rois de la soul à travers un concert événement : *Les Voix de la soul*.

17 CStar

21.10 BILLY ELLIOT
De Stephen Daldry
Avec Jamie Bell, Gary Lewis
Billy, 11 ans, découvre avec surprise qu'un cours de danse partage désormais les mêmes locaux que son club de boxe.

23.20 FIVE
D'Igor Gotesman
Avec Pierre Niney, François Civil
Cinq amis d'enfance rêvent depuis 15 ans d'habiter en colocation.
01.20 Nuit nouveaux talents

18 Gulli

21.05 MALCOLM
« En haut de l'affiche »
Lois surprend ses fils en train de taguer un panneau d'affichage.
21.25 « Opéra »
21.55 « Question de vie ou de mort »
22.15 « On ira tous au paradis »

22.45 MALCOLM
« La jambe de grand-mère »
Avec Frankie Muniz, Erik Per Sullivan
Ida perd une jambe en sauvant Dewey d'un accident...
23.05 « Devine qui vient dormir ? »

20 TF1 Séries Films

21.00 FAST AND FURIOUS 8
De F. Gary Gray
Avec Vin Diesel, Dwayne Johnson
Dom et Letty sont en lune de miel, Brian et Mia se sont rangés et le reste de l'équipe a été disculpé.

23.20 FAST AND FURIOUS 7
Avec Vin Diesel
Cette fois, la menace prend les traits d'un tueur à gages des opérations spéciales britanniques aussi insaisissable qu'impitoyable.

21 L'Équipe

21.05 REVOLVER
Avec Jason Statham
Joueur invétéré et arnaqueur professionnel, Jake Green écope de 7 ans de prison à la place du caïd Macha.

23.55 L'ÉQUIPE DU SOIR
Discussions ardentes et duels passionnés rythment la fin de soirée...

22 6ter

21.10 AVANT TOI
De Thea Sharrock
Avec Emilia Clarke, Sam Claflin
Louisa « Lou » Clark, 26 ans, n'a aucune ambition particulière.

23.10 6 JOURS, 7 NUITS
D'Ivan Reitman
Avec Harrison Ford, Anne Heche

23 RMC Story

21.10 SANS COLLIER : CHIENS ET CHATS À ADOPTER
« Les portes ouvertes »
La canicule s'abat sur la France.
22.15 « Incendie »

23.25 FAITES ENTRER L'ACCUSÉ
« La fille indigne et le récidiviste »

24 RMC Découverte

21.10 FLIC STORY
« Gendarmerie de Pointe-à-Pitre - Ép. 2 »
Les gendarmes veillent sans relâche sur l'île, pour en faire un endroit sûr.

22.35 FLIC STORY
« Gendarmerie de Pointe-à-Pitre - Ép. 1 »

25 Chérie 25

21.05 CASTLE
« Lame solitaire »
Avec Nathan Fillion
Tyler Faris, un voyou, est tué, tranché en deux par une épée.
21.55 « Casse-tête »

22.45 CASTLE
« Le tueur de L.A. »
Avec Nathan Fillion
23.40 « Mort d'une miss »

13 LCP Public Sénat

21.00 SÉANCE PUBLIQUE
« Projet de loi fin de vie »
Discussion du projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie.

22.00 SENS PUBLIC
Présenté par Thomas Hugues
23.30 Séance publique

15 BFM TV

20.30 LE 90 MINUTES
Présenté par Alice Darfeuille
Le 90 minutes : le tour complet de l'information de la journée.

22.00 JULIE JUSQU'À MINUIT
Présenté par Julie Hammett

16 CNews

21.00 LE MEILLEUR DE L'INFO
Olivier Benkemoun revient sur la journée d'informations.

22.00 Édition du soir

22.30 SOIR INFO
Présenté par Julien Pasquet
00.00 Édition de la nuit

26 LCI

20.00 UN ŒIL SUR LE MONDE
Par Julien Arnaud, Amélie Carrouër
Rendez-vous « politique » et « international » avec des invités.

22.00 BRUNET, BROUSSOULOUX ET COMPAGNIE
Par Éric Brunet et Émilie Broussouloux

27 franceinfo:

21.00 PLANÈTE INFO
Présenté par Lucie Chaumette
21.20 La faute à l'Europe
22.00 Climat & environnement

23.00 23H INFO
Présenté par Alexandra Uzan
L'actualité en temps réel.

Le Parisien
Mercredi 29 mai 2024 • N° 24807

Soleil | Éclaircies | Nuageux | Couvert | Averses | Bruines ou pluies | Orages | Brouillard | Verglas | Neige | Vent | Mini Maxi Températures

Éphéméride
Mercredi 29 mai

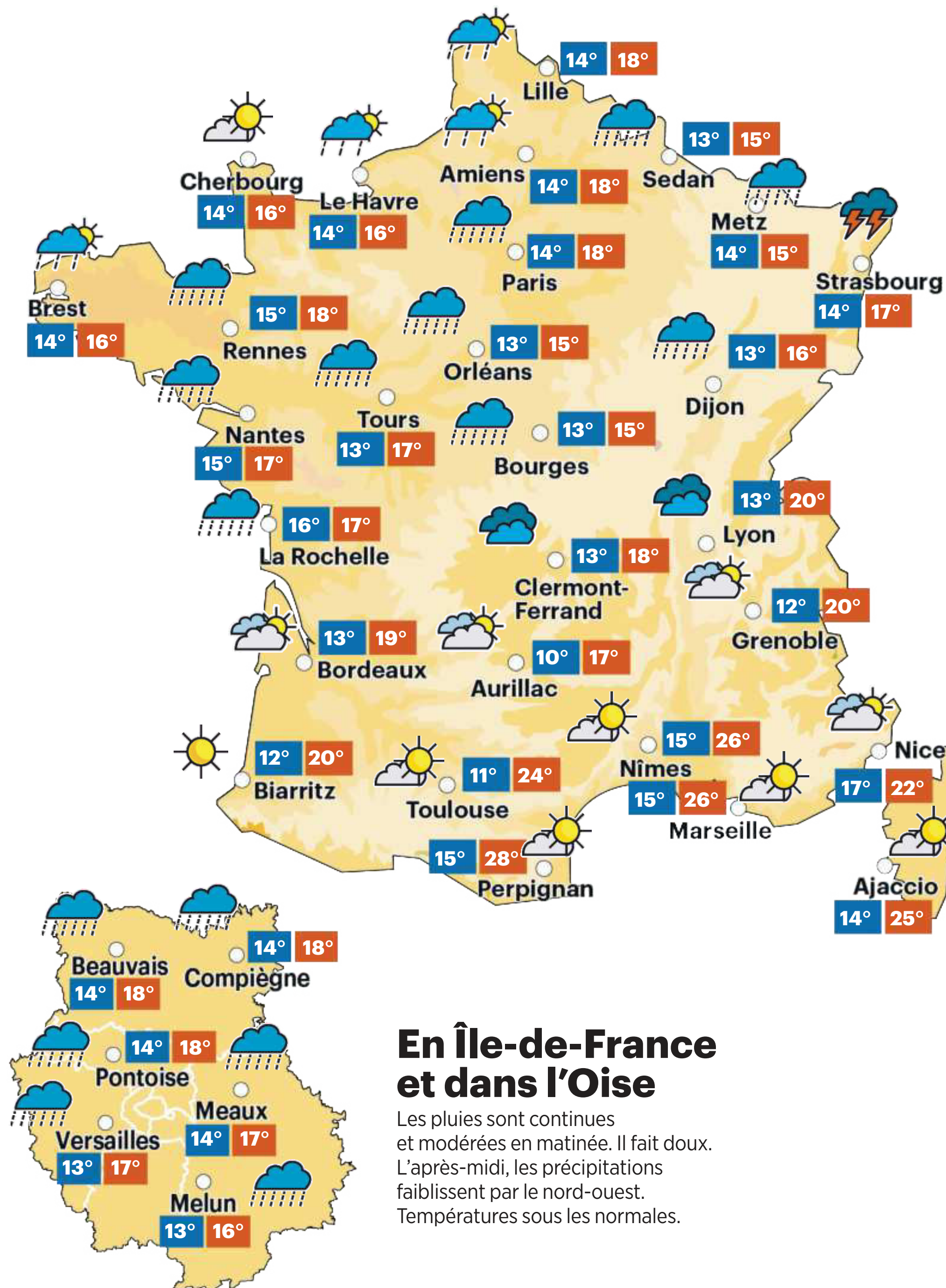
150e jour de l'année

• **LE SOLEIL**
Se lève : **5 h 52**
Se couche : **21 h 43**
• **LA LUNE**
Lune décroissante

• **Ce mercredi : bienheureux Aymar**
Chargé de rétablir la foi catholique dans les régions cathares, notamment en Albigeois, Aymar fut capturé avec plusieurs de ses compagnons par les hérétiques, à l'occasion d'un traquenard tendu dans la région d'Avignonet. Tous sont morts torturés en 1242.
• **Jeudi : saint Ferdinand**

Mi-figue, mi-raisin

Ce matin, pluies soutenues sur la moitié nord alors que le soleil se réfugie dans l'extrême Sud. Entre les deux, les nuages dominent, mais sans pluie. Il fait plutôt doux. L'après-midi, il pleut essentiellement du Nord-Est au Centre-Est et sur le Centre - Val de Loire. Retour des éclaircies près de la Manche. Le soleil voilé domine toujours près de la Méditerranée. En soirée, encore quelques pluies entre le Nord-Est et le Centre-Est, éclaircies sur les Hauts-de-France et la Normandie. Cette nuit, temps humide des Pyrénées aux frontières de l'Est.

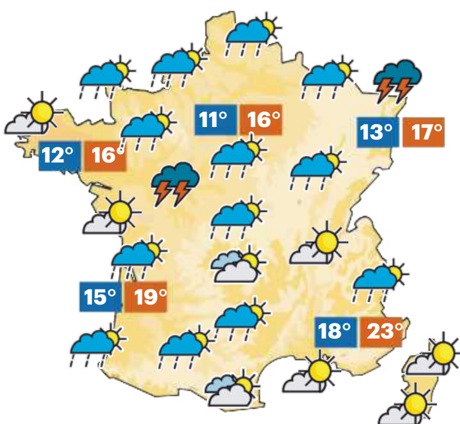


En Île-de-France et dans l'Oise

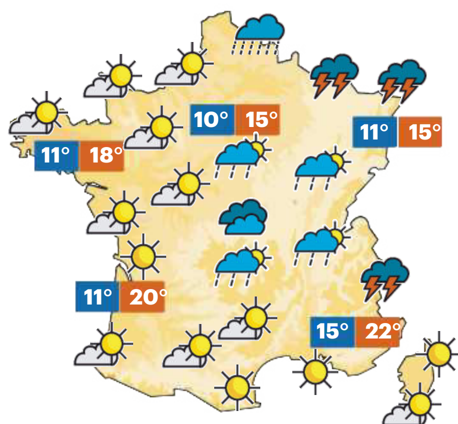
Les pluies sont continues et modérées en matinée. Il fait doux. L'après-midi, les précipitations faiblissent par le nord-ouest. Températures sous les normales.

Pointe-à-Pitre	25° 31°	Papeete	27° 27°	Rabat	17° 23°	Bruxelles	14° 18°	Rome	17° 26°
Fort-de-France	26° 32°	Cayenne	24° 28°	Tunis	18° 27°	Berlin	12° 21°	Lisbonne	17° 27°
Saint-Denis	23° 29°	Alger	19° 24°	Londres	13° 19°	Madrid	18° 33°	New York	16° 24°

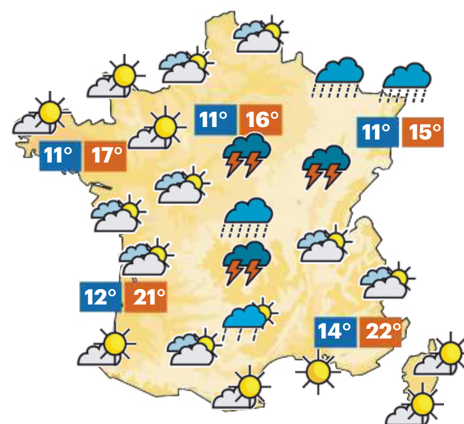
Jeudi 30 mai



Vendredi 31 mai



Samedi 1er juin



Horoscope par Alexandra Marty

Bélier
21 mars - 20 avril
Cœur. Superbe journée au cours de laquelle votre forme va être payante dans le secteur sentimental. **Réussite.** Le domaine professionnel est calme malgré quelques imprévus. **Forme.** Le stress diminue.

Taureau
21 avril - 20 mai
Cœur. Il y a de la passion et de la joie de vivre dans l'air ! **Réussite.** Vous avez un grand besoin de créer et d'innover. Lancez-vous et donnez-vous les moyens. C'est le moment. **Forme.** Pensez à faire du sport.

Gémeaux
21 mai - 21 juin
Cœur. Vous ferez preuve de jalousie sans raison. Votre conjoint pourrait se lasser de votre attitude. **Réussite.** Vous pourrez tirer parti de votre créativité et augmenter votre cote de popularité. **Forme.** Tout va bien.

Cancer
22 juin - 22 juillet
Cœur. Vous aimeriez avoir une plus grande liberté d'action. **Réussite.** C'est le moment de vous mettre en avant. Prenez des risques calculés et honorez vos engagements. **Forme.** Essayez de vous ressourcer.

Lion
23 juillet - 22 août
Cœur. La possessivité de votre partenaire sera la cause du malaise que vous éprouverez. **Réussite.** Vous ne serez pas assez diplomate aujourd'hui. **Forme.** Risque de troubles allergiques.

Vierge
23 août - 22 septembre
Cœur. Vous serez d'excellente humeur, ce qui vous permettra de vous mettre en valeur. **Réussite.** L'heure est venue d'agir. Votre lucidité vous rend particulièrement efficace. **Forme.** Bonnes défenses immunitaires.

Balance
23 sep. - 22 octobre
Cœur. Votre joie de vivre fait plaisir à voir et vous vaut quelques sympathies. Mais vous en rendez-vous seulement compte ? **Réussite.** Plus vous en ferez, plus on vous en demandera. **Forme.** Douleurs dorsales.

Scorpion
23 oct. - 21 novembre
Cœur. La solitude vous pèse. Efforcez-vous de sortir et de rencontrer du monde. **Réussite.** Vous aurez la responsabilité d'un tout nouveau projet professionnel. **Forme.** Vous devez évacuer le stress.

Sagittaire
22 nov. - 20 décembre
Cœur. Une complicité de cœur et d'esprit vous liera à un proche. Gare à la jalousie de l'être aimé ! **Réussite.** Ne prenez pas de risques financiers excessifs. **Forme.** Laissez-vous tenter par un massage.

Capricorne
21 déc. - 19 janvier
Cœur. Vous aurez envie de légèreté et les astres vous combleront. **Réussite.** Votre équilibre budgétaire reste stable. La journée sera propice à une décision financière rentable. **Forme.** Gare à la gourmandise !

Verseau
20 janv. - 18 février
Cœur. Célibataire, vous allez enfin connaître le grand frisson. **Réussite.** Il y a des urgences à gérer, ne vous laissez pas dépasser et agissez selon vos priorités. **Forme.** Bonne hygiène de vie.

Poissons
19 fév. - 20 mars
Cœur. Vous avez décidé d'occulter certains problèmes familiaux ! **Réussite.** Oubliez les projets utopiques. Une étude poussée s'impose avant d'entreprendre le moindre projet. **Forme.** Votre vitalité est optimale.

Baromètre de l'amour

Taureau. L'exaltation règne dans votre vie affective. **Lion.** C'est quand on essaie de vous fliquer que vous vous sentez entravé.

Bon anniversaire

Rupert Everett, 65 ans (acteur).
Laverne Cox, 52 ans (actrice).



DR

Harcèlement
Un film en réalité virtuelle pour sensibiliser les lycéens
P. IV

Votre fait du jour À Paris, les tours des Olympiades font leur mue
P. VI et VII

75

Matin 14° | Midi 18° | Soir 15°

Mercredi 29 mai 2024 • Paris

Le Grand Parisien

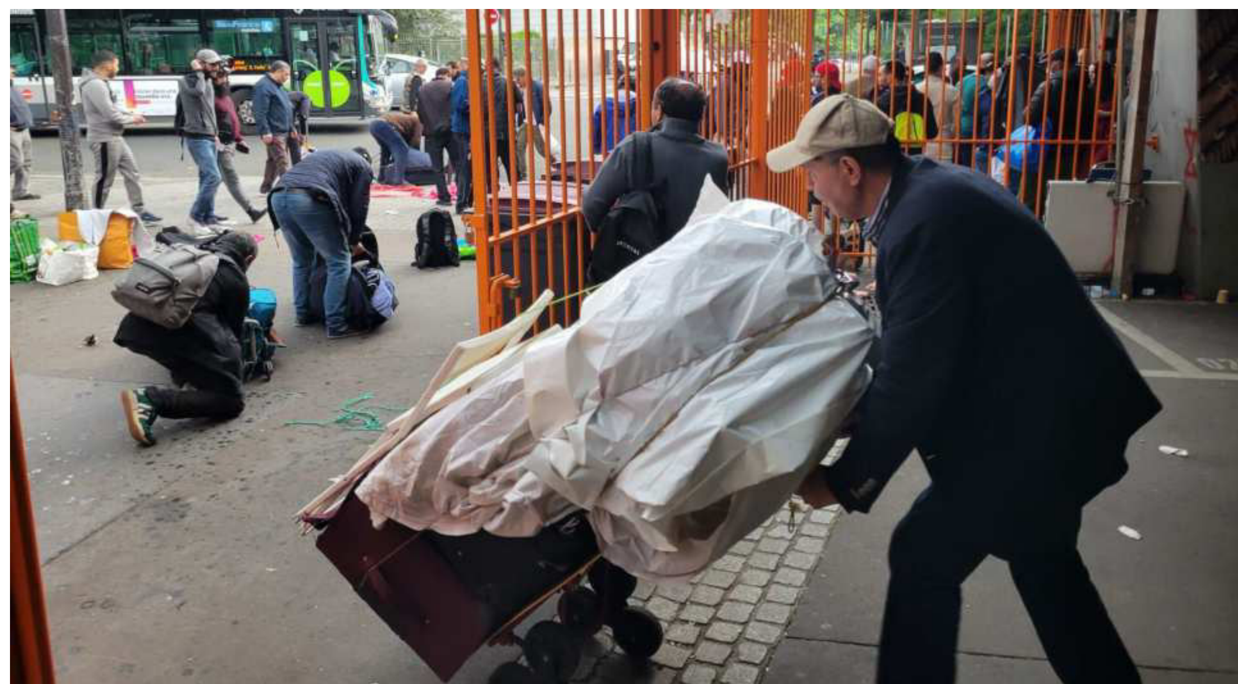
XVIIIe | Autour de la porte de Montmartre, des riverains, association et vendeurs «légaux» tentent d'esquisser une réponse sociale au problème de la vente à la sauvette.

Comment cohabiter avec le supermarché de la misère ?

Julien Lec'hvien

PORTE de Montmartre, le quotidien oscille entre tragique et comique de répétition. Sur quelques trottoirs coincés entre le périphérique et les Maréchaux, dans ce XVIIIe arrondissement de Paris, s'étale au grand jour un supermarché de la misère où cohabitent pêle-mêle des bouteilles d'huile de friture, des interrupteurs désossés et des chaussettes dépareillées.

Le moindre objet semble tombé du camion et voué à retourner dans la gueule de la « benne-police » flambant neuve. En cet après-midi de mai, cette sorte de camion-balai, financé à hauteur de 800 000 € par la Ville, accompagne l'une des dix interventions policières déclenchées presque chaque week-end pour lutter contre la vente à la sauvette.


LP/JULIEN LEC'HVIEN

Avenue de la Porte-de-Montmartre (XVIIIe), les marchands autorisés du Carré des Biffins côtoient les vendeurs illégaux qui s'étalent sur le trottoir.

Mettre de l'eau dans son vin

« Une fois, les éboueurs en ont collecté sept tonnes en une journée », pointe un policier municipal accoudé à son fourgon. Lui et ses collègues de la police nationale s'apprêtent à se livrer au « jeu du chat et de la souris » avec des centaines de vendeurs et saisir les paquetages que ces derniers n'ont pas eu le temps d'emporter. L'entreprise tient du pansement sur la jambe de bois. Trente minutes après l'intervention, des dizaines de personnes réinstallent leurs marchandises sur des tissus délavés déployés à même le sol. « Il faudrait leur trouver un cadre », soupire le policier.

Un cadre, c'est aussi ce que souhaite Samira, une riveraine à l'origine du collectif « Action Montmartre », créé fin 2022. Exaspéré par l'encombrement et la saleté de trottoirs devenus « impraticables pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite », ce groupe de 80 habitants tente de trouver des solutions à « la plus grosse problématique » de leur quartier.

« Au début, on voulait simplement éradiquer ce marché et cette misère qu'on ne fait que subir, se remémore-t-elle. Mais ces gens sont en grande détresse, beaucoup sont retraités et ne vendent pas par plaisir. On ne peut pas juste les réprimer. » Si Samira a adouci son discours, c'est en bonne partie grâce à la médiation offerte depuis septembre par l'association Astérya, spécialisée dans l'accompagnement des structures vers le bénévolat et l'engagement. Dès l'automne, celle-ci a mis autour d'une même table riverains en colère et vendeurs légaux du Carré des Biffins, installés dans un espace clos sous le pont du périphérique, à proximité immédiate des vendeurs à la sauvette. Financé par la Ville à hauteur de 320 000 € par an depuis 2009, ce dispositif autorise et encadre la vente d'objets de récupération du samedi au lundi. Géré par l'association Aurore, ce marché unique en France, propose également un accompagnement social et professionnel aux 232 « biffins » – vieil argot signifiant chiffonnier – adhérents au marché.

« La première rencontre était tendue, se remémore Romain Gallart, maître de conférences associé à l'université de Nanterre et coordinateur du pôle recherche d'Astérya. La moitié des habitants présents étaient pour la répression à fond, certains au bord des larmes et véhéments. »



Ceux qui n'ont pas connu la faim ne peuvent pas comprendre ce que vivent ces gens

Benoît Kwamou, figure du quartier et ancien vendeur

Membre du Carré des Biffins et ancien vendeur à la sauvette, Benoît Kwamou, 71 ans, a incité les riverains à mettre un peu d'eau dans le vin et à changer de perspective : « Ceux qui n'ont pas connu la faim ne peuvent pas comprendre ce que vivent ces gens. On ne peut pas les chasser. Comme ils font cela pour se nourrir, ils reviendront toujours. » Une main sur une canne et l'autre saluant à tout-va, cette figure historique du quartier distille un discours qui détonne : « C'est aux pouvoirs publics de trouver une solution. Il faudrait augmenter la superficie du Carré des Biffins ou créer des structures similaires à d'autres portes de Paris. » Tous les habitants du collectif Action Montmartre ne semblent pas conquis, mais l'idée fait son chemin dans la tête de Samira : « La mairie du XVIIIe est ouverte au dialogue et je pense qu'elle a compris que la réponse sécuritaire ne fonctionne pas. Il faudrait que ces vendeurs illégaux puissent vendre dans un cadre digne, sinon on va juste déplacer le problème. »

La réponse sécuritaire « ne fait pas tout »

Kevin Havet, adjoint à la sécurité à la mairie du XVIIIe, a rencontré le collectif Action Montmartre à plusieurs reprises. « La réponse sécuritaire que nous apportons est d'ampleur, mais elle ne fait pas tout, concède-t-il. Nous souhaitons avoir encore davantage d'effectifs de la police nationale mobilisés sur la porte de Montmartre. Mais nous sommes aussi partants pour encourager d'autres communes à lancer des structures sur le modèle du Carré des Biffins. » Selon lui, une réflexion à ce sujet est « en cours » dans d'autres arrondissements.

« Il y a quelques années, le XXe arrondissement souhaitait porter un projet porte de Montreuil », glisse Alexandra Pétiard, salariée d'Aurore et responsable du Carré des Biffins, qui a proposé aux élus de créer une « forme de franchise » du Carré. Prenant le problème « d'un point de vue historique », Romain Gallart milite pour la création de « ressourceries pour pauvres » : « Les chiffonniers ont toujours existé. Il faut trouver des espaces de bonne qualité pour que ces travailleurs puissent réparer et revendre dignement leurs objets. »

PARIS | XIe Saisie par l'association France nature environnement, la juge des référés souligne la nécessité de réaliser une étude d'impact environnemental pour ce projet.

Le chantier des ramblas suspendu

Marie-Anne Gairaud

LES SIRÈNES se sont mises à retentir dans les couloirs de l'hôtel de ville, vers 11 heures ce mardi. Il s'agissait juste d'un exercice incendie. Mais au même moment, du côté du tribunal administratif, résonnait un coup de tonnerre : la justice a décidé d'ordonner à la mairie de Paris de suspendre son projet de « ramblas » entre Bastille et Stalingrad.

Alors que la dépose d'une partie des grilles du square May-Picqueray (XIe), sous la surveillance de la police municipale, avait suscité un vif émoi il y a une dizaine de jours, voilà que le tribunal administratif donne raison aux riverains qui se mobilisent depuis plusieurs mois contre le réaménagement des boulevards Richard-Lenoir et Jules-Ferry. Une émotion relayée au Conseil de Paris la semaine dernière par les groupes Changer Paris et Indépendants et progressistes, qui réclament un gel et une remise à plat du projet.

Les riverains ne s'opposent pas à la réduction de la place de la voiture inscrite dans le projet. C'est surtout la refonte des squares en espaces ouverts aux passants qui soulève des inquiétudes. Habitants et militants écologistes redoutent que le retrait des grilles et cette grande promenade ouverte à tous porte un coup au calme et à la biodiversité de squares.

« La réaction de la Ville à nos recours reprend les vieux poncifs d'un débat entre anciens et modernes, ou vrais et faux écologistes, politisant et dramatisant avec une certaine mauvaise foi un clivage gauche-droite sur la vision du Paris de demain. Le dogmatisme n'est pas loi », dénonce le collectif Sauvons Jules et Richard. Dès les premiers coups de pioche autour du square, les opposants au projet avaient déposé des recours suspensifs. Le tribunal leur donne raison.



DR

Paris (XIe), le 13 mai. Ce qui inquiète principalement les opposants, ici devant le square May-Picqueray, c'est la refonte de ces parcs en espaces ouverts aux passants. Ils craignent que cela ne nuise au calme et à la biodiversité.

« La Ville doit reprendre les négociations »

« La juge des référés du tribunal administratif de Paris suspend l'exécution des décisions de la maire de Paris autorisant les projets portant sur le retrait de clôtures du square May-Picqueray et sur le permis d'aménager des trottoirs des quais de Jemmapes et de Valmy pour y accueillir notamment une vélorue », explique-t-on du côté du tribunal.

En cause : l'absence d'une étude d'impact sur ce projet « plus global et unique de création d'une grande promenade de l'Est parisien ». La juge des référés souligne que ce plan s'étend « sur une superficie de plus de 10 ha compte tenu de sa nature et de sa dimension. Ce projet, constitutif d'une opération d'aménagement, aurait dû faire l'objet d'une évaluation environnementale, en application des dispositions du code de l'environnement. » Constatant l'absence de cette étude, la juge a donc ordonné la suspension de l'exécution des travaux.

« Ce jugement nous donne raison sur toute la ligne, se réjouit Yves Contassot, le président de France nature environnement Paris, ex-adjoint en charge des espaces verts de Bertrand Delanoë. Le projet de promenade plantée est bien un projet global et son morcellement pour tenter de le réaliser sans faire d'étude d'impact sur l'environnement est illégal. La Ville doit reprendre les négociations afin que le projet concilie les objectifs de la mairie avec les attentes des riverains. »

« La ville va se pourvoir devant le Conseil d'Etat afin de contester cette ordonnance », indique-t-on du côté de l'hôtel de ville.



La réaction de la Ville à nos recours reprend les vieux poncifs d'un débat entre anciens et modernes

Le collectif Sauvons Jules et Richard

Actu express

Les riverains solidaires de Gheorge, un SDF menacé d'expulsion

XIIIe | Dans le XIIIe, tout le monde les connaît. Gheorge et Lola, sa chienne, sont sans domicile fixe depuis cinq ans. Décrit comme poli, courtois, cultivé et fier d'être en France par les riverains, le sexagénaire disparaît après une intervention de la police, début mai. Les habitants du quartier s'inquiètent. Gheorge les appelle : il est retenu au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes. Il risque de se faire expulser vers la Roumanie, son pays d'origine, et d'être interdit de territoire trois ans. Le CRA, qui a d'abord refusé d'envoyer par mail le dossier de Gheorge, justifie sa détention par une morsure qu'aurait infligée son chien à autrui. « Ce n'est que de la défense, justifie son avocate, Me Sonia Ben Reguiga. Gheorge se fait régulièrement agresser et il arrive que le chien réponde. » Coups, vols... La violence qu'il subit atteint son paroxysme en janvier, lorsque des individus viennent brûler sa tente. Heureusement, la police du XIIIe le soutient et prend ses plaintes avec sérieux. La décision administrative semble illégale pour Me Ben Reguiga : « Gheorge est un citoyen européen. Il y a libre passage des personnes, on ne peut pas le renvoyer en Roumanie. » Pour sauver le sans-logis, elle a décidé de demander aux habitants de signer un document attestant de leur affection. « Pour gagner le procès, il faut montrer que Gheorge a plus d'attaches ici qu'en Roumanie. » Tous les habitants se mobilisent : commerçants, policiers, éboueurs... Pour Sarah Frikh, membre de l'association Réchauffons les SDF, la procédure judiciaire à l'encontre du sans-abri est symptomatique d'une « purge dans les rues » avant les Jeux olympiques.

Charles Bonnel

TRANSPORTS | La plate-forme de VTC a présenté son plan estival. Elle anticipe une fréquentation en hausse de 30 % par rapport aux autres années. Et assure que le personnel sera plus nombreux.

Uber renforce ses effectifs pour les JO

Jila Varoquier


LP/OLIVIER LEJEUNE

Selon la direction d'Uber France, « 90 % des chauffeurs disent qu'ils resteront contre 65 % habituellement en période estivale ».

CANICULE, foule compacte dans le métro, interruption momentanée du trafic ou pas envie de marcher… autant de raisons qui vont pousser les touristes olympiques à se tourner vers un VTC confortable et climatisé cet été. Mais y en aura-t-il assez pour tout le monde ? Chez Uber, on promet que oui.

La plate-forme de VTC américaine vient de présenter son plan de mobilisation pour les Jeux olympiques et paralympiques, cet été à Paris. « 90 % des chauffeurs disent qu'ils resteront contre 65 % habituellement en période estivale », assure Laureline Serieys, directrice générale d'Uber France. Ceux de province seront encouragés à venir prêter main-forte : « Ils pourraient gagner plusieurs centaines d'euros de plus sur la quinzaine », assure-t-elle encore.

Une partie des syndicats confirme : « Oui, les chauffeurs vont rester, c'est une réalité. On pense que les transports en commun et les taxis ne vont pas assumer. Les VTC seront l'alternative et on va bien bosser », confirme Karim Daoud, de l'Association des VTC de France.

D'autant qu'après avoir bataillé fortement, la filière a obtenu de pouvoir entrer dans les zones bleues et rouges. Et même Silt (les grises) si les VTC transportent ou viennent chercher une personne porteuse d'un handicap. Charge aux passagers d'avoir les sésames d'entrée, QR code et autres justificatifs. Les équipes d'Uber quadrillent également les secteurs autour des épreuves afin d'identifier les meilleures zones de dépose.

Bonus pour les chauffeurs, promotions pour les clients

Mais les conditions de circulation restent à ce stade difficiles à prévoir. « Nous n'avons pas l'expérience de ce type d'événements », poursuit Laureline Serieys. Les VTC n'ont toujours pas le droit d'utiliser les 185 km de voies olympiques, contrairement à leurs homologues taxis, ce qu'ils ne digèrent pas. Et les vastes périmètres de sécurité autour des sites de compétition, les fan-zones et autres lieux de festivités vont contraindre les véhicules à se dérouter largement quand les entrées de zones de restrictions généreront des embouteillages.

Uber explique être en train de réaliser un travail minutieux pour intégrer, heure par heure, les fermetures de rues, s'appuyant sur le site Internet Anticiperlesjeux.gouv. Les éléments seront intégrés dans le GPS interne à l'entreprise auquel les chauffeurs de la plate-forme peuvent se connecter. Mais les temps de trajet risquent de rallonger.

Afin d'éviter la pénurie de chauffeurs, comme souvent lors des grands événements, un système de bonus devrait les encourager à affluer vers les zones de besoin. Une tarification dynamique qui fait monter les prix pour les passagers lorsque la demande est forte. Toutefois, « nous allons proposer des réductions pendant toute la durée des Jeux, afin de rester le plus possible accessible », assure Laureline Serieys, concédant que l'entreprise devrait « gagner 30 % de plus qu'un été normal, habituellement plutôt calme ».

Ces promotions seront par exemple systématiques lors des pics de pollution. Ces jours-là, Uber promet de diviser par deux le montant des trajets Uber X Share. Un service encore peu utilisé par les usagers. La plate-forme va aussi offrir 1 500 trajets aux bénévoles de la Croix Rouge pour leur permettre de rentrer une fois les transports fermés.

C'EST NOUVEAU | Des balades gratuites sur la Seine

QUOI DE MIEUX que de (re)découvrir Paris au fil de la Seine ? Cet été, ce sera gratuit. Et c'est un acteur inattendu qui le propose à ses utilisateurs : la plate-forme de VTC Uber. Cinq bateaux électriques de douze places de la compagnie Click and Boat proposeront une balade du pont Marie au pont Alexandre-III, à raison de créneaux d'une heure entre 15 heures et 22 heures, du 12 au 19 juillet puis du 27 juillet au 3 août. Le défi consistera à parvenir à avoir une réservation. Elles seront ouvertes le 1er juin.

Une virée en Tesla pour déguster du champagne

La plate-forme proposera aussi l'expérience « Uber Bubble » hors de Paris. Un aller-retour à la journée – payant, cette fois – pour découvrir le champagne. Le départ se fait depuis Paris dans une Tesla aux couleurs d'Uber Bubble. La première escale est prévue à Épernay (Marne), au Cellier Belle Époque de Perrier-Jouët pour un déjeuner et une dégustation de trois cuvées. Puis les passagers seront emmenés à la Maison G.H. Mumm à Reims pour une visite de la cave et une dégustation de Cordon Rouge. Le tout coûtera 200 € pour quatre personnes, chaque vendredi et samedi du 7 juin au 17 août, réservable sur la plate-forme Uber.

Ces voyages originaux s'inscrivent dans le cadre de « la nouvelle expérience exclusive de la série *Go Anywhere* ». L'an dernier, Uber avait proposé un vol en montgolfière dans la vallée de Cappadoce en Turquie ; celle d'avant, une course à traîneaux en Laponie. **J.VA.**

77 | CESSON La réalité virtuelle pourrait devenir un outil pour lutter contre le harcèlement scolaire. C'est en tout cas le projet de deux organismes de formation qui proposent des interventions dans les lycées.

Dans la peau d'une élève harcelée

Cécilia Leriche


LP/CÉCILIA LERICHE

Cesson (Seine-et-Marne), jeudi. Après la visualisation, l'un des élèves déclare : « Une chose est sûre, c'est qu'en voyant ce film, on a eu une seule envie : défendre [la victime]. On comprend qu'il faut faire en sorte que tout cela cesse. »

CASQUE de réalité virtuelle sur le visage, une douzaine d'élèves de seconde du lycée Sonia-Delaunay, à Cesson (Seine-et-Marne), s'apprête à entrer dans la peau de Julia, une lycéenne victime de harcèlement scolaire. « Si vous avez déjà été victime de harcèlement, cette vidéo peut être difficile émotionnellement. Si tel est le cas, actionner la télécommande. Le film se mettra en pause. » Au fil du film « Sans répits », les visages enthousiastes et curieux se crispent, les poings se serrent. « Laisse-moi tranquille ! », « Dégage ! », peut-on entendre fuser de part et d'autre de la salle.

L'expérience, plus vraie que nature, semble faire son effet. Il faut dire qu'il est difficile d'être, même pour 12 minutes, Julia. Son histoire est la suivante : son groupe d'amis la pousse à sortir avec Lucas, et lorsqu'elle y parvient, une de ses plus proches amies va laisser éclater sa jalousie. S'ensuit une mécanique de groupe où Julia va progressivement s'isoler et devenir la cible d'attaques répétées dans la cour et sur les réseaux sociaux. Une spirale destructrice pour l'adolescente qui ne pourra cesser qu'en brisant le silence.

Briser la loi du silence

Pousser les lycéens à briser le silence, c'est tout l'objet de l'intervention de Reverto et R'volution, deux organismes de formation aux risques psychosociaux, dans ce lycée de Seine-et-Marne. « J'ai failli pleurer », souffle Tidian, 15 ans. « Je ne m'attendais à ce que ce soit aussi immersif. C'était difficile d'entrer dans la peau de Julia et de ne pas pouvoir agir, ni parler, simplement subir les attaques. » Même sentiment du côté de Timothée. « J'ai déjà été victime de harcèlement scolaire. Je me suis souvenu de la souffrance que c'était de voir mes amis parler de moi dans mon dos, les rumeurs, etc. Une chose est sûre, c'est qu'en voyant ce film, on a eu une seule envie : la défendre. On comprend qu'il faut faire en sorte que tout cela cesse », s'exclame le lycéen.

À l'initiative de ce court-métrage, tourné dans un lycée, il y a Cédric Santiago, cofondateur de R'volution. Ce film adapté en réalité virtuelle a nécessité 80 000 € de budget, six mois d'écriture, le recrutement de sept comédiens et de trente figurants. « Je suis un papa qui a eu l'une de ses filles victimes de harcèlement. Je me suis senti, comme beaucoup, très démuni. L'idée est de proposer une solution de prévention en utilisant la réalité virtuelle, qui permet une approche différente et plus immersive », explique Cédric Santiago.

Des lycéens tous satisfaits de l'expérience

À ses côtés, il a pu compter sur Lénaïc Cadet, docteure en psychologie cognitive et directrice recherches et développement chez Reverto. Elle a notamment réalisé une thèse sur l'impact des émotions, sur le sentiment de présence et l'immersion en réalité virtuelle chez l'adulte et l'enfant, et elle participé à la réalisation de « Sans répits ». « Avec ce film, on utilise la réalité virtuelle dans ce qu'elle fait de mieux. L'enjeu est de générer de l'empathie chez les lycéens pour qui, parfois, il est difficile de comprendre le harcèlement sans l'avoir vécu. À la fin du film, ils peuvent dire : *J'ai vécu une expérience en réalité virtuelle et j'ai été harcelé* », détaille-t-elle.

Pertinente à bien des égards pour la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement, la technologie semble avoir fait des émules du côté des lycéens, qui se disent tous satisfaits de l'expérience. Après le film, ils ont d'ailleurs dû répondre à une série de questions, toujours grâce à l'interactivité de la réalité virtuelle, sur la thématique. L'occasion de rappeler la loi mais aussi les bonnes pratiques lorsqu'on est confronté à une situation de harcèlement.



L'enjeu est de générer de l'empathie chez les lycéens pour qui, parfois, il est difficile de comprendre le harcèlement sans l'avoir vécu

Lénaïc Cadet, docteure en psychologie cognitive, coréalisatrice de « Sans répits »

Il faut « agir vite »

Pour le moment, l'équipe de « Sans répits » est intervenue dans quatre lycées de Seine-et-Marne : au lycée Galilée de Combs-la-Ville, au lycée Saint-Léon de Sénart mais aussi à Chelles. L'idée est d'exporter au maximum ce dispositif. D'autant que les besoins sont bien réels. En France, 40 % des lycéens, 23 % des collégiens et 37 % des élèves de primaire rapportent avoir été victimes de harcèlement scolaire.

Pour Cécile Chanoz, directrice du lycée de Cesson, il est évident qu'il faut sensibiliser les jeunes. « Cette année, nous avons connu une seule situation de harcèlement scolaire qui a été suivie par l'exclusion définitive de l'élève harceleur. Ce que nous souhaitons, c'est pouvoir agir vite, avant même que le harcèlement s'installe », détaille-t-elle.


R'VOLUTION

Image extraite du film « Sans répits ». Ici, des lycéens ont fait un montage mettant la tête de la fille qu'ils harcèlent sur un corps nu.

AÉROPORT D'ORLY | Malgré l'opposition d'acteurs locaux, le Groupe ADP vient d'obtenir le feu vert pour construire le parc des Avernaises, une immense zone d'activités qui s'étendra sur 88 000 m².

Les prairies géantes d'Orly vont disparaître

Marine Legrand

TEL UN TRÉSOR inexploité, certaines réserves foncières qui entourent l'aéroport Paris-Orly ont trouvé une nouvelle vocation. C'est le cas des 22 ha de prairies aéronautiques situées à Wissous et Paray-Vieille-Poste (Essonne), au bout de la plaine de Montjean à Rungis (Val-de-Marne). Le Groupe ADP vient d'obtenir le feu vert pour y bâtir le parc d'activités des Avernaises : 88 000 m² dédiés aux PME et PMI. L'enquête publique s'est achevée récemment et le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable. Pourtant, de nombreuses critiques et inquiétudes ont émergé au fil de la consultation.

Économiquement, ce projet présente des atouts indéniables. Il prévoit 20 % de bureaux et 80 % de locaux d'activités. De quoi répondre aux besoins des artisans et industriels souhaitant s'implanter ou agrandir leur entreprise dans ce secteur prisé. La zone est dynamique, idéalement située au cœur de la plateforme orlysienne, bien desservie par la route. Environ 1 200 emplois pourraient y être créés à terme. Il n'y aura pas d'entreprise logistique, a promis ADP aux élus locaux, farouchement opposés à ce type d'activité qui draine beaucoup de camions et peu d'emplois qualifiés. La construction doit s'étaler sur une dizaine d'années (soit d'ici à 2035) au fil de la commercialisation par ADP, qui finance les aménagements et restera propriétaire du site.

Parmi les meilleures terres agricoles de France

Mais ce futur chantier attriste certains habitants. Le Collectif pour l'espace naturel de Montjean rappelle par exemple que ces 22 ha « sont connus comme d'anciennes bonnes terres agricoles, dont les exploitants ont été expropriés pour l'installation de l'aéroport d'Orly. [...] Pourquoi ces terres, qui ne sont apparemment plus indispensables au fonctionnement de l'aéroport, vont être urbanisées ? Il serait plus logique de les rendre à une activité agricole : maraîchage, jardins partagés... »

Selon ce collectif d'associations, « ces terres ont toujours été au fil des siècles parmi les meilleures terres de grande culture. La richesse du sol, limon composé notamment de loess, permettait d'atteindre parmi les hauts rendements à l'hectare en France. Pour preuve, lors de la création du centre de tri de La Poste, ce sol a été soigneusement raclé pour être vendu ailleurs. Et un film de 1958 visible sur YouTube montre un agriculteur, Monsieur Poisson, semer des pommes de terre dans ce même secteur longeant la D 187. » Soit quelques années avant l'inauguration d'Orly, qui a eu lieu en 1961. Une partie aurait continué d'être exploitée en fermage par des agriculteurs jusqu'en 2001. Après les attentats de New York, il a été mis fin à cette activité pour garantir la sécurité des avions.


DR

La zone d'activité des Avernaises, qui sera réservée aux PME et PMI, va remplacer les 22 ha de prairies situées à Wissous et Paray-Vieille-Poste (Essonne).

Le Groupe ADP, qui promet de préserver plus de 30 % de surface de pleine terre, justifie l'impossibilité de cultiver à nouveau ces champs : les oiseaux. « L'exploitation agricole qui s'est faite antérieurement sur les surfaces en périphérie de l'aéroport attirait une population aviaire nuisant à la sécurité des avions et la présence de cultures rendait problématique l'intervention des patrouilles chargées d'intervenir sur la présence d'oiseaux », résume le rapport d'enquête publique.

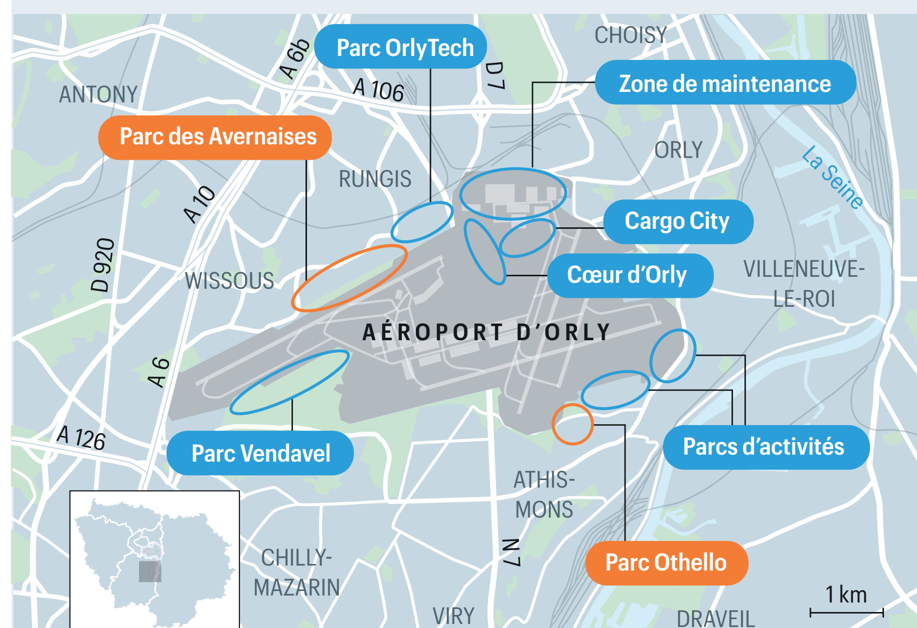
Une déviation très attendue pour désaturer Rungis

« ADP s'enorgueillit d'une gestion de ses espaces aéroportuaires découverts respectueuse de la biodiversité, rétorque une habitante qui s'est exprimée durant la procédure. Un responsable d'ADP disait le 14 novembre dernier lors d'une conférence à la Maison de l'environnement d'Orly : *Autrefois, on travaillait contre les oiseaux ; aujourd'hui, on travaille avec les oiseaux*. ADP a la chance d'avoir à sa lisière 22 ha de terres agricoles : on ne comprendrait pas un choix qui aurait pour résultat de les faire disparaître. ADP doit les préserver en les rendant à leur destination initiale. »

D'autres griefs ont été exprimés : la hausse du trafic routier, l'évacuation d'une partie des eaux de pluie vers l'Orge, rivière voisine, la proximité des futurs salariés avec les avions, source de bruit et de pollution *(le parc des Avernaises se trouvera à côté de la piste 4)*, la perte « d'un panorama exceptionnel » depuis la D 167 donnant sur la tour Eiffel et la tour Montparnasse...

Toutefois, la concrétisation de ce projet permettra à la ville de Rungis d'obtenir une contrepartie intéressante qu'elle réclamait : la réalisation de la voie des Avernaises. Cette route de contournement de 500 m désengorgera les rues, le carrefour principal de Rungis et le parc Icade, saturés aux heures de pointe. Elle raccordera l'avenue Vincent-Auriol-Orlytech à la D 167 à La Fraternelle sans passer par la rue des Solets. Selon nos informations, le financement d'une dizaine de millions d'euros a été bouclé en début d'années auprès des départements de l'Essonne, du Val-de-Marne (qui sera maître d'œuvre), d'ADP et de la mairie de Rungis. Le projet, attendu depuis des dizaines d'années, est validé. Les travaux doivent débuter fin 2024, annonce la ville.

Aussi, l'arrivée de 1 200 salariés donnera un argument supplémentaire aux défenseurs de l'Orlyval, dont les mairies de Wissous et Rungis, qui se battent pour le maintenir. Elles prônent sa future viabilité en lui ajoutant des gares de desserte locale. Parmi ces arrêts réclamés figure la gare La Fraternelle, à moins de dix minutes à pied... du futur parc des Avernaises.



Source : Groupe ADP. • Le Parisien-Infographie.



Pourquoi ces terres, qui ne sont apparemment plus indispensables au fonctionnement de l'aéroport, vont être urbanisées ?

Le Collectif pour l'espace naturel de Montjean, composé d'habitants


Paris (XIIIe), ce mardi. Cinq tours de la dalle des Olympiades, dont Rome et Grenoble, les deux basses sur la photo, seront rénovées entre 2025 et 2035.

PARIS | XIIIe Pour la première fois depuis leur construction, dans les années 1970, plusieurs bâtiments connaîtront une rénovation. Les habitants sont dans l'attente.

Un chantier pharaonique pour les 50 ans des Olympiades

Dossier réalisé par
Elie Julien

C'EST UN des quartiers, ou plutôt une image, que tous les Parisiens et même les Français connaissent. Les Olympiades (XIIIe) et ses tours impressionnantes, de plus de 30 étages, construites dans les années 1970, ont été utilisées dans des dizaines de films, séries ou clips musicaux. Une filmographie qui peut rivaliser avec certains sites touristiques huppés de la capitale. Un urbanisme bien particulier, photogénique, mais qui n'avait jamais connu de coup de neuf majeur depuis sa construction.

Dans les prochaines années, une bonne partie de ces géants de béton, où vivent plus de 10 000 personnes, vont connaître une rénovation d'envergure. Une annonce forte en cette année de Jeux olympiques, pour ces tours qui portent justement le nom de villes ayant accueilli de précédentes olympiades.

« Avant, les rénovations se concentraient sur les bâtiments d'après-guerre. Là, c'est le symbole d'une nouvelle vague d'améliorations sur d'immenses ensembles », y voit Jacques Baudrier, adjoint (PCF) à la maire de Paris, en charge du logement et de la transition écologique du bâti.

Le bailleur social Paris Habitat, qui gère plus de 1 500 logements aux Olympiades, a lancé les grandes manœuvres pour améliorer ses cinq bâtiments. L'opération emboîtera le pas, dès 2025, à l'une des tours privées, Sapporo, où les copropriétaires privés ont déjà lancé une rénovation pour 3 millions d'euros (M€). Plus encore, ceux de la tour privée Cortina ont mobilisé 12 M€ pour un grand coup de neuf. Des travaux extraordinaires, à l'image du quartier. Tout comme le montant de l'investissement du bailleur social : plus de 100 M€. « Environ 66 000 € par logement », calcule Hélène Schwoerer, directrice générale adjointe de Paris Habitat.

La rénovation des tours du privé en attente face à l'inflation

« 100 millions, c'est autant que ce que nous investissons chaque année pour l'ensemble de notre parc, dévoile Cécile Belard du Plantys, la directrice générale de Paris Habitat. Nous allons étaler ces dépenses sur dix ans, mais il fallait bien ça pour le site des Olympiades, qui représente à lui seul plus de 1 % de notre parc de logements. » Plus de 5 000 locataires devraient en bénéficier.

Pour commencer ce chantier colossal, « en faisant attention à ne pas rénover tous les bâtiments en même temps », ce seront les tours Londres et Anvers, hautes de 32 et 33 niveaux, qui bénéficieront de cette rénovation énergétique. Amélioration de l'isolation d'été comme d'hiver, ravalement, changement des radiateurs, des menuiseries, rénovation des colonnes d'eau, éclairage, et même les toilettes… Les 585 logements et leurs parties communes vont connaître une véritable mue alors que les tours fêteront leur demi-siècle l'an prochain.

« Toutes les tours construites au même moment sous l'impulsion de Pompidou ont besoin d'une rénovation, confirme Emmanuel Compain, président de l'Association syndicale libre Olympiades (Aslo). Sauf que, avec l'inflation, le doublement de la taxe foncière, l'explosion des charges liées au chauffage urbain, les copropriétaires du privé hésitent pour les tours Helsinki, Mexico ou Athènes. Eux n'ont pas de subventions… »

Certains locataires relogés pendant les travaux

Un chantier aux nombreux défis. « On ne monte pas un camion sur la dalle, il va falloir acheminer les matériaux différemment. On ne touche pas ou peu à l'aspect extérieur des tours. Et cela va durer trois ans, tout en gardant les locataires sur place pendant les travaux », énumère la patronne de Paris Habitat.

Cette rénovation inquiète certains locataires. Si le bailleur promet de mettre des appartements à disposition dans d'autres immeubles pour les personnes âgées ou télétravailleurs contraints d'être chez eux la journée lors des travaux, cela demeure insuffisant pour beaucoup.

« Ils vont devoir détruire des cuisines aménagées avec l'isolation par l'intérieur, des salles d'eau pour faire passer les évacuations des eaux usées, le tout en perçant le béton, remplacer des fenêtres qui n'en ont pas besoin… Il va falloir réaménager nos appartements, le lit de 160 cm ne va plus passer pour certains avec l'isolation intérieure et le coffre du store ! » critique Myriam, habitante de la tour Londres depuis… quarante ans.

Comme elle, ils sont nombreux à ne pas avoir déménagé depuis leur installation. Malgré les « plaintes » de certains, les Olympiades seraient en effet sur le podium des immeubles où Paris Habitat connaît le moins de turn-over. « Il n'y a pas de logements vacants ici », confirme le président de l'Aslo. Et, pour tous, cette rénovation ne sera réussie que si elle s'accompagne d'une amélioration de la dalle et de ses sous-sols.

C'est ce qu'espère insuffler Paris Habitat avec ses immenses travaux, afin de contrer le manque de commerces et l'insécurité, très critiqués. Mais il n'est pas facile d'avancer alors que le parc privé constitue la deuxième plus grosse copropriété de Paris. Trop d'interlocuteurs pour les mettre tous d'accord.

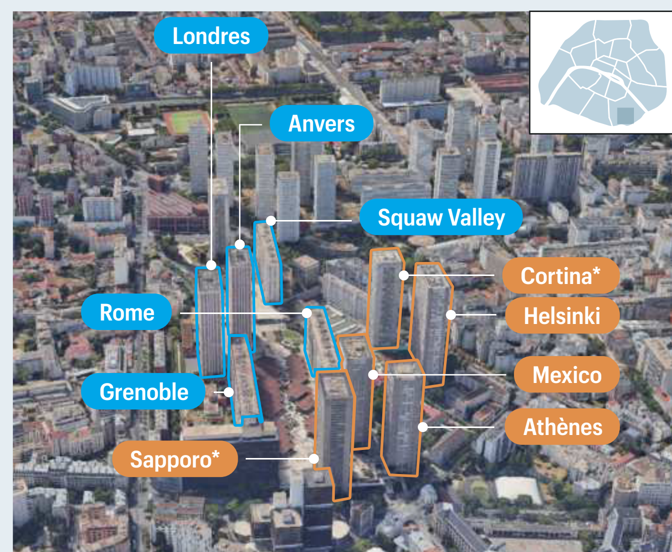
« Les Olympiades, c'est un ensemble d'équilibres : celui des sociologies (50 % HLM et 50 % de propriétaires) ; celui des mobilités, avec les piétons sur la dalle et les véhicules en souterrain ; celui de la répartition entre les logements et les bureaux… », souligne Emmanuel Compain.

Il y a quelques années, le projet en sous-sol d'un mini-Rungis avait vu le jour. Il a été depuis mis à l'arrêt. « Le porteur de projet a abandonné l'idée sous motif de complexité », se désole Emmanuel Compain. La Ville de Paris veut essayer d'insuffler du dynamisme en se portant acquéreur des échoppes dès que possible, pour assurer leur pérennité. Aux Olympiades, tous rêvent que la dynamique de préservation du bâti entraîne celle de la vie du quotidien.

10 000 personnes, environ, vivent dans ces tours hautes de 30 étages.

Les bâtiments concernés

- Logements sociaux, rénovation prévue entre 2025 et 2035
- Logements privés



* Actuellement en travaux.

Crédit : Google Earth • Le Parisien-Infographie.


LP/ELIE JULIEN



LP/ELIE JULIEN

Les immenses sous-sols de la dalle sont un lieu, bien souvent, de délinquance.


LP/ELIE JULIEN

Paris (XIIIe). À leur arrivée en 1983, Catherine et Philippe ont été bluffés par la vue. Il y a cinq ans, ils ont vu « Notre-Dame brûler avant même que ce soit à la télé... »

SÉCURITÉ | Un quartier à la mauvaise réputation

UN HOMME qui urine, un petit groupe qui fume du cannabis ou un dernier qui attend que certains habitants sortent pour s'engouffrer, plus ou moins discrètement, dans les ascenseurs permettant d'accéder aux tours... En déambulant dans le dédale de sous-sols des Olympiades, où l'on se perd facilement, le sentiment d'insécurité ou d'angoisse relayé par de nombreux riverains se comprend assez rapidement.

Le secteur souffre d'une mauvaise réputation. Pas forcément à raison, si l'on en croit les autorités. « Avec ce genre d'urbanisme se répand un sentiment d'insécurité, analyse Cécile Bélard du Plantys, la directrice générale de Paris Habitat, bailleur social gestionnaire de nombreuses tours aux Olympiades. Mais on ne constate pas ici davantage de difficultés dans nos problématiques habituelles que dans le reste de notre parc parisien. Il existe des dalles, construites ailleurs, où la situation est bien plus dérangeante. Celle des Olympiades est simplement victime de son image. »

« C'est une zone qui n'a pas bonne réputation, où il faut faire attention si on se balade seul le soir, avec des intimidations, des violences légères liées au trafic de drogue. Mais il n'est pas le plus mal famé. C'est mieux qu'avant », confirme un policier du commissariat local.

« On n'a pas envie de traîner dans les sous-sols »

Dans ce qu'il appelle une « cathédrale inversée », « un véritable mille-feuille », Jérôme Coumet (PS), le maire du XIIIe, concède lui aussi que des « nuisances sonores, des occupations », persistent. Mais que ce n'est rien comparé à ce qu'ont pu vivre les Olympiades par le passé.

Ancien étudiant de Tolbiac, l'université située juste en face de la dalle, il se souvient des sous-sols qui étaient « tous investis, certains habitants louant même des espaces aux SDF ». La situation se serait bien améliorée. Mais Jérôme Coumet le reconnaît : « L'organisation générale des lieux fait que l'on n'a pas envie de traîner dans les sous-sols. » Sauf que cette partie sous terre ne serait pas le seul endroit de cette ville dans la ville où le sentiment d'insécurité règne, selon les habitants. Pour Emmanuel Compain, président de l'Association syndicale libre Olympiades (Aslo), ce n'est d'ailleurs pas qu'un sentiment. Et, selon lui, cette mauvaise image qui colle au site est loin d'être injustifiée.

« Il y a encore quinze jours, une équipe d'un tournage autorisée, pour valoriser les Olympiades comme on les aime, s'est fait racketter et bousculer puis chasser. Nous faisons face aussi à des sujets plus lourds, au trafic de stupéfiants par des bandes connues et reconnues notamment, regrette Emmanuel Compain. L'absence de réponse pénale a créé une exaspération générale. »

Attaché à son quartier, il reconnaît toutefois qu'il s'agit là de problèmes « comme d'autres quartiers parisiens » peuvent en rencontrer. Et que leur importance n'est « pas plus élevée quand on regarde les chiffres de la délinquance ». « Mais cela fait partie des points à améliorer. »

VIE LOCALE | « On ne s'en lasse pas »

Catherine et Philippe occupent un logement situé au 26e étage de la tour Mexico depuis quarante et un ans.

ILS SE SOUVIENNENT de leur toute première visite, au 26e étage de la tour Mexico des Olympiades. « On s'est mis à quatre pattes pour avancer vers les fenêtres, tant c'était haut ! Tout était vide, donc c'était très impressionnant », raconte aujourd'hui en souriant depuis sa fenêtre, Catherine cette professeure retraitée. C'était il y a quarante et un ans.

Vivant à l'époque en Essonne, le couple cherche alors à se rapprocher de Paris. Catherine enseigne en effet dans le nord de la capitale et se trouve fatiguée d'effectuer deux heures de transport matin et soir. Leur choix se porte sur les Olympiades. « On a découvert une vie de village resserré. Il y a la crèche, les écoles, le collège et le lycée ici », montre la septuagénaire en faisant le tour de cet appartement d'angle acheté, à l'époque, 800 000 F (qui équivaudrait aujourd'hui à 281 000 €).

« Il y avait une sacrée mixité à l'époque »

Comme de nombreux habitants du parc privé ou des logements sociaux qui vont être en grande partie rénovés, le couple de retraités n'est donc jamais reparti de ce quartier. « Si beaucoup le critiquent, ils y restent finalement », souffle-t-on du côté du bailleur social Paris Habitat, gestionnaire de cinq tours. « Les gens avaient peur d'acheter ici, dans des tours. C'était déjà un peu moins cher que dans le reste de Paris », notent Catherine et Philippe, alors que leur bien est désormais estimé à 800 000 €. Sur le buffet trônent des dizaines de photos de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Tous ont pu grandir épanouis ici. « Un de nos fils s'est marié à une jeune Chinoise, il y avait une sacrée mixité à l'époque. On est au calme, toujours avec de la clarté », poursuit Catherine, promouvant un cadre de vie agréable à vivre.

« Il y a plein d'avantages pour les vieux aussi », sourient-ils. La pharmacie, la boulangerie, les commerces — toutefois plus nombreux et divers qu'il y a quelques années... Tout ça leur fait oublier le squat de leur voiture à une époque, ou les « petits problèmes » dans les parkings. Les jumelles sont posées sur la table du salon. « On a vu Notre-Dame brûler avant même que ce soit à la télé... se souvient, marqué, Philippe, ancien ingénieur agronome. Maintenant, on regarde aussi le street art. » Et le couple de conclure en chœur : « On n'entend pas de bruits de la rue, on ne s'en lasse pas. »

Avis de Décès

TOURNAN-EN-BRIE (77)

Arlette FROMENT, son épouse,
Jean-Robert et Odile FROMENT,
son fils et son épouse,
Carine, Stéphane, David, Pascal,
Emmanuelle et Aurélie,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille
et ses amis,

ont la douleur de vous faire part de décès de

M. Jean FROMENT

L'inhumation aura lieu au cimetière de Tournan-en-Brie, le vendredi 31 mai 2024, à 10H30.

La famille remercie par avance tous ceux qui prendront part à leur peine.

PFG - SERVICES FUNÉRAIRES
24700 MONTPON-MENESTROL
05 53 81 10 10

FAREMOUTIERS (77)
LA CELLE-SUR-MORIN (77)

Thérèse BENOIST-MOREL,
son épouse,
Alain et Catherine BENOIST,
Catherine et Eric VILLEREY,
Brigitte et Christophe DURAND,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa sœur,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Pierre BENOIST

survenu à Coulommiers, le dimanche 26 mai 2024, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse se déroulera le mardi 4 juin 2024, à 15H00, en l'église Saint-Sulpice de La Celle-sur-Morin, suivie de l'inhumation, ce même jour, à 16H00, au cimetière de La Celle-sur-Morin.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Ni fleurs ni plaques.

Boîte à dons pour la recherche contre la maladie d'Alzheimer.

P.F. CANARD COULOMMIERS

SAINT-BRICE (77)

Mme Jacqueline LANY,
son épouse,
Stéphane LANY et Aurore THOYON,
Une pensée pour Sophie LANY,
ses enfants,
Adrien, Thibault,
ses petits-fils,
Mme Irène LANY,
M. et Mme Frédéric LANY,
M. et Mme Jean-Pierre ROSIÈRE,
ses sœur, frère, beau-frère,
belles-sœurs,
Ainsi que toute la famille et ses amis,
ont l'immense chagrin de vous faire part du décès de

M. Léopold LANY
dit Popol
Ancien combattant guerre d'Algérie

survenu à Provins, le vendredi 24 mai 2024, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Brice, le jeudi 30 mai 2024, à 15H00, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

POMPES FUNÈBRES BRIOIS
GOUAIX & PROVINS
01 64 00 03 92
BRAY-SUR-SEINE
01 64 01 07 03

MONTROUGE (92)
DIJON (21)

Patricia et Jean-Luc, ses parents,
Alan et Valentin, ses frères,
Max, son amie,
Ainsi que sa famille
et ses amis,

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

M. Steve REY
Ingénieur développeur logiciel Intelligence Artificielle au pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale

survenu le mardi 21 mai 2024, à l'âge de 32 ans.

La cérémonie d'adieu se déroulera le jeudi 30 mai 2024, au Crématorium de Dijon-Mirande (Côte d'Or), à 10H00.

Les fleurs et couronnes pourront être remplacées par des dons en faveur de l'association dont il avait à coeur de s'occuper : «La Bulle» à Paris dans le quartier du Marais.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG - SERVICES FUNÉRAIRES
21000 DIJON
03 80 66 59 60

CHAMPCENEST (77)

M. Daniel ARNOULD, son époux,
M. Olivier ARNOULD et Moulkeir,
son fils et sa belle fille,
Yasmine, Jade, Leïla,
ses petites filles,
Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Marie-Noëlle ARNOULD née MARNEAU

survenu le samedi 25 mai 2024, à Melun, à l'âge de 71 ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 31 mai 2024, à 10H00, en l'église de Champcenest et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Champcenest.

Réunion et registre à signatures à l'église.

POMPES FUNÈBRES BILBAULT
77320 LA FERTÉ GAUCHER
01 64 04 00 17

Remerciements

SAINT-BRICE (77)

Par une présence chaleureuse, un geste, un regard, une pensée, une fleur, vous avez tenu à nous aider lors des obsèques de

Pierre LEDUC

Sachez combien nous avons été touchés.

À tous et pour tout, nous vous disons simplement... Merci.

Maud,
Yoland et Claire.

PRADOUX-CHEVRIOT
POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE
77160 PROVINS
01 64 00 01 93

MONTEREAU-FAULT-YONNE (77)

Mme Annie CARIOU,
son épouse,
Yves-Jean,
Marie-Hélène et Bertrand,
ses enfants, et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
et ses arrière-petits-enfants,

très touchés par les marques de sympathie, d'amitié et d'affection témoignées lors du décès de

M. Pierre-Jean CARIOU

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par leur présence, leur pensée, leurs messages de condoléances.

POMPES FUNÈBRES DE LA BRIE
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE
01 86 29 01 05
WWW.PFDELABRIE.NET

NANGIS (77)

Mme Michèle LORMANN,
son épouse,
Catherine et Pascal,
Olivier et Céline,
Christophe (†),
ses enfants et leurs conjoints,
ainsi que toute la famille,

très touchés des marques de sympathie, d'affection et de réconfort que vous venez de leur témoigner lors du décès de

M. Ludovic LORMANN

vous remercient très sincèrement de vous êtes associés à leur peine par votre présence, vos fleurs et vos pensées.

LA MAISON DES OBSÈQUES
77370 NANGIS
01 30 35 35 46

60 | BEAULIEU-LES-FONTAINES Les sœurs ont eu les dossiers médicaux de leurs proches entre les mains. Elles dénoncent des négligences, voire des maltraitances, de la part de l'établissement.

Le décès de leurs frère et mère dans le même Ehpad les met en colère

Simon Gourru


LP/SIMON GOURRU

Lachelle (Oise), le 6 mai. Renée et son fils vivaient dans la même maison de retraite. Les trois sœurs de Jean-Paul ont engagé une procédure judiciaire contre l'Ehpad après sa mort suite à une fugue.

C'EST UNE FAMILLE désemparée. Trois sœurs, Dominique, Delphine et Cécile, qui ne se sont pas remises du décès de leur frère et de leur mère dans le même établissement : l'Ehpad Bellifontaine à Beaulieu-les-Fontaines, dans l'Oise. Le 27 juillet 2023, le corps de Jean-Paul Dumont, 67 ans, atteint de schizophrénie, était retrouvé dans un champ, à 3 km de l'Ehpad, d'où il avait fugué le 7 juillet.

Trois mois après, jour pour jour, l'établissement leur annonce le décès de leur mère, Renée, 87 ans. Ayant pu avoir accès au dossier médical, les sœurs, qui ont notamment recensé une centaine de chutes en deux ans et demi, dénoncent des négligences, voire des maltraitances. Dans les deux cas, elles s'interrogent sur la responsabilité de l'Ehpad. Alors qu'une plainte concernant leur frère a été déposée, elles veulent alerter sur les potentiels dangers de ce type d'établissement.

À travers le dossier médical de leur frère, auquel elles ont accès après sa mort, les trois sœurs découvrent les circonstances « horribles » de sa disparition. Laissé sans surveillance entre 18 h 30 et 5 h 30, Jean-Paul était pourtant dans une phase délicate. Souffrant de schizophrénie, l'homme entendait des voix. Le 19 juin avant sa mort, les soignants de l'Ehpad se rendent compte qu'il a arrêté son traitement depuis deux mois. Les voix étaient revenues. Après un passage par l'hôpital de Compiègne où un psychiatre le persuade de reprendre son traitement, il est renvoyé à l'Ehpad avec des consignes de vigilance. « Le temps que les médicaments fassent effet, pourquoi n'a-t-il pas été mis en unité protégée ? » s'étonne Delphine.

La famille avait pourtant prévenu. « Il a été répété que, dans ces moments-là, il pouvait fuguer et être dangereux pour lui ou pour les autres », peste Dominique. Cinq jours après l'enterrement, une réunion a lieu. Les sœurs vivent la rencontre comme « méprisante ». « C'était horrible, on a fini par nous dire que si nous n'étions pas satisfaites, nous pouvions retirer notre mère », dénonce Cécile.

Jean-Paul Dumont était entré à la résidence en juin 2021, à sa demande. « Notre mère y était depuis deux mois, jusque-là ils habitaient ensemble », détaille Cécile. Longtemps épaulé par sa mère, qui gérait sa prise de traitements, les rôles s'inversent quand celle-ci tombe à son tour malade. « Elle souffrait d'une démence mixte dont Alzheimer, précise Cécile. Il s'est beaucoup occupé d'elle, il s'était un peu donné une mission. »

Le calvaire de leur maman

Alors, quand sa mère est placée en Ehpad, Jean-Paul formule le vœu de la suivre. « Il était content d'être là-bas, il avait créé un lien avec les résidents et l'équipe s'était attachée à lui », résume Dominique. Peut-être trop. « Au point de le laisser livré à lui-même voire de lui confier des responsabilités alors qu'il restait une personne vulnérable », pointe Delphine. En mars 2023, un psychologue appelle à la vigilance. « M. Dumont reste un résident et nous ne pouvons pas lui demander de surveiller des résidents agités, comme il me l'a dit. Ayant une personnalité anxieuse, il est vite débordé d'émotions. » Un contexte global qui poussera les sœurs à prendre une avocate et à déposer une plainte.

Si elles n'envisagent, pour l'heure, pas de procédure concernant leur mère, elles assurent être tombées dans « un nouvel enfer » en découvrant le dossier médical de Renée. « Nous nous sommes rendu compte que nous n'étions prévenues que quand il y avait une hospitalisation, et encore », soufflent les sœurs, qui étaient cotutrice de leur mère.

À travers les documents qu'elles ont épluchés, elles découvrent le calvaire enduré par leur mère. Parmi ces données, 164 lignes font état d'une journée où l'octogénaire avait manqué, au moins, un repas ou n'avait pas pris son traitement. « Car elle dormait, s'énerve Cécile. Au mieux, c'est de la maltraitance passive. » Entre mai 2021 et octobre 2023, elles recensent tous les accidents connus par Renée, dont plus d'une centaine de chutes, la plupart du temps depuis son lit. « Six mois après son arrivée, elle s'est cassé le col du fémur et n'a plus jamais remarché alors que les médecins recommandaient l'inverse », se désole Cécile.

« Des souffrances physiques et morales »

Jean-Paul la retrouvera même une fois en train de s'étouffer. « On voit que ça s'aggrave petit à petit, analyse Delphine. Des chutes, des hématomes et plus grave. Une fois, elle est tombée sur le ventre, ce qui a provoqué une hémorragie interne. Nous avons aussi découvert des escarres nécrosées quelque jour avant sa mort. »

Si elles savaient leur mère condamnée, ses filles n'imaginaient pas la voir partir si brutalement. « Il n'y avait pas de guérison possible, concède Cécile. Mais ce qui nous révolte, c'est qu'elle est décédée dans des souffrances physiques et morales. On nous disait qu'elle mangeait bien alors qu'elle a perdu une quarantaine de kilos en trente mois. »

Contactée, la direction de l'Ehpad ne souhaite pas répondre sur le fond du dossier, sous couvert de secret médical. « Nous sommes toujours restés dans le dialogue en essayant de se mettre à leur hauteur, assurent-ils. On s'incline sur le plan émotionnel, que répondre face à ça ? Il y a de multiples procédures dont la famille peut bénéficier mais qu'elle n'a pas demandées. Notre porte reste ouverte. »

Aujourd'hui, les sœurs ne s'en cachent pas, elles suivent une thérapie familiale. « Je suis en arrêt depuis janvier, mes nuits ne sont que des longues suites d'angoisses et de cauchemars », soupire Cécile.

Alors, aujourd'hui, elles veulent raconter leur histoire. Alerter sur la situation dans certains Ehpad. « On ne veut pas d'argent mais que les dysfonctionnements soient reconnus pour qu'on fasse notre deuil », avance Dominique. « On ne se leurre pas, on sait que beaucoup ont dénoncé avant nous, mais si ça peut en aider d'autres, espère Delphine. Il y a des choses qu'on ne savait pas. Notamment qu'on pouvait récupérer le dossier médical au décès. »

En toile de fond, un sentiment de culpabilité. « On les avait placés en toute confiance, pour les protéger. C'est difficile à avaler », confie Cécile.



On les avait placés en toute confiance, pour les protéger. C'est difficile à avaler.

Cécile, l'une des filles de Renée et sœurs de Jean-Paul

78 | SAINT-CYR-L'ÉCOLE Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné un jeune homme de 23 ans, reconnu coupable de faits commis sur quatre de ses camarades, dont certaines étaient mineures.

Prison avec sursis pour l'agresseur sexuel du lycée militaire

Véronique Beaugrand



Un ex-élève de la prestigieuse école vient d'écoper de dix-huit mois de prison avec sursis. Lui et plusieurs victimes ont renoncé à faire carrière dans l'armée *(illustration).*

LP/MAXIME FIESCHI

S'IL AVAIT ENCORE quelque espoir de faire carrière dans l'armée de terre, ceux-ci se sont probablement réduits à peau de chagrin ce mardi à la lecture du délibéré du tribunal correctionnel de Versailles. J.S., 23 ans, ancien élève du prestigieux lycée militaire de Saint-Cyr-l'École, vient d'être condamné à dix-huit mois de prison avec sursis pour des agressions sexuelles commises, entre septembre 2019 et janvier 2020, sur quatre de ses camarades, dont certaines mineures à l'époque. Une décision sur une « affaire pas facile », motivée notamment par « les nombreux témoignages directs et indirects qui corroborent ces gestes graves », explique le président du tribunal, Pierre Auda.

« C'est un délibéré aussi ambivalent que le traitement de tout ce dossier, considère Me Talia Coquis, l'avocate du jeune homme. On a cherché à faire peur et on a assigné aux unes le rôle de victimes et à un autre celui d'auteur. S'il ne fait pas appel, il ne restera que les mots. Les militaires diront qu'il a été condamné. La justice est-elle prête à désavouer Saint-Cyr ? C'est un énorme gâchis. C'était l'occasion de travailler au sein de l'institution sur la mixité que l'on veut. »

Une victime aurait été attachée de force sur un lit

En février 2020, lorsque l'affaire éclate au sein de cette institution qui forme l'élite de l'armée, les témoignages pleuvent. Les jeunes femmes réunies dans un amphithéâtre sont invitées à rédiger un compte rendu. « L'une dénonce des attouchements : *Il a glissé ses mains dans mon pantalon et touché les fesses. Je l'ai dégagé.* Une autre raconte que vous l'avez plaquée contre un mur et à moitié embrassée. La semaine d'après, vous lui avez claqué les fesses. Elle a hurlé, rapportait le président du tribunal lors de l'audience du 25 avril. Vous les abordez si sauvagement que certaines filles ont cédé. Non pas parce qu'elles en avaient envie mais pour être débarrassées. » Le 7 février, J.S. est exclu manu militari, sans autre explication. Il apprendra ce dont on l'accuse par la presse.

« On a un dossier de 15 à 20 jeunes filles, recensait Pierre Auda lors du procès. Toutes décrivent un tempérament forceur, tactile, sexuel, des plaquages au mur où vous glissez vos mains. » Finalement, quatre victimes seront retenues pour des faits d'agressions sexuelles. « Le juge d'instruction a préféré ne conserver que les faits caractérisés », expliquait le président à l'audience.



Toutes décrivent un tempérament forceur, tactile, sexuel, des plaquages au mur où vous glissez vos mains
Pierre Auda, président du tribunal

Parmi les deux victimes présentes au procès, la première raconte qu'à la rentrée de septembre, elle lui a demandé de vérifier si son blazer était bien mis. Il en a profité pour lui toucher les seins. Quelques semaines plus tard, elle s'est plainte qu'il l'avait immobilisée, attachée sur un lit avant de s'allonger sur elle.

À la seconde, il a fait des bisous sur l'épaule, dans le dos, l'a mordue dans le cou avant de glisser ses mains sous son pull sous prétexte de lui faire des chatouilles. Le lendemain, il s'est excusé après avoir reçu un message de l'adolescente qui lui reprochait son comportement.

Il reconnaît seulement « un comportement décalé »

Major de sa promotion, réserviste, investi alors chez les scouts unitaires de France (SUF), dont il est exclu depuis, le jeune homme dément ou minimise les faits, décrivant une ambiance « potache » : « Certains faits relatés n'existent pas, d'autres sont réels mais en aucun cas avec une intention sexuelle. Je ne reconnais aucune agression sexuelle, mais un comportement décalé. Je suis abasourdi, elles ne m'ont jamais rien dit. Cela aurait pu se régler beaucoup plus simplement. Je pense que l'institution s'est emballée. Elle a fait tellement vite qu'elle a mal fait. » « On a l'impression que tout cela a été fait pour rien. Et a priori à Saint-Cyr, rien n'a changé, mais pour les élèves de cette promotion, pour cette génération, tout a changé », considère Talia Coquis.

Le jeune homme est désormais étudiant en master en recherche histoire contemporaine. Les jeunes filles concernées ont, elles, quitté Saint-Cyr, certaines renonçant à faire carrière dans l'armée, avec peut-être la crainte d'être confrontées à nouveau à ce genre de situation. « Je veux éviter que ce genre de faits se reproduisent, a expliqué l'une des victimes lors du procès. Je me dis que le jour où il pourra avoir de l'autorité sur des femmes, ce sera pire. »

---

93 | AUBERVILLIERS Miraculé, le petit garçon de 4 ans n'en reste pas moins grièvement blessé.

L'enfant qui a chuté du 16e étage est hors de danger

Nathalie Revenu

« C'EST LA TRÈS BONNE nouvelle de la journée », a réagi Karine Franclet. Ce mardi matin, la maire (UDI) d'Aubervilliers a appris que le petit garçon de 4 ans, qui avait chuté du 16e étage de son immeuble dimanche matin, n'a plus de pronostic vital engagé. « Hier *(lundi)*, il était encore incertain », ajoute l'élue. Il est toujours hospitalisé à l'hôpital Necker (Paris XVe), spécialisé dans la prise en charge des enfants. Il souffre notamment « d'importantes lésions abdominales », précise une source proche du dossier. On ignore encore quels organes ont été touchés et s'il conservera des séquelles.

D'ores et déjà, sa survie après une descente vertigineuse de 46 m relève presque du miracle. La jeune victime, autiste, avait terminé sa chute sur le toit végétalisé de la pharmacie en contrebas. Cela a pu atténuer le choc, comme l'indique Frédéric Adnet, responsable du Samu 75. Cet urgentiste, qui dirigeait il y a encore un an le Samu 93, a été confronté à d'autres cas similaires : « Les enfants très jeunes présentent une plus grande plasticité corporelle. Ils absorbent mieux les chocs. » Le médecin garde le souvenir d'un nourrisson qui avait dévalé une dizaine d'étages : « Il n'avait aucune contusion, pas de lésion vitale. » Cet effet « airbag » peut jouer jusqu'à l'âge de 6-7 ans.

À cet âge, des vertèbres pas « complètement ossifiées »

De son côté, le docteur Véronique Bourg, spécialisée en médecine publique et de réadaptation pédiatrique au CHU de Grenoble (Isère), a pu suivre de plus près une quinzaine de petits patients qui avaient fait le saut de l'ange. Elle explique ce phénomène, qui relève des lois de la physique : « Ils sont plus légers et prennent moins de vitesse. Ils ont aussi un coefficient d'élasticité des os et des articulations plus favorables. » « Ils parviennent bien à s'enrouler, poursuit-elle. Leurs vertèbres ne sont pas complètement ossifiées et elles sont un peu moins toxiques pour la moelle épinière », détaille la spécialiste. Si bien que les lésions de la colonne vertébrale sont moins graves. Cette praticienne a rencontré elle aussi des « miraculés » : « Nous voyons de temps en temps des gamins de 3 ans qui tombent du 2e étage et remontent par les escaliers ! » L'un d'eux avait atterri sur un parasol.

La nature du lieu de réception joue aussi un rôle. Les perspectives sont plus optimistes si le corps s'agrippe à des branches, s'il tombe sur un sol meuble, sur une surface végétalisée. « Le pronostic pourra être plus favorable », confirme Frédéric Adnet.

PARIS | XXe Il est tombé alors qu'il tentait de récupérer l'animal qui se trouvait sur le toit en tuiles du bâtiment voisin. Arrivés rapidement, les secours n'ont rien pu faire.

Émoi après la mort d'un homme qui voulait sauver son chat

Julien Lec'hvien

UN PARISIEN DE 29 ANS est décédé en chutant du toit du bâtiment jouxtant son immeuble, à Paris, où son animal s'était réfugié. La tragédie s'est déroulée le 18 mai, rue Orfila (XXe), vers 12 h 30, au moment où les terrasses des restaurants avoisinants étaient pleines. Une semaine après le drame, l'émotion est vive et les commerçants ayant assisté à l'accident restent « bouleversés et choqués ».

« C'est un moment qu'on veut mettre de côté », confie Philippe, un riverain dont l'appartement est situé en face de celui de la victime, dont le nom n'a pas été communiqué par les autorités « par respect pour la famille ». Le jour de l'accident, Philippe s'occupe de ses deux enfants lorsqu'il voit, « un peu avant midi », « un petit chat qui a l'air d'être tout juste sevré » marcher sur la main courante d'un balcon au 3e étage de l'immeuble d'en face. Le félin saute alors sur le toit de la Comédie de la Passerelle, un théâtre fermé depuis plusieurs années, en contrebas.

Quelques minutes plus tard, Philippe aperçoit son voisin « en chaussettes » en train d'enjamber le balcon de sa voisine, prêt à mettre le pied sur le toit « en tuiles mécaniques ». « Elles sont assemblées ensemble comme des Lego mais ne sont pas fixées, commente cet architecte de profession. Quand je l'ai vu, j'e suis allé sur mon balcon pour lui hurler de ne pas faire ça. Il ne m'a pas entendu. Il a glissé sur la tuile comme sur une peau de banane et a basculé en arrière, dans le vide. »



LP/J.L.

Paris (XXe), vendredi. Depuis le balcon du 3e étage, le chaton a sauté sur le toit du bâtiment en briques. Son maître est décédé en allant le chercher.

Le félin est revenu ensuite seul dans l'appartement

Jeune sapeur-pompier de Paris, son fils descend alors en trombe pour tenter de ranimer le jeune homme, qui gît dans une flaque de sang. Ni le massage cardiaque qu'il lui prodigue ni l'arrivée rapide des pompiers ne pourront le sauver. « Le pire, c'est qu'une fois que les pompiers et la police sont partis, le petit chat est revenu dans l'appartement qui était resté ouvert », souffle Philippe entre deux bouffées de cigarettes.

Pour aider les riverains à surmonter le choc, une cellule d'aide psychologique a été mise en place dans la caserne de pompiers voisine. Les yeux embués, Hélène, une voisine, se souvient avec émotion de ce jeune homme dont elle ne « croisait jamais le regard » mais qu'elle surnommait affectueusement « Pokémon » : « Je ne sais pas ce qu'il faisait mais, à mon avis, il était comédien. Il enfilait souvent des déguisements. Un jour, je l'ai vu sur son balcon habillé en Pokémon de la tête aux pieds. »



Je suis allé sur mon balcon pour lui hurler de ne pas faire ça. Il ne m'a pas entendu.
Philippe, le voisin d'en face

« Son balcon, c'était son salon, il passait son temps sur son ordinateur ou son téléphone, à se filmer, parfois déguisé en Pikachu, confirme Philippe. Il avait l'air sympa. Maintenant, à chaque fois que je vais sur mon balcon, je vois la tuile déchaussée… »

Les plus lus du « Grand Parisien » sur leparisien.fr

1. La mue des Champs-Élysées suscite l'enthousiasme des riverains et la colère des automobilistes
2. Émotion à Paris après la chute mortelle d'un jeune homme voulant récupérer son chat sur un toit
3. Après un flot de haine en ligne, le concepteur de la console Gwardox ferme son site Internet

Rédactrice en chef Laurence Allezy
Rédacteur en chef adjoint Hervé Dacquet
Chef(fe)s de service Fanny Bonjean, Frédéric Choulet, Olivier Debruyne
Chef(fe)s d'édition départementale Julien Barbare (60), Romain Chiron (95), Rémy Calland (94), Florent Hélaine (75), Mathieu Janin (92 et 93), Florian Niget (91), Mickaël Sizine (78), Hugues Tailliez (77)
Pour contacter la rédaction www.leparisien.fr/contact/
Publicité les Echos-le Parisien Médias - **Publicité départementale** 01.87.39.82.81.
Pour vendre Le Parisien (commerçants) srcdiff@teamdiffusion.fr

PARIS | VIIe Le suspect a été confondu grâce à une photo prise par des adolescentes peu après les faits.

En prison pour le viol d'un touriste au Champ-de-Mars

Denis Courtine

EN PRENANT UNE PHOTO du suspect, un groupe d'adolescentes a permis d'élucider le viol dont a été victime un touriste américain de 23 ans au pied de la tour Eiffel, à Paris (VIIe) il y a deux ans. Ce week-end, le mis en cause, âgé de 29 ans, a été placé en détention provisoire, nous a précisé ce mardi matin une source judiciaire.

L'affaire remonte à juillet 2022. Un soir, un enseignant américain en vacances est tranquillement en train de manger un morceau en admirant la tour Eiffel, au niveau du Champ-de-Mars, quand il est agrippé par quelqu'un. Le jeune homme est traîné derrière un buisson. Il a beau se débattre, son agresseur est plus costaud. Il le contraint à une fellation et tente ensuite d'aller encore plus loin. La victime parvient à s'échapper au prix d'une lutte. Ses vêtements sont déchirés, il est griffé sur une partie du corps. Son violeur le suit, y compris dans le métro. La victime sollicite alors une bande d'adolescentes. L'une d'elles prend en photo l'agresseur, qui s'enfuit aussitôt.

Alors qu'il a regagné son hôtel sur la rive droite, le touriste se confie au gérant, qui appelle aussitôt la police. Des examens sont pratiqués. Un médecin relève notamment des griffures dans le cou. Du côté de l'identité judiciaire, les techniciens relèvent une trace de sperme sur la cuisse de la victime. Cette trace génétique n'est pas répertoriée au fichier des délinquants sexuels.

Trahi par son ADN

L'enquête, confiée par le parquet de Paris au troisième district de police judiciaire, est alors au point mort. L'affaire est finalement bouclée grâce à la fameuse photo prise par l'adolescente. Les enquêteurs vont la comparer à celles du traitement des antécédents judiciaires, un vaste fichier où l'identité de toutes les personnes impliquées dans une affaire, quelle qu'elle soit, est enregistrée. Un travail fastidieux mais qui va porter ses fruits.

Les fonctionnaires tombent sur la photo d'un certain Mohamed Z, connu uniquement pour un usage de faux document administratif. Et le cliché semble correspondre. Ce ressortissant algérien, sans domicile fixe, est interpellé la semaine dernière alors qu'il se présente à un entretien professionnel. Il porte sur lui des papiers d'identité belges. Ce sont des faux. Une procédure est d'ailleurs aussi ouverte pour ce délit. Placé en garde à vue, le suspect nie les faits. Mais il aurait été finalement confondu par la comparaison de son ADN inconnu à celui retrouvé sur un vêtement de la victime. Il a également été reconnu par les adolescentes.

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 – 75 -77 – 78 – 91 – 92 – 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT - (SOCIETE CIVIL) 216 € HT – (SCI) 185 € HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC -Transfert du siège social - Changement de gérant – Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation – reconstitution du capital : 106 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AJ: 132€ HT – Changement de dénomination – Transformation de la forme sociale – Mouvements - cessions d'actions – résiliation du bail commercial : 193€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 149€ HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108€ HT - Changement de patronyme : 56€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 : 60 (0,189€ HT) – 75/92/93/94 (0,232 € HT) – 91 /77/78/95 (0,221€).

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur
http://avisdemarches.leparisien.fr

Marchés divers

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

CONSULTATION PUBLIQUE
Mise à disposition d'espaces Domaine national du Palais-Royal

En application de l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, le Centre des monuments nationaux, établissement public administratif souhaite mettre à disposition d'un tiers des dépendances domaniales situées au sein du domaine national du Palais-Royal dans le cadre d'une activité de boutique.
Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement, en accès direct non restreint et complet sur la Plate-forme des Achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse : https://www.marches-publics.gouv.fr/.
Les documents de la consultation comprennent le règlement de consultation et un projet de convention, dans lesquels figurent :
– La description des espaces mis à disposition et les modalités d'exploitation ;
– Les modalités de remise des offres ;
– Les conditions de participation ainsi que les critères de sélection des offres.
Toute personne intéressée par l'occupation de ces espaces est invitée à manifester son intérêt en déposant une offre.
L'issue de la procédure pourra donner lieu à la conclusion d'une convention portant autorisation d'occupation du domaine public.
La date limite de remise des offres est fixée au 27 juin 2024, 12h00.

Constitution de société

Par ASSP en date du 20/05/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

BS INFORMATIQUE

Siège social : 10 rue de Penthièvre 75008 PARIS Capital : 1000 € Objet social : L'entretien, la maintenance et la réparation de machines d'ordinateurset de matériel informatique, périphérique, l'installation de progiciels ou d'extensionsmatérielles ou logicielles, la formation individuelle dans le domaine de l'informatique, la ventede matériels et de logiciels informatiques. Président : Mme BODA Sarah demeurant 5 rue Cusset 12000 RODEZ Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : La cession des actions sociales doit être constatée par écrit. Elle n'est opposable à la sociétéqu'après avoir été signifiée à cette dernière au moyen du dépôt d'un original au siège socialcontre remise par le président d'une attestation de ce dépôt. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

Par ASSP en date du 25/05/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

BABELGALLERY

Siège social : 2 RUE CROIX DES PETITS CHAMPS 75001 PARIS Capital : 1000 € Objet social : Le développement, la commercialisation et la maintenance de logiciels et applications de médiation culturelle pour les musées et autres institutions culturelles. Toutes activités de conseil en systèmes et logiciels informatiques. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes. Président : M AZOULAY BENJAMIN demeurant 2 RUE CROIX DES PETITS CHAMPS 75001 PARIS élu Directeur Général : M CHENEL AUGUSTIN demeurant 10 rue Francis de Pressensé 75014 PARIS Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

Divers société

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.
Experts-comptables Evry

KANO CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 59 avenue Franklin D. Roosevelt,
75008 PARIS
824 567 200 RCS PARIS

Aux termes d'une délibération de l'AGOA du 23/06/2023 les mandats de la Mme Marie-Pierre PREDAL, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société CABINET PERON ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et il n'a pas été procédé à une nouvelle désignation de Commissaire aux Comptes, la société ne dépassant pas les seuils requis.
POUR AVIS
Le Président

ARRI CT FRANCE SARL

SARL au capital de 1 euro
Siège social :
54 rue René Boulanger
75010 PARIS
830 376 489 RCS PARIS

Le 16 mai 2024, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Stephan SCHENK de ses fonctions de cogérant à compter de la même date et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Mention faite au RCS de PARIS



Cabinet d'expertise comptable à votre écoute !06 52 30 58 68ym@mypartner-ec.fr

YL26

SAS au capital de 2 € Siège social : 28 BOULEVARD FLANDRIN 75016 PARIS 16 RCS PARIS 978857639
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/09/2023, il a été décidé de nommer M OUAZAN JACOB demeurant 16 RUE DU CONGO 93500 PANTIN en qualité de Président en remplacement de M MIMOUN LAURENT , à compter du 15/09/2023. Il a été pris acte de la démission du poste de directeur général de M OUAZAN JACOB à compter du 15/09/2023. Modification au RCS de PARIS.



VDL CONSEIL JURIDIQUE29 Boulevard Jean Jaurès - 45000 ORLEANSTél : 02.85.29.35.74

Holding des Centres Point Vision Société par actions simplifiée Au capital de 461.319 Euros Siège social : 15, rue Pasquier 75008 PARIS 534 199 385, RCS PARIS TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL L'AGE du 29.04.2024, a : - nommé Présidente, pour une durée illimitée, la société Concorde Bidco Holdings, société par actions simplifiée au capital de 1.713.790,09 Euros dont le siège social est situé 125 rue de Saussure - 75017 PARIS, immatriculée sous le numéro 901 446 047 RCS PARIS, représentée par son Président, Monsieur Stanislas GUEDJ, en remplacement de la société NEWCO VISION, société dissoute. - transféré le siège social du 15, rue Pasquier - 75008 PARIS au 125, rue de Saussure - 75017 PARIS, à compter du même jour et modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Présidence

---



MADAME VIRTUELLE
Société par actions simplifiée au capital de 200
000 euros
porté à 350 000,00 euros
Siège social : 14 rue Ernest et Henri Rousselle
75013 PARIS
950 788 984 RCS PARIS

– Du PV de l'AGE du 18/04/2024,
– Du certificat de dépôt des fonds établi le 30/04/2024 par la BNP PARIBAS,
– Du PV des décisions de la Présidente du 30/04/2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 150 000,00 euros par émission de 300 actions nouvelles de numéraire, et porté de 200 000 euros à 350 000,00 euros.
L'article 7 des statuts a été modifié.
POUR AVIS
La Présidente

Insertions diverses

AVIS
La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, dont le siège social est sis 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris, RCS de Paris, N° 382 506 079, fait savoir que les garanties financières dont bénéficiait la SARL CABINET ELFASSY sise 14 rue de Bucarest 75008 PARIS, RCS N° 528 102 718, accordées pour les opérations de SYNDIC DE COPROPRIETE visées par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cesseront trois jours francs après la publication du présent avis.
Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions dans les trois mois de cette insertion.

Enquête Publique

publilégal®
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.09.43

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE DE FRANCE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de résorption de l'habitat indigne de l'ensemble immobilier au 20-22, rue Nationale et 22-22bis passage National à Paris 13e arrondissement pour la réalisation de logements sociaux

Par arrêté préfectoral n° 75-2024-04-25-00010 du 25 avril 2024 signé par délégation du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique portant sur le projet de résorption de l'habitat indigne et de création de logements sociaux au 20-22 rue Nationale et 22-22bis passage National à Paris 13e arrondissement au profit de la Société de Requalification des Quartiers Anciens (Soreqa) sera ouverte à la mairie du 13e arrondissement, siège de l'enquête, **du lundi 10 juin au vendredi 28 juin 2024 inclus**.

Pendant cette période, le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et produire ses observations sur le projet, à la mairie du 13e arrondissement, 1 Place d'Italie, le lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le mardi de 12h30 à 16h00.

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Elles pourront également être adressées pendant toute la durée de l'enquête, par courrier, à la mairie du 13e arrondissement, à l'attention de Madame Marion GLASER, désigné en qualité de commissaire enquêtrice. Ces observations seront alors annexées au registre d'enquête.

De plus, en tant que moyen de communication complémentaire, le dossier relatif à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sera consultable, via le site internet suivant : ***https://www.registre-numerique.fr/dup20-22ruenationale*** pendant toute la durée de l'enquête publique. Les observations et propositions concernant l'utilité publique du projet pourront aussi être déposées sur le registre dématérialisé créé à cet effet via le site internet précité qui sera ouvert **le lundi 10 juin à 9 h et sera clos le vendredi 28 juin 2024 à 17 h**.

La commissaire enquêtrice se tiendra également à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie du 13e arrondissement de Paris, aux jours et créneaux horaires précisés ci-dessous :

- **Samedi 15 juin de 9h à 12h**
- **Mardi 25 juin de 9h à 12h**
- **Jeudi 27 juin de 16h30 à 19h30**

La commissaire enquêtrice assurera 2 permanences téléphoniques :

- **Samedi 22 juin de 14h à 16h**
- **Lundi 24 juin de 10h à 12h**

Ces permanences d'une durée de 20 minutes se déroulent sur rendez-vous, à réserver au minimum 48h avant, via le site internet : ***https://www.registre-numerique.fr/dup20-22ruenationale*** ou au 01 83 62 45 74 joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À l'issue de l'enquête, et en application des articles R.112-19 et R.131-10 du code de l'expropriation, le commissaire enquêteur donnera son avis et rédigera ses conclusions motivées dans un rapport concernant l'utilité publique du projet. Cette formalité sera réalisée dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête.

Copies de ce rapport et conclusions de ce procès-verbal seront déposées à la mairie du 13e arrondissement de Paris pour y être tenues à la disposition du public pendant un an. Toute personne intéressée pourra obtenir communication des documents précités, en adressant sa demande par écrit à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris (UDEAT75, SUPET - PUUP), 5 rue Leblanc 75911 Paris cedex 15.

EP 24-257 / contact@publilegal.fr